FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL J. A. No 226 (40 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Jeudi 30 septembre 1971

Page 2 :
Libres opinions : sauvera-t-on la vieille ville de Bienne ?

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738
FAN

La Suisse centrale a été secouée par un violent séisme

Epicentre : la région du col du Klausen

(c) Une violente secousse tellurique a été enregistrée, mercredi matin, en Suisse centrale et dans plusieurs communes glaronaises. A Lucerne, les habitants ont distinctement ressenti la secousse, des objets se déplaçant sur les meubles. Dans la tour administrative de la Maison suisse des transports, la secousse a été très violente.

Des dégâts ont été enregistrés dans les cantons de Schwytz et de Zoug. Un homme, qui se trouvait dans sa chambre à coucher, nous a déclaré : « J'ai juste pu retenir un vase, avant qu'il ne s'écrase à terre ». La police cantonale schwytzoise devait confirmer que le tremblement de terre avait également été ressenti à Einsiedeln et à Rothenthurm. A Schwytz même une maison de construction ancienne, a été lézardée. La ville de Zoug et la localité zougoise d'Unteraegeri ont également été touchées. Dans une maison d'Unteraegeri, les meubles se seraient même déplacés.

La région glaronaise a été au centre de ces tremblements de terre. Un agent de police devait nous dire : « la secousse a été si violente, que nous avons même eu peur. Dans certaines maisons on a enregistré des dégâts matériels, des fissures ayant été constatées. D'autre part des cheminées ont été lézardées et certaines auraient même été précipitées au sol ».

(Lire en avant-dernière page)

Lady Fleming et, près d'elle, l'Américain Skelton qui vient d'être libéré. (Téléphoto AP)

ELLE VEUT ACCOMPLIR SA PEINE

ATHÈNES (Reuter). — M. Skelton, l'étudiant en théologie américain, condamné mardi à sept mois d'emprisonnement avec sursis, pour sa participation à un complot en vue de faire évader Panagoulis, a été libéré de prison et remis aux autorités consulaires américaines.

Le sort de lady Fleming, condamnée à seize mois de prison ferme, n'est toujours pas réglé ; les observateurs diplomatiques pensent que le gouvernement grec pourrait l'expulser de Grèce. Mais la veuve de l'inventeur de la pénicilline a déclaré qu'elle ne voulait pas quitter le pays et préférait subir sa peine dans une prison grecque plutôt que d'être expulsée.

Malgré l'ex-reine mère

Mariage princier pour Marina Doria

GENÈVE (AP). — L'ex-prince héritier d'Italie Victor-Emmanuel épousera le mois prochain à Téhéran l'ancienne championne suisse de ski nautique Marina Doria, a-t-il été annoncé, jeudi de source proche de la famille Doria.

Un porte-parole de l'ex-reine Marie-José, mère du jeune prince s'est déclaré incapable de confirmer la nouvelle. L'ex-souveraine qui vit séparée de l'ex-roi Humberto désapprouve, dit-on, cette liaison qui dure depuis une dizaine d'années.

On a annoncé jeudi que Téhéran a été choisi pour célébrer ce mariage à la suite d'une suggestion du shah d'Iran à qui le prince Victor-Emmanuel avait confié la semaine dernière son projet de mariage.

Le couple est invité aux fêtes de Persépolis. Selon des informations en provenance de la famille de Marina Doria, héritière suisse d'une marque de biscuits, les jeunes gens partiront la semaine prochaine pour Téhéran. Ils ont l'intention ensuite de résider à Genève et « ils ont déjà acheté des meubles », a déclaré un membre de la famille,

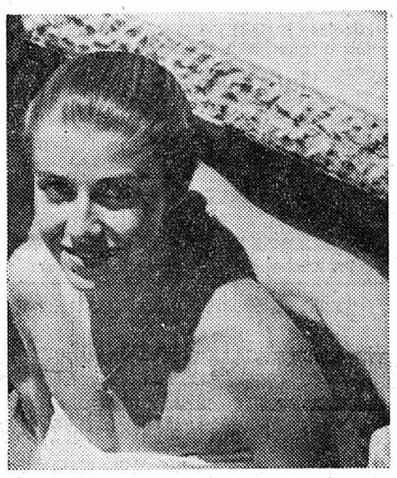

Marina Doria. (Archives)

Conscient de la bonne volonté de tous en Suisse

Le président de «Terre des hommes» a interrompu sa grève de la faim

LAUSANNE (ATS). — Le mouvement « Terre des hommes » à Lausanne, a publié mercredi, peu avant midi, une lettre de son président, M. Edmond Kaiser. Ce dernier a annoncé qu'il renonçait à la grève de la faim qu'il avait commencée le 16 septembre, parce qu'il est persuadé de la bonne volonté des autorités et de la population suisses qui feront tout ce qui est en leur pouvoir pour tenter d'améliorer le sort des réfugiés du Bengale.

M. Kaiser, alité, alors qu'il en était à son dixième jour de grève de la faim. (Archives A.S.L.)

La lettre de M. Kaiser a la teneur suivante :

● » Assuré que les autorités fédérales — sans en obtenir le consentement — ont tenté auprès des Etats intéressés tout ce qui était en leur pouvoir afin d'accueillir en Suisse des réfugiés du Bengale, et persuadé qu'elles n'en abandonneront pas la cause ;

● » Devant la prise de conscience de large envergure que manifeste une opinion publique enfin angoissée du malheur d'autrui et prête à l'action ;

● » Face à l'élan avec lequel presse, radio et télévision animent et maintiennent l'information que réclame le drame du Bengale ;

Lire la suite en avant-dernière page

LES IDÉES ET LES FAITS

SOUS LE COUVERT DE LA « DÉTENTE »

Somme toute, ils devaient bien rire dans leurs fausses barbes, les « diplomates » de Moscou et autres fonctionnaires soviétiques d'« Intourist » et d'Aeroflot », implantés à Londres par le K.G.B., quand, entre deux missions d'espionnage politique, économique et militaire, ils prenaient connaissance des éditoriaux consacrés par la presse occidentale en général et britannique en particulier, aux progrès de la détente et de la coexistence pacifique.

Mais si cette lecture excitait leur hilarité, ils n'en éprouvaient pas moins — osons l'espérer — un certain sentiment de reconnaissance à l'égard de ces éminents « kremlinologues » et « soviétologues » d'Europe et d'Amérique qui, par le moyen de la presse, de la radio et de la télévision, contribuaient à leur faciliter la besogne, en créant autour de leurs personnes et de cette si chère Union soviétique, résolument à la recherche de la « détente Est-Ouest », un climat de confiance et de cordialité, hautement profitable à leur activité délétère.

Sur quoi survient à Londres, le fracassant coup de tonnerre du 24 septembre dernier.

On doit remarquer, toutefois, qu'il n'a pas éclaté dans un ciel serein, et qu'il n'a surpris aucun de ceux qui ne se laissaient pas abuser par les fariboles de la radio-télévision romande. C'est un fait que depuis plus d'une année, l'atmosphère s'alourdissait progressivement entre Londres et Moscou, en raison des agissements clandestins autant que délictueux, auxquels se livrait la « diplomatie » soviétique sur le sol de la Grande-Bretagne.

Effectivement, le 28 avril dernier, le Foreign office rappelait à qui de droit, que, depuis février 1970, il avait demandé le rappel de sept membres de la délégation commerciale soviétique à Londres, et refusé leur visa d'entrée ou de rentrée à dix fonctionnaires de même nationalité. Force est bien d'admettre que le comité pour la sûreté de l'Etat ou K.G.B. ne tint aucun compte de cet avertissement, puisque, trois mois plus tard, leur comportement valait à deux membres de l'ambassade soviétique d'être proclamés indésirables par le gouvernement britannique.

Dans ces conditions, le 4 août dernier, sir Alec Douglas-Home prenait sa plus belle plume pour saisir de ces affaires son collègue soviétique M. Andreï Gromyko, en lui demandant courtoisement de bien vouloir mettre un frein à cette activité déloyale. Encore une fois, rien n'y fit, et l'honorable chef du Foreign office qui pourtant n'a rien d'un Ribbentrop ou d'un Ciano, ne fut, dit-on, pas même honoré d'un mot de réponse. En présence de cette désinvolture, on conçoit que le gouvernement britannique ait passé des vaines paroles aux actes.

Faut-il chercher d'autres raisons à son initiative du 24 septembre, mettant fin à la mission de 105 diplomates et fonctionnaires de l'URSS accrédités en Angleterre ?

Sans doute ; mais parallèlement, il est loisible de supposer que le gouvernement de Sa Majesté britannique, en présence de la précipitation que mettent les Willy Brandt et les Maurice Schumann à courir à la rencontre de M. Leonid Brejnev, a voulu mettre ses partenaires de Bonn et de Paris en face d'une réalité dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'est pas à la détente.

A cet effet, l'Intelligence service a mis à disposition des services de contre-espionnage de ses alliés, les pièces du dossier qui pouvaient intéresser leur sécurité, et l'on peut dès lors s'attendre à certains rebondissements de cette ténébreuse affaire sur les bords du Rhin et sur ceux de la Seine, pour ne pas parler de ceux du Potomac. Ceci étant, qualifier d'« esplonnite », l'émotion qui a saisi l'opinion britannique en présence de ces révélations, comme l'a fait l'autre jour M. Blaise Evard à la radio prétendument romande, c'est pratiquer la tactique soviétique de la « désinformation », alors que le devoir du citoyen que nous remplissons ici, consiste à appeler le peuple suisse à la vigilance.

Eddy BAUER

A Boudry, alerte aux hydrocarbures dans l'Areuse

(Pages neuchâteloises)

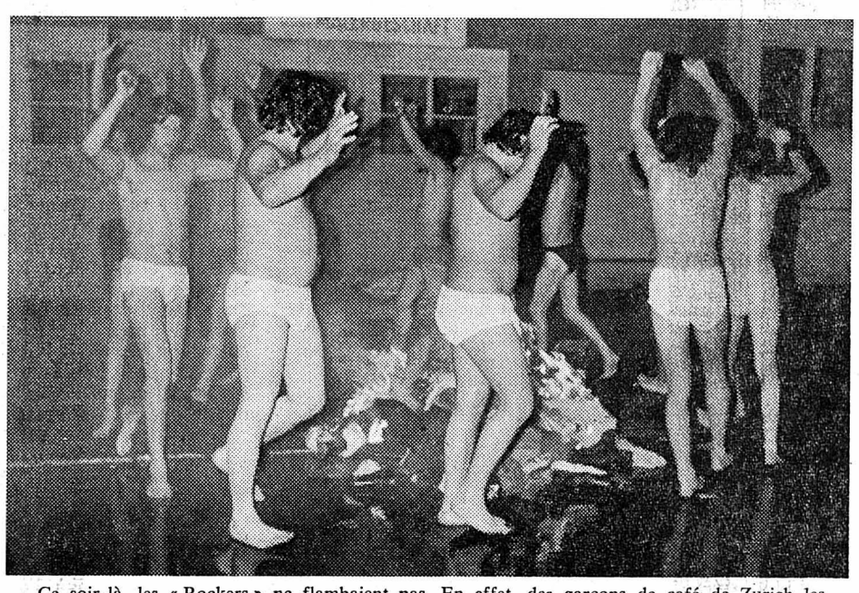

Ce soir-là, les « Rockers » ne flambaient pas. En effet, des garçons de café de Zurich les avaient obligés à se déshabiller et, ayant mis le feu à leurs vêtements, de danser autour dans le plus simple des appareils. (Archives Keystone.)

Des «Rockers» zuricois seraient allés prendre des... cours aux Etats-Unis !

ZURICH, (ATS). — Les « Rockers » organisation de blousons noirs à Zurich, continuent d'inquiéter la police qui a tenu à leur sujet une conférence de presse.

Le commissaire Schoenbaichler a déclaré que les Rockers, au nombre de 60 en tout, sont organisés en plusieurs bandes. La police municipale de Zurich a prévu une surveillance accrue des zones de prédilection des jeunes gens afin d'assurer une protection efficace des habitants.

Du 1er janvier à fin septembre de cette année, les « Rockers » se sont rendus coupables des délits suivants : 11 cas de violation de la loi sur les stupéfiants, 47 cambriolages et vols, 11 cas de port d'armes prohibées, 20 cas d'atteinte à la pudeur des enfants, 50 cas de lésions corporelles et 36 infractions au code de la route.

D'autre part, la police a fait une enquête auprès d'environ 70 cafetiers dans les quartiers de « Langstrasse » et du « Niederdorf » afin de savoir s'il y avait eu du « racket » auprès des tenanciers. Mais aucun indice ne permet d'affirmer qu'il y ait eu extorsion de fonds. Cependant, la police a constaté que les cafetiers avaient peur des « rockers ».

La victime de la fusillade de samedi dernier se trouvant toujours dans un état critique, il n'a pas été possible de l'interroger. Rappelons que le « rocker » qui a 21 ans, a été touché par une balle de revolver tirée par un barman de 34 ans au cours d'une « explication » entre une cinquantaine de serveurs et les « rockers ».

Environ 15 «rockers» de la bande des «Hell Angels» logent dans le bunker de l'Helvetiaplatz. Ils paient pour tout loyer à la ville leur note d'électricité. Une vingtaine d'autres habitent dans une maison destinée à la démolition et paient 20 francs de loyer par mois et par tête. Plusieurs membres des « Hells Angels » ont fait un séjour aux Etats-Unis pendant l'été de l'année passée, où ils auraient suivi ce qu'ils ont appelé des « cours de perfectionnement ».

La police ignore comment les jeunes ont payé leur voyage. Elle n'a pas pu vérifier non plus l'authenticité des rumeurs selon lesquelles certains « rockers » prostitueraient leurs « amies ».

A QUELQUES HEURES DE LA FÊTE NATIONALE

Un immense portrait de Mao fait sa réapparition à Pékin

TOKIO (AP). — L'agence « Chine nouvelle » a annoncé, mercredi, de la même manière que chaque année à pareille époque, que la population de Pékin et des autres grandes villes chinoises se prépare joyeusement aux festivités du 1er octobre.

Pékin et ses faubourg connaissent une chaleureuse et joyeuse atmosphère ; toute la ville a sorti ses décorations de fête. La tribune de la place de la paix Céleste fraîchement repeinte paraît encore plus magnifique sous le soleil éclatant, a déclaré l'agence en donnant des détails sur la décoration de la place où trône un grand portrait en couleur de Mao Tsé-toung.

Au centre de la place a été installé un slogan illuminé qui proclame : « Unissez-vous pour remporter des victoires plus grandes encore ». D'autres inscriptions énormes sont disposées aux quatre coins de la place : « En célébration du 22me anniversaire de la fondation de la grande République populaire de Chine », « Vive le marxisme », « Vive le léninisme » et « Vive la pensée de Mao Tsé-toung ».

PAS DE BANQUET

Cependant nouveau changement de programme des fêtes traditionnelles du premier octobre en Chine : le ministre des affaires étrangères a annoncé que le banquet qui a lieu normalement la veille de la fête nationale a été annulé.

Ce banquet qui devait avoir lieu jeudi avait réuni les années précédentes de très nombreux invités et M. Chou En-lai, président du conseil des ministres, y prononçait habituellement un discours.

A la place du banquet, une réception d'une durée d'une heure et demie sera offerte, également dans la grande salle du peuple.

Un porte-parole du ministre des affaires étrangères a déclaré que ce changement du programme traditionnel des fêtes était « une nouvelle réforme que nous avons décidée ».

TOUJOURS RIEN

Signalons enfin que la télévision de Canton a relayé mercredi pendant deux heures divers programmes réalisés à Pékin mais n'a pas diffusé l' «importante émission spéciale » qu'elle avait promise aux téléspectateurs.

Cette émission, qui devait être diffusée à l'origine mardi puis avait été reportée à mercredi, devait parler des « circonstances de la célébration de la fête nationale du 1er octobre ».

La Suisse se vend bien...

La Suisse est de plus en plus recherchée par les étrangers amateurs de terrains, d'immeubles et d'appartements. Et la Suisse « se vend » à une cadence accélérée à ces étrangers, à en croire les statistiques fédérales officielles.

C'est ainsi que, malgré l'autorisation préalable exigée par décision fédérale du 23 mars 1961 pour la vente de terrains à des personnes résidant à l'étranger, la valeur des permis accordés en 1970 a atteint un nouveau record. Sur 3557 demandes reçues, 109 seulement ont été rejetées. En 1967, le total des demandes étrangères acceptées ne s'élevait encore qu'à 1495.

La préférence des candidats étrangers va aux surfaces destinées à la construction. Sur 3 millions de mètres carrés passés en mains étrangères l'année dernière, près de 2 millions ont été attribués pour des terrains à bâtir et 230.000 mètres carrés à l'agriculture.

C'est le canton de Vaud qui s'est vendu le plus allégrement à l'étranger en 1970 : avec 841.100 mètres carrés, il précède le Tessin (672.000 mètres carrés), les Grisons (181.500), le Valais (178.200) et Lucerne (172.800).

Rendons cette justice aux Vaudois : ils ont, quant à eux, rejeté la plus large part des demandes d'achat, en refusant d'accorder des autorisations portant sur 294.200 mètres carrés. Le Tessin s'est montré, à cet égard, moins résistant.

Les principaux intéressés à l'achat de propriétés foncières suisses restent les Allemands de l'Ouest, qui constituent deux cinquièmes des acquéreurs de 1970 ; viennent ensuite, les Italiens pour un septième, les Français pour un huitième et les Belges pour 8 %.

Quant à l'immobilier, 18.000 autorisations ont été accordées et 1100 refusées entre 1961 et 1970. La valeur totale des immeubles et des appartements cédés aux étrangers s'est élevée, pendant cette période, à 1 milliard 600 millions de francs, tandis que celle des terrains s'est chiffrée par 2 milliards 800 millions de francs.

Evolution caractéristique des cinq dernières années : les étrangers accordent une faveur croissante à l'acquisition d'appartements, de préférence aux immeubles, villas, chalets, etc. C'est ainsi qu'en maintes cités suisses, l'on peut trouver maintenant des blocs d'immeubles entiers qui sont propriété étrangère « par étages ».

Certaines communes s'en sont alarmées. D'autres, en revanche, préfèrent en tirer un profit substantiel pour leurs finances...

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11
Les sports : pages 13 et 15
Les livres aujourd'hui : page 17
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 19
La cote en bourse : page 21
L'actualité nationale : page 23

Bienne : le « trou » de la patinoire a-t-il été couvert par un mécène ? (Page Bienne-Jura)

Elections au National : 1690 candidats pour 193 sièges... (Page 23)

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 septembre. Température : moyenne 11,4, min. : 10,5, max. : 14,9. Baromètre : moyenne : 724,5. Eau tombée : 2,1 mm. Vent dominant : direction variable, force faible à modéré. Etat du ciel : nuageux à très nuageux, pluie à 8 h et de 10 h 45 à 12 h 15.

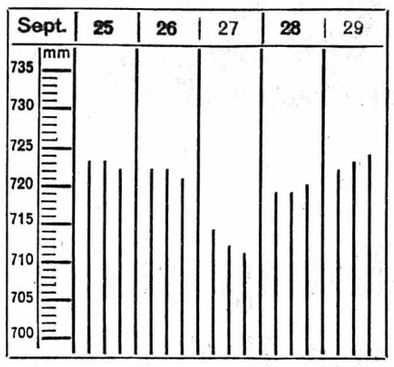

Niveau du lac du 29 septembre 1971 à 6 h 30
429.16

Température de l'eau 16° 29 sept. 1971.

Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse et Valais : le temps sera en bonne partie ensoleillé, avec quelques formations nuageuses locales, surtout le matin. Températures prévues : 2 à 7 degrés en fin de nuit 16 à 21 degrés l'après-midi.

Bise sur le plateau, vents modérés du secteur nord en montagne. Nord-ouest, centre et est de la Suisse, Grisons : des éclaircies apparaîtront en plaine, alors que, dans les Alpes et les préalpes, la nébulosité demeurera le plus souvent forte. Températures : 5 à 10 degrés en fin de nuit 11 à 16 degrés l'après-midi.

Vents modérés du secteur nord en montagne.

Evolution probable pour vendredi et samedi : nord : temps ensoleillé mais nébulosité par moment forte au voisinage des Alpes. Bancs de brouillards matinaux sur le Plateau.

Naissances

Jean-Claude et Madelon SANDOZ ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Vanessa

29 septembre 1971

Maternité Pourtalès — Clos-de-Serrières 12 Neuchâtel

Monsieur et Madame Nicolas ROULET-KORMANN ont la joie d'annoncer la naissance de

Isabelle-Jeanne

23 septembre 1971

Hôtel Silvahof — 3000 Berne

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Le parti libéral
Ce qu'il est
Ce qu'il veut

Ecoutez-le aujourd'hui en musique à la Radio romande, de 12 h à 12 h 25

THÉATRE

La représentation de **« Le Voyage de Monsieur Perrichon »** est annulée pour cause de maladie. Les personnes en possession de billets sont priées de se faire rembourser auprès de l'Agence Strübin, librairie Reymond.

Stade de Serrières
Ce soir à 20 h 30
Championnat féminin
SERRIÈRES - BOUDRY

coop-ol **RAISIN BLEU**
le kg **1.50**
au lieu de **2.—**
avec timbres Coop

Restaurant
Bagatelle
Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate, **SOMMELIER (ÈRE).** Se présenter dès 13 h.

VILLE DE NEUCHATEL

Assemblée des propriétaires de vignes
vendredi 1er octobre 1971, à 7 h 45, hôtel de ville, salle de la Charte
ORDRE DU JOUR :
Bans de vendange
Direction de la Police

CHEZ MAX
Le Mouton-d'Or, Villiers
réouverture le 1er octobre

Le restaurant Saint-Honoré cherche, pour le week-end des vendanges (2-3 octobre),
SOMMELIERS
et
SOMMELIÈRES
extra
Tél. 25 95 95.

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHATEL

A Neuchâtel et dans la région

PESEUX

Ce soir : séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Peseux est convoqué pour une séance qui aura lieu ce soir à l'auditoire du centre scolaire. A l'ordre du jour :

Deux agrégations, celles de MM. Carlo Casini, ressortissant italien et Gabor Imre Harsanyi, ressortissant hongrois

— modification du règlement du Plan de quartier « Le Grand Verger »

— modification de la dénomination de rues dans les quartiers de Boubin, Chansons, Pralaz et Tombet

— modification du règlement général relatif à la construction et à l'exploitation de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier

— demande de crédit de 118.000 fr. pour la mise sous câbles de secteurs d'alimentation électrique à l'ouest du village

— transaction immobilière avec la maison Von Arx SA

— modification des tarifs binômes pour la fourniture de l'énergie électrique.

Cet ordre du jour, particulièrement chargé, risque de rendre la séance assez longue.

Affaires cantonales

Vendanges 1971 : 20 fr. de plus par gerle

Les délégués des associations viti-vinicoles du canton, les représentants du groupement des communes du littoral et de la ville de Neuchâtel, se sont réunis au château de Neuchâtel, sous la présidence du chef du département de l'Agriculture, afin d'examiner les problèmes relatifs aux prochaines vendanges.

En raison de l'augmentation des frais de production, les organisations intéressées ont pu, après discussion, admettre une majoration de prix de 20 francs par gerle. Elle sera payée 210 francs selon le degré moyen pour la vendange blanche et 250 francs selon le degré moyen pour le Pinot noir. Ces prix correspondent en moyenne à 1 fr. 96 par kilo pour le blanc et 2 fr. 29 par kilo pour le rouge.

Au sujet des dates des vendanges et vu l'état sain des raisins, il a été convenu de recommander aux communes compétentes en application des dispositions du Code rural, de lever le ban pour la récolte de rouge à partir du 6 octobre et pour la récolte de blanc dès le 11 octobre 1971.

Les pépiniéristes viticoles se préoccupent des problèmes de sélection

Les pépiniéristes autorisés à pratiquer le commerce des plants de vigne ont été réunis, récemment, pour un cours de répétition obligatoire qui s'est déroulé à la station d'essais viticoles, à Auvernier, en présence de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat.

M. W. Sieber, premier secrétaire du département de l'Agriculture, a rappelé les dispositions réglementaires qui régissent la profession de pépiniériste, avec les obligations que cela comporte pour assurer une bonne reconstitution de nos vignobles, puis M. J.-R. Humbert-Droz, directeur de la station d'essais viticoles, a évoqué les problèmes importants de la sélection des greffons et a renseigné les participants sur les moyens d'y parvenir.

Des visites de contrôle dans les vignes de la station ont terminé cette utile et intéressante réunion.

Vingt-cinq ans au service de l'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

M. Numa Jeandupeux, commis à l'Office des poursuites et des faillites du district du Val-de-Ruz, à Cernier, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de justice.

Ratification

Dans sa séance du 28 septembre 1971, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche de M. Max-André Mauder aux fonctions de préposé à la police des habitants dudit lieu, en remplacement de M. Marcel Roulet, démissionnaire.

En décembre 1722, il y avait beaucoup d'agitation dans le Vignoble neuchâtelois

Dans quelques jours, les vendanges seront là, par ce beau temps exceptionnel, le raisin est beau, exempt de pourriture, il fait la joie des yeux de nos vignerons, il n'y aura certainement pas de difficultés pour le placement de cette belle récolte.

En feuilletant un antique registre des arrêts et plus de l'Honorable Communauté de Cornaux, rédigé par Jean-Jacques Junod, notaire juré, secrétaire de commune, nous avons relevé un chapitre indiquant qu'il y avait de l'inquiétude dans le vignoble neuchâtelois au sujet de l'écoulement des vins.

En voici la teneur, orthographe conforme à l'original.

Du 23me Décembre 1722

Messieurs les Quatre Ministraux de la Ville de Neuchâtel ayans fait ajourner toutes les Bourgeoisies et Communautés du Vignoble de cet Etat, pour comparaître par devant Eux, et s'associer avec Eux pour aller en très humble remontrances à Monseigneur le Gouverneur Froment et Messieurs du Conseil, touchant la concession dernièrement accordée à la Bourgeoisie de Vallangin par sa Majesté le Roy, Nôtre Souverain Prince et Seigneur, qui leur donne un libre commerce pour les vins étrangers dans ce Pays. A ce sujet je suis été député de la part de la Communauté de Cornaux avec Louis Collon Moderne Gouverneur d'Icelle, pour entendre leurs projets. Et premièrement ils nous ont produit le Rescrit de Sa Majesté à Monsieur de Froment, duquel lecture nous en fut faite. En voici la Teneur,

Rescrit de Sa Majesté

Monsieur de Froment,

La Bourgeoisie de la Comté de Vallangin s'est plainte envers Moy des atteintes que l'on avait recommencé à vouloir donner de nouveau à la liberté qu'elle a touchant le commerce aux vins étrangers et autres denrées. Comme j'ay fait rechercher exactement et avec soin tout ce qui s'est passé cy devant sur ce sujet, et que je trouve que non seulement à l'avenement de ma Maison à la Souveraineté de Neuchâtel et Vallangin, il a été accordé au Peuple de Vallangin tout ce qu'ils demandent présentement sur ce sujet, mais qu'aussy après une meure délibération et connaissance de cause, ce Droit leur a été confirmé de nouveau par plus, ordres et résolutions en 1712.

Je trouve que ce serait une injustice manifeste de vouloir presentement y contrevenir, vous aurés aussy à vous régler la dessus et ne rien faire, ni permettre qu'il soit fait par d'autres aucune démarche à l'égard du dit commerce qui puisse être regardé comme contraire aux dits ordres et résolutions et à la liberté que nous trouvons leur être dûe sur ce sujet. Nous prions Dieu de vous avoir en Sa Sainte et Divine garde.

Signé F.G.

Cette lecture ayant été faite, Messieurs les quatre Ministraux nous firent entendre le dessein qu'ils avoient d'aller le même jour auprès de Monseigneur le Gouverneur et Messieurs du Conseil pour leur représenter leurs griefs et les prier de les faire entendre au Roy.

Desquels, lecture ayant été faite préalablement, tous les députés de chaque Communauté, ensuite d'une meure délibération, les ont aprouvés et signés au pied, connaissans qu'il n'y avait aucune chose qui fut préjudiciable. Ensuite nous allâmes conjointement au Château de Neufchatel avec Messieurs les quatre Ministraux, petit et Grand Conseil de la Ville faire nôtre très humble représentation, en voici la teneur.

REMONTRANCE ET TRÈS HUMBLE REPRÉSENTATION

Monseigneur et Messieurs, Le Conseil Général de cette Ville avec les Bourgeoisies et Communautés du Vignoble de cet Etat, ont apris avec autant d'étonnement que de douleur la triste et facheuse nouvelle de la Concession du Roy, qui accorde à la Bourgeoisie de Vallangin un commerce libre et illimité des vins étrangers, tel que la dite Bourgeoisie ne l'a jamais prétendu.

Une pareille Concession est contraire au bien de l'Etat en général, si ruineuse en particulier à tout le Vignoble, et qui met un obstacle à jamais insurmontable au rétablissement du commerce des Vins de la Comté de Neufchatel dans le canton de Berne, à mesure qu'elle porte en soy des caractères visibles de la surprise dont on a prévenu la Religion du Roy dans cette occasion, fait voir en même tems qu'on a mis sous les pieds les raisons graves et solides contenües dans le mémoire que nous eumes l'honneur d'envoyer à Sa Majesté en 1712 et exposé à une perte inévitable la partie la plus considérable de l'Etat, en qui réside pourtant le Tribunal qui a conféré cette Souveraineté à l'Auguste Maison Règnante.

Tout cela ne peut que répandre la plus forte amertume dans les cœurs et constituer la dite Ville et les dites Bourgeoisies et Communautés, dans l'indispensable nécessité d'aviser aux moyens les plus efficaces et les plus convenables pour prévenir leur rüine totale, en rendant toutefois à Sa Majesté ce qui lui est dû et sans rien négliger non plus de ce que nous devons à nôtre Chère et Commune Patrie. Nous aurions Monseigneur et Messieurs divers autres légitimes griefs à exposer, mais cette assemblée se borne pour le coup à celuy que nous fournit l'octroy dont nous nous plaignons.

Messieurs du Conseil ayants écoutés avec beaucoup d'attention les Griefs cy-dessus proposés, ont prié Monseigneur le Gouverneur d'en faire l'examen, ce qu'ayant été fait, il l'a d'abord référé au Roy sur quoy Sa Majesté fit réponse à nos plaintes comme suit.

× × ×

Voici l'adresse de la lettre du Roy.

A nos Chers et bien-aimés les Maitres bourgeois et Conseil de nôtre Bourgeoisie et aux gens du Vignoble de Neufchatel.

Frédéric-Guillaume par la Grace de Dieu, Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Archi-Chambellan et Prince Electeur Souverain d'Orange, de Neufchatel et Vallangin ;

Chers et bien aimés. Je suis d'autant plus surpris d'aprendre que la résolution donnée dernièrement à la Bourgeoisie de Vallangin à causé parmi vous une espèce d'agitation et de mouvement, parceque cette résolution n'a rien qui pût vous être préjudiciable, ni être regardée comme une nouveauté, se referant entièrement aux precedentes concessions et ne faisant que maintenir les Vallanginois, comme il est juste dans la jouissance tant de leurs franchises et usances que de ce qui leur a été accordé en 1707 et en 1712 et dont vous n'avez jamais fait la moindre plainte depuis tout le tems de mon avenement à la Couronne, au lieu que vous y faites présentement une si forte oposition, qu'elle pourroit être regardée, comme si vous y cherchiez plûtôt une nouveauté que ceux de Vallangin.

Toujours suis-je fort éloigné d'avoir dans cette affaire ou dans aucune autre la moindre prédilection pour la Bourgeoisie de Vallangin à Votre préjudice, n'ayant comme je viens de vous assurer, rien voulu accorder, ni accordé effectivement de nouveau aux Vallanginois, qui vous pût faire tort, mais simplement les continuer et confirmer dans leurs précedentes concessions, sans aucune addition ni changement.

Je suis au reste persuadé, que ceux de Vallangin n'abuseront pas non plus de la reponce, qu'ils ont obtenu dernièrement icy, que des concessions précédentes, et n'étendront jamais la liberté du commerce au delà des bornes de l'équité, de la raison et de la convenance au bien public de l'Etat. Ce que j'espère que vous ferés aussy à l'égard des droits que vous prétendez pour vos peuples, ma sincère intention étant de les maintenir les uns et les autres avec une affection égale dans tout ce qui leur est dû et qu'ils peuvent prétendre avec raison. Et sur ce nous prions Dieu de vous avoir en sa sainte et digne garde.

Fait à Berlin le 20ème fèvrier 1723.

Signé Frédéric Guillaume

Et voici la suite, qui a été donnée, a cette lettre.

Du 27ème Juin 1723.

La Communauté ayant été invitée par Messieurs les quatre Ministraux pour confèrer avec eux et voir si on vouloit faire partie de la Bourgeoisie de Vallangin, touchant le commerce des vins étrangers dans la dite Bourgeoisie.

Et la dite Commuanuté ayant meurement considère et examiné cette affaire, et faisant réflexion sur la lettre de Sa Majesté qui est portée au folio cy contre, s'est déclarée qu'Elle ne vouloit ni ne pouvoit, aller contre les bonnes intentions du Roy à cet égard, puisqu'il ne fait en cela que maintenir les Bourgeois de Vallangin dans les franchises et, concessions qui leur ont été cy devant accordées, et qu'ainsy on ne peut s'associer avec Eux pour leur faire partie en aucune manière que ce soit.

En langage diplomatique, ceci voulait dire vendez votre vin étranger vous-même.

Paul MOSER

Tour de ville

Vandalisme sur les Jeunes Rives

● **L'autre jour, une dizaine d'automobilistes ont eu une bien désagréable surprise en venant le matin rechercher leurs voitures parquées aux Jeunes-Rives : pendant la nuit des vandales à coups de pierres avaient brisés des vitres et endommagés plusieurs carrosseries... Plaintes ont été déposées.**

Freiner à temps !

● HIER à 8 h 50, M. A. L., de Berne, circulait avenue du 1er-Mars en direction du centre. A la hauteur de la poste, devant la signalisation lumineuse, l'avant de son véhicule heurta l'arrière de celui de M. C. B., de Nice, arrêté par e feu rouge. Dégâts matériels.

Rails du tram et cyclomoteurs...

POUR la deuxième fois en deux jours, un cyclomotoriste est victime des rails mouillés du tram. Cette fois-ci, c'est Mme J. P., de Neuchâtel, qui, à 12 h 15, circulait quai Godet en direction de Serrières et qui est tombée sur la voie du tram. Après avoir reçu quelques soins, elle a pu regagner son domicile.

Collision chemin des Pavés

● HIER, a 13 h 30, M. C. B., de Neuchâtel, descendait le chemin des Pavés au volant de sa voiture. Il dépassa deux véhicules stationnés en roulant sur la gauche de la chaussée, au moment où survenait la voiture de M. M. S., de Peseux, qui montait en sens inverse. Dégâts.

LA COUDRE

Vente paroissiale

(c) Samedi dernier, pour la 25me fois, a eu lieu la vente de la paroisse réformée. Dès huit heures du matin, de nombreux acheteurs se sont pressés autour des nombreux stands. L'après-midi, les jeux furent également très fréquentés. Un grand nombre de paroissiens en profitèrent pour prendre leur repas de midi et du soir dans la grande salle.

De 19 h 30 jusqu'à 21 h, un groupe d'éclaireurs vint divertir l'assistance par des danses, de la musique et des sketches. Un accordéoniste présentait des intermèdes musicaux.

Les résultats de cette vente seront sans doute meilleurs que l'année dernière. Le bénéfice sera versé au fonds d'extinction de la dette du temple.

CORTAILLOD

Bientôt la vendange

Les propriétaires de vignes de Cortaillod émettent chaque année des avis très divergents quant à l'opportunité d'ouvrir la vendange à telle ou telle date.

Au cours de l'assemblée de mercredi soir, la discussion fut nourrie et contradictoire, aussi M. Pierre Vouga, conseiller communal, incita-t-il les intéressés à faire preuve de bon sens et de discipline. Finalement, décision fut prise de commencer la vendange du rouge à la fin de cette semaine et celle du blanc une semaine plus tard.

Essais au Centre de Lignières

La presse suisse était conviée hier à essayer les nouveaux modèles Ford sur la piste de Lignières. Malgré la chaussée glissante, les voitures ont démontré leurs qualités manœuvrières. Il s'agissait principalement des nouvelles versions sportives des modèles de série Escort et Capri. L'augmentation de puissance des moteurs, assortie de certains équipements tirés de la compétition, sont de nature à rencontrer la faveur des mordus de la conduite sportive et cela à des prix d'achat raisonnables. L'entretien sera assuré par des concessionnaires sélectionnés de la marque. (G.)

MONTALCHEZ

MANQUE D'EAU

A Montalchez, on transporte l'eau. En effet, le débit des sources baissant toujours et la consommation étant en augmentation du fait que, le bétail est maintenant redescendu, il faut davantage d'eau surtout que bien des écuries sont équipées d'abreuvoirs automatiques. On souhaite ardemment que les vannes du ciel ne tardent pas trop à s'ouvrir.

Avis mortuaires

Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées avec la gloire à venir qui doit nous être révélée.

Rom. 8 : 18.

Monsieur Georges Berthoud ;
Madame Henri Veuve-Cuche, à Fontainemelon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Henri Veuve-Vuille, à Fontainemelon,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Georges BERTHOUD
née Henriette CUCHE

leur très chère et regrettée épouse, nièce, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après quelques jours de maladie, dans sa 64me année.

2053 Cernier, le 29 septembre 1971.
(Monts 15)

Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

Eph. 2 : 8.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le vendredi 1er octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile à 14 h 15.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu

Le Conseil communal de Villiers a le regret de faire part du décès de

Madame Rose HUGUENIN

mère de Monsieur Ernest Huguenin, conseiller général.

C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

Eph. 2 : 8.

Madame Georges Ramseyer-Jeanneret ;
Madame Gilbert Pellaton-Ramseyer ;
Madame et Monsieur Armand Guignard-Ramseyer ;
Madame Georges Ramseyer-Lebet ;
Mademoiselle Ginette Pellaton ;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Pellaton et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Francis Ramseyer et leur fils ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Gauthier et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Claude Metzger et leurs enfants ;
Madame et Monsieur René Girardet ;
Monsieur et Madame André Ramseyer et leur fille ;
Monsieur Edouard Ramseyer ;
Madame Jules Ramseyer ;
Monsieur Fernand Nicolet ;
les enfants et petits-enfants de feu Paul Jeanneret ;
les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges RAMSEYER

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui à l'âge de 90 ans.

2034 Peseux, le 28 septembre 1971.
(Avenue Fornachon 5)

Jésus dit : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. »

Jean 11 : 25.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 1er octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hospice de la Côte, Corcelles, c.c.p. 20 - 492

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jean Oester ;
Monsieur Adolf Allenbach, à Monthey, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Otto Terrapon-Allenbach, à Collombey,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Madame Marie BLASER

née ALLENBACH

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 78me année.

2000 Neuchâtel, le 29 septembre 1971.
(Poudrières 61)

L'incinération aura lieu vendredi 1er octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : Poudrières 61, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Informations suisses

Chantage à la bombe contre un avion : condamnations à Genève

Deux hommes ont été condamnés mercredi à Genève à trois et quatre ans de réclusion et à l'expulsion de Suisse pour 10 ans pour avoir tenté un chantage à la bombe contre un avion de ligne américain. Le 28 juillet dernier, ils téléphonaient au directeur commercial de la compagnie TWA à Genève et réclamaient 4 millions de francs pour révéler comment désamorcer une bombe altimétrique placée dans un Boeing 707 en vol entre Zurich et New-York.

Immédiatement, l'avion était détourné et, au risque de faire exploser l'hypothétique bombe, atterrissait à Shannon, en Irlande. Une fouille en règle de plus de trois heures devait montrer que la bombe n'existait pas, comme l'avait d'ailleurs annoncé entre-temps le maître-chanteur, toujours par téléphone. Le soir même, la police genevoise, grâce au numéro du compte bancaire sur lequel la rançon devait être versée, retrouvait et arrêtait les deux auteurs du chantage, deux jeunes Anglais de Londres George A., étudiant de 20 ans, et Robert A., représentant de 24 ans. En cours d'enquête, ce dernier se révéla être Grec, s'appeler Gregoire L., et être en possession d'un faux passeport, obtenu pour échapper au service militaire dans son pays.

DES AMATEURS...

Devant la cour correctionnelle avec jury de Genève, les deux auteurs du chantage manqué sont apparus comme des amateurs (ils n'avaient jamais été condamnés) qui n'avaient pas mesuré les difficultés de leur entreprise. Pour la réaliser, ils s'étaient inspirés d'un chantage semblable, réussi lui en mai à Sydney.

L'accusateur public a requis des peines très sévères : 4 ans de réclusion et 25.000 francs d'amende pour chacun, en voulant démontrer l'extrême gravité de ce chantage replacé dans son contexte général d'extension de la piraterie aérienne et en voulant « faire œuvre de prévention générale ». La partie civile s'est efforcée de montrer les graves préjudices financiers et moraux, encourus par la compagnie aérienne. Quant à la défense, elle réclamait 18 mois de prison avec sursis, en invoquant le manque de maturité de George A., entraîné par son complice, Gregoire L., et la difficile situation familiale de ce dernier.

A l'issue de ses délibérations, le jury a reconnu les deux hommes coupables d'avoir voulu extorquer des fonds sous menace et d'avoir entravé l'activité d'une entreprise de transport. Il n'a reconnu aucune circonstance atténuante, bien que le chantage ait échoué, mais a infligé une peine un peu moins lourde à George A., en raison de son jeune âge, de son manque de maturité et de son moindre rôle dans toute l'affaire. (ATS)

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 24 septembre, Schenk, Pascal-Denis, fils de Denis-René, dessinateur à Neuchâtel, et de Natalia-Celeste, née Luis. 25. Gaume, Stéphane, fils de Jean-Dominique-Henri, électronicien à Neuchâtel, et de Jacqueline-Nelly, née Chapatte ; Vogelsang, Jean-Marc, fils de Marc-Fernand, architecte à Couvet, et de Michèle-Daisy, née Donzé. 27. Clottu, Antoine-Simon-Pierre, fils de Blaise-Olivier-Guillaume, agent de méthodes à Saint-Blaise, et d'Edith-Julia, née Droz ; Jaquet, Jérôme, fils de Pierre-Henri, électricien à Bôle, et d'Anne-Marie-Suzanne, née Aubry. 28. Perrin, Isabelle-France, fille de Claude-Willy, chef de bureau à Evilard, et de Josette-Madeleine, née Maire.

DÉCÈS. — 28 septembre, Leuba, Pierre-Charles, né en 1935, horloger à Fleurier.

COMMUNIQUÉ

Mahalia Jackson à Lausanne

La grande vedette américaine Mahalia Jackson se produira samedi soir dans le grand « Gala-Show 71 » au Théâtre de Beaulieu à Lausanne.

Dernière minute

Bombe dans un bar à Belfast : 2 morts, 14 blessés

BELFAST (AP). — Une bombe a explosé mercredi soir dans un bar de Belfast, faisant deux tués et 14 blessés.

Le bar, situé dans le quartier protestant de Shankill Road, était bondé de personnes qui revenaient d'un match de football.

De peur que ce nouvel incident ne provoque des désordres, la police et la troupe ont bouclé le secteur.

Un autre engin a dévasté un dépôt de camions, dans le quartier catholique de Falls Road.

Dans le quartier catholique d'Ardoyne, des coups de feu ont été tirés sur une patrouille militaire. Un soldat, blessé au ventre, a été hospitalisé.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil,

Madame René MOREL-BAGGIO, ses enfants et familles

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Le Locle, le 30 septembre 1971.

✆ 25 36 04 ou 33 17 20
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

A Neuchâtel et dans la région

La soudure d'une citerne lâche au remplissage
1500 litres de mazout dans l'Areuse à Boudry

C'est devenu un pépin classique : du fuel s'échappe d'une citerne d'une manière ou d'une autre et file dans le sous-sol ou se déverse dans un cours d'eau ou au lac, en empruntant les égouts. Une fois de plus, hier après-midi, l'accident s'est produit à Boudry !

Il était environ 16 heures quand le livreur d'une entreprise de carburants de Neuchâtel, brancha le tuyau de la conduite d'amenée du fuel à l'embouchure de deux citernes de 1500 litres chacune accouplées, (datant de 1963). Ce remplissage à distance se pratiquait dans un immeuble appartenant à une industrie, à l'entrée est de Boudry, avant le pont routier, dans les environs immédiats de la fabrique de batteries électriques.

SURPRESSION

Le malheur a voulu qu'il reste une certaine quantité de fuel dans les citernes. Si le remplissage s'était fait au pistolet, comme dans le réservoir à essence des voitures, et comme les prescriptions actuelles l'exigent, un simple débordement se fût produit. Mais, en l'occurrence, la conduite d'amenée du carburant étant vissée à celle d'entrée des citernes une surpression fit sauter une soudure d'un des deux réservoirs.

S'en étant aperçu par l'odeur dégagée, le livreur arrêta immédiatement le remplissage et renversa la vapeur : il repompa le millier de litres versé, dont une partie s'était échappé de la citerne endommagée et remplissait le bac de rétention. Mais le mal était fait.

Le fuel, dont on connaît l'extraordinaire pouvoir de pénétration, avait traversé le ciment glacé du bac — aujourd'hui l'Etat les exige en métal ou garni — d'un produit reconnu comme totalement imperméable — s'était répandu dans le sous-sol et, empruntant la voie d'un égout — l'un de ceux qui ne sont pas encore reliés à la station d'épuration des eaux de Cortaillod ! — s'en alla se déverser dans l'Areuse, entre la chute et le pont menant à la pisciculture.

DEUX BARRAGES

Le Centre de secours de Neuchâtel, spécialisé dans les interventions de ce genre, fut alerté vers 18 heures, après celui de Cortaillod qui n'est pas équipé pour de tels sinistres. Le major Haber-saat, deux officiers le plt Berger, le lt Dubied, le cpl Küffer et le sapeur Sauvain ainsi que le cpl Piguet, du service des ports, qui s'en fut là-bas avec son canot pneumatique à moteur, se rendirent sur les lieux. Ils eurent 50 mètres d'avance sur le front du fuel qui descendait les 3 km de la rivière et purent stopper l'hydrocarbure à 100 mètres de l'embouchure de l'Areuse dans le lac. Un peu plus tard, avec l'aide de M. Rothpletz, inspecteur cantonal de la police du lac, un second barrage fut mis en place, 20 mètres en amont. Il devait servir, au cours de la soirée, à l'épandage de produit absorbant, prélude à l'évacuation du produit polluant, une équipe comprenant notamment le plt Streit amenant à la nuit tombée le matériel de ramassage nécessaire.

PELLICULE BLANCHATRE

A ce moment-là, le mazout continuait de descendre l'Areuse, couvrant la surface d'une pellicule blanchâtre parsemée de feuilles mortes et de quelques poissons morts.

Il est difficile de dire combien de litres se sont ainsi échappés des citernes et l'on en saura plus lorsque, pour les besoins de l'enquête, celles-ci auront été retirées de leur fosse de béton. Toutefois, selon l'avis de spécialistes tels que MM. Rothpletz et Devenoges, de la section des eaux du service des ponts et chaussée — qu'accompagnait M. Mizel, secrétaire général de ce service — on peut estimer à 1000-1500 litres le fuel déversé dans la rivière à la sortie de Boudry.

Une enquête a aussitôt été ouverte par M. Weber, chef de la sûreté.

G. Mt.

Le « boudin » vient d'être installé.
(Avipress - J.-P. Baillod)

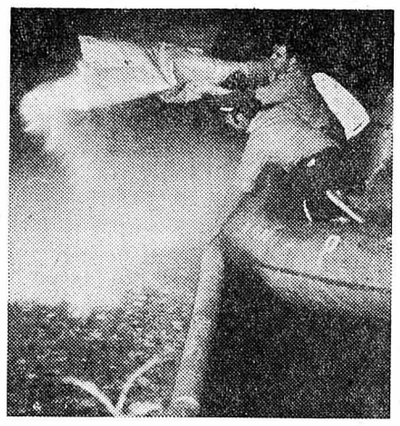

Le produit absorbant est déversé sur le mazout.

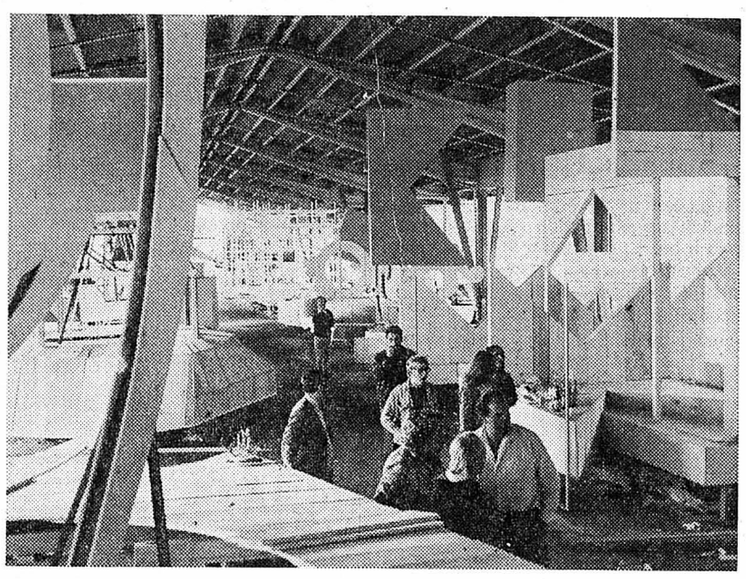

Un arc-en-ciel qui a encore trois jours pour prendre des couleurs...

Dans le jardin de M. Robert Schoor, à Marin, six mille dahlias et chrysanthèmes ont grandi tout spécialement pour être « sacrifiés » au dieu de la Fête des vendanges. Samedi, ils seront cloués en compagnie de près de 30.000 autres venus de Suisse allemande sur le char que M. Schoor prépare derrière sa maison.

C'est la 26me fois cette année qu'il tremble pour que les fleurs arrivent à temps, pour que le vent n'emporte pas le grand arc de cercle qu'on voit de loin au milieu des champs...

Il prépare une marée de coquillages blancs pour les quatre nymphes qui prendront place sur son œuvre dimanche. La maquette de M. Daniel de Coulon est devenue une grande « sculpture » de douze mètres de long, cinq de large et de haut, où s'affairent quelques personnes pour que l'illusion de couleurs, l'arc-en-ciel millénaire, (pour l'instant encore bien pâlot...) puisse s'exposer aux regards de la foule. Espérons seulement que cet arc-en-ciel ne défilera pas... entre deux averses ! (ALG)

L'affaire du domaine de Voëns rebondit comme une balle de golf

De notre correspondant :

Les balles de golf rebondissent parfois loin. L'affaire de la vente du domaine de Voëns pour y aménager un vaste terrain de golf est à l'image de ce sport : pleine de rebondissements.

Le 7 mai dernier, le Conseil général de Saint-Blaise unanime votait un crédit de près d'un million de francs pour acheter, pour la commune seule, tout le domaine, de 45 hectares d'un seul tenant. Le club de golf de Neuchâtel qui avait songé à acquérir toutes les terres de Voëns renonçait : le Conseil d'Etat et l'organe de recours cantonal, la commission de la propriété foncière rurale, présidée par M. Jean-François Egli, juge cantonal, avaient admis que le vallon de Voëns devait conserver son affectation agricole. L'argumentation des organes de l'Etat de Neuchâtel semblait très solide. Elle était appuyée par un rapport de 20 pages... un roc qui paraissait inébranlable.

SUCCÈS INATTENDU

Il apparaît que le Club de golf était peu décidé à recourir auprès du Tribunal fédéral. Les juristes les plus avisés estimaient que les chances de succès paraissaient très minces, presque inexistantes même. Cependant un recours fut déposé auprès des juges de Lausanne, quelques jours avant le 27 avril dernier, jour de l'expiration du délai.

Puis ce fut le coup de théâtre. A mi-septembre, le Tribunal fédéral cassa la décision des autorités neuchâteloises : les terres agricoles de Voëns pouvaient être transformées en un golf de 18 trous.

Le choc de cette décision était immédiatement ressenti dans les milieux agricoles et de l'aménagement du territoire. Il est évident que l'agriculture y perd des plumes.

RETOUR AU POINT DE DÉPART

Quant au Conseil général de Saint-Blaise, il avait décidé d'acheter des terres... et comme l'a déclaré un conseiller général, il n'a rien acheté du tout. D'ailleurs le Conseil d'Etat n'avait pas accordé sa sanction à l'arrêté du Conseil général de Saint-Blaise, dans l'attente d'explications complémentaires de la commune et du résultat du recours.

Ainsi, toute l'affaire revient en quelque sorte à son point de départ. La commune et le golf-club restent en lice pour acheter le domaine. Les deux partenaires l'achèteront-ils ensemble ? La commune l'acquerra-t-elle seule pour le louer au club de golf ? Des pourparlers se poursuivent entre le Conseil communal, le club de golf et la société anonyme qui vend le terrain. Elles ont lieu à huis clos et certains conseillers généraux de Saint-Blaise n'ont pas pu connaître toutes les ficelles de l'affaire.

SAINT-BLAISE

Perte de maîtrise

Alors qu'il circulait rue Egleri, à Saint-Blaise, à 10 heures, M. R. P., de Cressier, perdit la maîtrise de sa voiture peu avant le passage sous-voie. Son véhicule, roulant au milieu de la chaussée heurta l'auto de M. K. B., de Saint-Blaise qui venait en sens inverse, Dégâts matériels.

AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

Nombreuses condamnations

De notre correspondant :

Le tribunal de police a siégé mercredi matin, sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui remplissait les fonctions de greffier.

R. J. domicilié à Cortaillod, est prévenu de détournement d'objet mis sous main de justice. En effet, alors que des saisies de salaire en main propre lui avaient été notifiées, en tant qu'artisan indépendant, il ne s'est pas acquitté des mensualités échues, au préjudice de ses créanciers. De plus, il ne s'est pas acquitté du paiement de sa taxe militaire. Il est dès lors condamné à une peine de 20 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 3 ans, le sursis étant subordonné au dédommagement des lésés dans un délai de 6 mois, ainsi qu'aux frais fixés à 200 francs.

A. B., domicilié à Peseux, est renvoyé pour infraction à la LCR, scandale et outrage à un représentant de l'autorité. En effet, le prévenu circulait en automobile à la Grand-Rue à Peseux et n'a pas respecté le barrage et les disques d'interdiction de circuler en raison des travaux. Selon le rapport de l'agent verbalisateur, il l'aurait injurié et même provoqué du scandale sur la voie publique. Les débats n'ont pas permis de prouver avec certitude ces deux dernières préventions. Seule l'infraction à la loi sur la circulation a été retenue par le tribunal et sanctionnée par une amende de 59 fr. à laquelle s'ajoutent 35 francs de frais.

A. J. de Peseux est prévenu d'avoir toléré en tant que tenancier et responsable d'un hôtel, que trois personnes passent deux nuits dans son établissement, sans avoir rempli un bulletin d'arrivée. Cela lui vaudra de payer une amende de 40 fr. et 30 fr. de frais.

Alors qu'il se trouvait en état d'ivresse le samedi 28 août à 5 h du matin, M. S. de Corcelles faisait du scandale devant l'immeuble qu'il habite ; il criait et frappait contre la porte de la maison. Cette nuit mouvementée est sanctionnée par une amende de 90 fr. et 30 fr. de frais.

J.-M. R., domicilié à Sauges, a circulé sur la RN ê de Neuchâtel à Vaumarcus, au volant de savoiture. Lors d'un contrôle de police fait sur la place de parc des autocars de la Béroche, à Saint-Aubin, il fut suspecté d'ivresse . Soumis aux examens habituels, on découvrit que son taux d'alcool variait entre 1,92 et 2,12 gr‰. Il est condamné à une amende de 700 fr. avec radiation au casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 190 fr. de frais.

J. B., domicilié à Colombier, est aussi prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice, n'ayant pas payé des saisies de salaire en main propre. Il ne se présente pas à l'audience et est condamné par défaut à 8 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à 40 fr. de frais.

L. S., domicilié à Auvernier, a circulé avec un scooter sur la route cantonale d'Auvernier à Colombier, sans permis de circulation, ni assurance responsabilité civile. Il est condamné à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 130 fr. d'amende et 255 fr. de frais.

Le 16 mai vers 19 h, Mme A. M., domiciliée à la Sagne, circulait en automobile sur la route de Chambrelien à Rochefort. Arrivée à l'intersection avec la route Bôle-Rochefort, malgré le « Cédez le passage », elle n'a pas accordé la priorité à une motocyclette conduite par M. Ph. Z., lequel arrivait de Rochefort. Mme Maire, ayant freiné au milieu de la chaussée, le motocycliste s'est déplacé sur la gauche et sa machine a heurté l'avant droit de la voiture. Les débats ayant eu lieu mercredi passé, le président a rendu son jugement et a estimé que l'automobiliste A. M. n'avait pas pris les précautions nécessaires avant de s'engager sur la route principale, en ayant toutefois la présence d'esprit de s'arrêter mais un peu tard ; cette inattention lui vaut une amende de 80 fr. et 60 fr. de frais. Quant au motocycliste, il avait la possibilité de voir à environ 80 m une automobile qui, malgré une interdiction, prenait la décision de lui couper la route. Il semble qu'il a choisi la mauvaise solution en faisant un écart à gauche l'obligeant de violer une ligne de sécurité continue ; il aurait mieux fait de ralentir, voire de s'arrêter : il est donc condamné à 40 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

DEUX MORTS A MONTMOLLIN

La fin de l'audience a été consacrée aux débats qui devront mettre un terme au terrible accident survenu le 19 novembre 1970 sur la route Corcelles-Montmollin, sous la carrière de Montmollin. On se souvient qu'une automobile conduite par Y. C., de Coffrane, était entré en collision avec une voiture d'auto-école pilotée par Mme J. F., de Marin, aux côtés de laquelle se trouvait son moniteur M. P.-A. P. Tous deux y trouvèrent la mort. Y. C. est renvoyé pour homicide par négligence par contravention à la LCR. Le procureur général a requis une peine de 3 mois d'emprisonnement et 2000 fr. d'amende, alors que le mandataire du prévenu a conclu à un acquittement. Le jugement sera rendu mercredi.

Les champignons méritent - et exigent - un peu d'attention avant de passer à la casserole...

On aurait tôt fait de trouver un qualificatif assez bref pour le promeneur qui, ramassant des fleurs à la lisière d'un bois, écraserait d'un coup de semelle toutes celles qui ne lui plaisent pas ou qu'il ne connaît pas.

Un comportement pareillement aberrant est pourtant courant lorsqu'il s'agit de champignons — et bien peu s'en étonnent.

L'idée qu'une espèce peut être dangereuse ou simplement peu estimée incite de nombreux champignonneurs d'occasion à écraser sans distinction tout ce qu'ils rencontrent et ne ramassent pas. Si c'est, quelquefois, écarter un danger que de supprimer un doute de semblable manière, il n'en reste pas moins que le vrai champignonneur laisse à la nature — sans y toucher — ce qu'il ne choisit pas. Rien de plus déprimant et révoltant pour un mycologue que de contempler un « rond de sorcière » piétiné par un promeneur bien certain d'avoir évité à son prochain une intoxication fongique...

PRUDENCE

La saison, quoique avancée, est actuellement favorable à la cueillette, aussi bien dans les pâturages du Jura et des Préalpes qu'en plaine. Des centaines d'amateurs ont déjà retrouvé « leurs » coins et fouillé clairière et forêts. Si peu d'accidents, jusqu'ici, ont été signalés — bien que le nombre de champignonneurs ait nettement augmenté — cela est dû en particulier au patient travail d'information des sociétés mycologiques, à leurs expositions et aux contrôles qu'elles assurent. La prudence, toutefois, en plus du respect de la nature, devrait être une règle à ne jamais transgresser. Un exemple suffit : l'ingestion d'un centimètre cube d'amanite phalloïde, vireuse ou printanière provoque une intoxication extrêmement grave et le plus souvent la mort, par destruction des cellules du foie, des reins, du muscle cardiaque et du système nerveux. Il y a, en France, pour citer une statistique, plus de 300 décès ou accident graves par an, causés par les champignons, alors qu'il y en a moins de 20 amenés par des morsures de serpents...

A quoi sert-il, quand on a l'intention de les faire contrôler par un expert, de remplir son panier de champignons que l'on connaît mal ou pas du tout ? Mieux vaut, dans ce cas, ne prendre qu'un seul exemplaire des espèces sujettes à caution, quitte à revenir, ensuite, compléter sa cueillette. Trop de champignons sont encore inutilement détruits.

L'empirisme et les idées vagues sur les odeurs et les couleurs conduisent presque certainement à des confusions dangereuses. Il n'existe, en fait, qu'un seul moyen d'éviter tout empoisonnement par les champignons : c'est de les connaître par leurs caractères botaniques. En cas de doute — même le plus petit — mieux vaut consulter un mycologue averti. Un guide bien illustré vaut de toute façon mieux que des « il me semble... »

Quelques règles générales devraient être observées scrupuleusement. Ne cueillir, premièrement, que des champignons jeunes, frais et aisément identifiables ; les récolter délicatement avec leur pied, et ne pas les couper à mi-hauteur. Eviter de prendre des champignons après plusieurs jours de pluie ou de nuits de gel, car leur décomposition est beaucoup plus rapide. Les nettoyer immédiatement et complètement. Il est indiqué pour le transport, d'utiliser un petit panier ou un sac de toile, les cornets en plastique et les boîtes fermées favorisant la fermentation. Avant d'être mis au réfrigérateur, les champignons doivent être découpés et préparés, de manière à pouvoir être utilisés immédiatement. Si on veut les sécher, on le fera le jour même et de préférence dans un four à peine tiède, jusqu'à dessication complète.

EN CAS...

En cas de doute sur la comestibilité d'un champignon ou d'une cueillette, on peut s'adresser aux polices locales qui indiquent les noms et adresses des experts désignés officiellement ou par les sociétés mycologiques.

En cas de malaise (trouble gastro-intestinaux, soif ou sécheresse de la bouche, diarrhées, dilatation ou rétrécissement pupillaire, tachycardie, difficultés à avaler, etc.) mieux vaut prendre immédiatement la direction d'un hôpital, en gardant, pour examen, quelques reliefs du repas. Les amanites sont nombreuses cette année...

G. St.

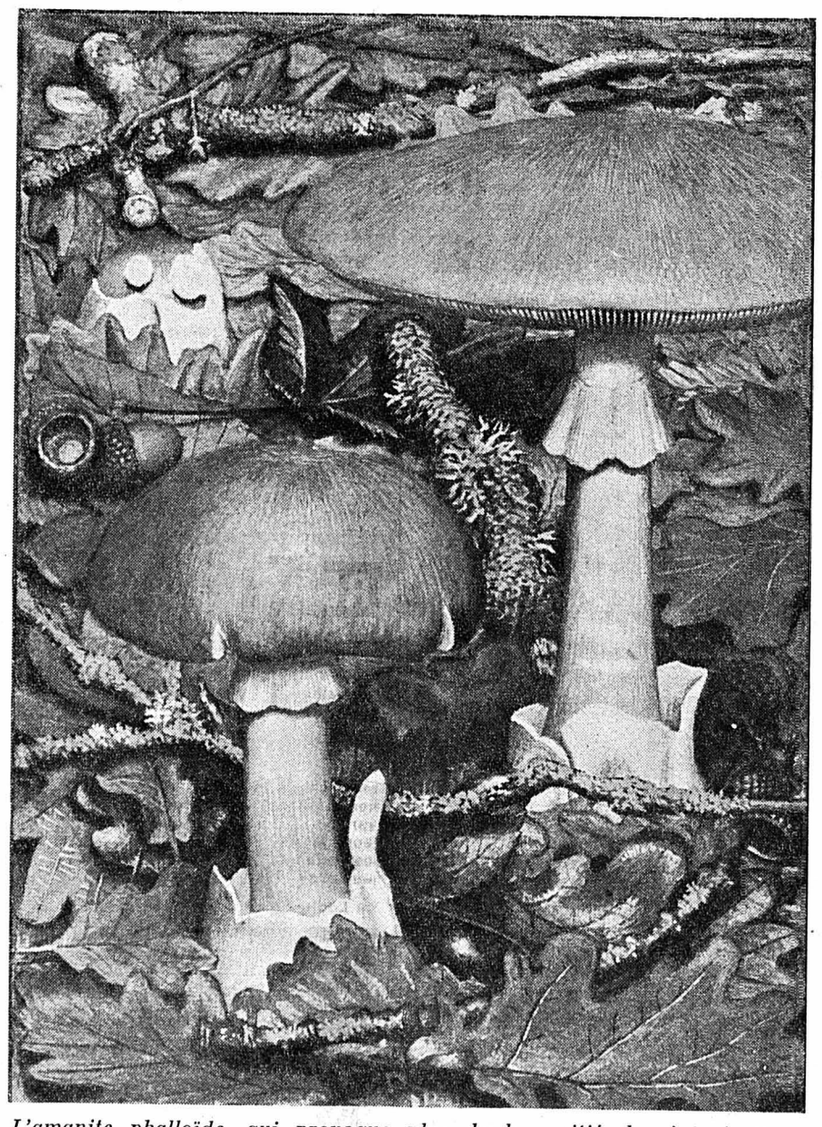

L'amanite phalloïde, qui provoque plus de la moitié des intoxications graves, est un champignon dont le chapeau peut atteindre une douzaine de centimètres de diamètre. Sa couleur oscille entre le jaune verdâtre clair et foncé. Les lamelles sont blanches, serrées et libres. Le pied est mince, mais renflé à la base. De même que pour l'amanite printanière et vireuse, les « signes distinctifs » sont la volve et l'anneau.
(Dessin tiré de « Champignons dans la nature », éd. Delachaux et Niestlé.)

au Jour le jour

Voulez-vous devenir auxiliaire hospitalière ?

De très nombreuses personnes disposent de plusieurs heures de loisirs, qu'elles pourraient utiliser d'une manière extrêmement intéressante : en devenant auxiliaire hospitalière.

Depuis des années, les hôpitaux, les cliniques, les maisons d'accueils manquent de personnel. Les infirmiers et infirmières sont submergés de travail, devant effectuer des tâches qui ne sont pas de leur domaine, alors qu'ils seraient plus utiles en donnant les soins exigés par les malades.

La Croix-Rouge forme des auxiliaires hospitalières dont la tâche est de rendre de multiples services aux malades, allant des soins élémentaires à l'alimentation, du rangement d'un bouquet de fleurs au lavage des cheveux. Elles jouent le rôle de « dames de compagnie », elle sont, surtout, des « présences » pour les gens alités. Une parole, un geste, un sourire, suffisent souvent à un malade pour reprendre espoir.

Comment devenir auxiliaire hospitalière ? Il suffit de suivre des cours régulièrement organisés dans différentes régions. Le programme comprend vingt-huit heures d'enseignement théorique et pratique donné par un médecin et une infirmière, puis nonante-six heures de stage pratique dans un hôpital, réparties en journées entières ou en demi-journée.

Le section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz de la Croix-Rouge suisse a déjà formé de nombreuses auxiliaires-hospitalières, mais il en manque encore. C'est pourquoi un nouveau cours va être organisé dès le 19 octobre. Une séance d'information aura lieu auparavant (le 7 octobre au collège des Terreaux) et il ne fait aucun doute que les renseignements fournis inciteront de nombreuses Neuchâteloises à devenir auxiliaire hospitalière. Elles pourront, quant elles le voudront, passer quelques heures ou quelques jours auprès des malades et les connaissances acquises durant le stage leur seront également précieuses pour soulager les membres de leurs familles lorsqu'ils sont malades.

NEMO

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Pourquoi faire venir en Suisse des enfants bengalis ?

Monsieur le rédacteur en chef,

Puis-je vous prier de transmettre à votre collaborateur J.E. mes félicitations pour son article sur M. Kaiser ? Je suis entièrement d'accord avec lui. M. Kaiser est un homme admirable, mais un utopiste, et la patience du gouvernement suisse envers lui est sans borne.

Lors de la tragédie du Biafra, M. Kaiser proposait à chaque famille suisse d'adopter un enfant noir. A-t-il pensé à ce que deviendraient ces enfants dans 20 ans ? Inadaptés, souvent incapables de travailler au rythme de chez nous, ils seraient séparés de leurs familles adoptives par un abîme d'incompréhension.

Quand la France participait à la guerre d'Indochine, l'Œuvre pour la protection de l'Enfance ne permettait plus aux familles qui hébergeaient des enfants vietnamiens de les adopter, ayant fait de trop mauvaises expériences quand ces enfants devenaient des adolescents. On disait alors aux gens charitables : « Elevez l'enfant et passez l'acte d'adoption quand il sera majeur, s'il en est digne ».

Pourquoi faire venir en Suisse des enfants bengalis, pakistanais, etc. ? Ce sont des Orientaux fatalistes qui ne se rendent pas compte de leur misère, n'ayant hélas pas connu autre chose depuis leur naissance. Pourquoi leur mettre sous les yeux le spectacle de notre abondance, puis les renvoyer chez eux, révoltés et envieux ? Il faut secourir ces pauvres gens par tous les moyens possibles, mais les laisser dans leur milieu.

La Suisse a envoyé des millions pour les réfugiés pakistanais aux Indes ; c'est tellement inutile et cruel de maintenir ces gens, ivres de souffrances, dans leurs pauvres tentes, sous la boue de la mousson. La seule chose intelligente eût été d'envoyer au Pakistan un fort contingent de Casques bleus qui auraient commencé par mettre sous les verrous ceux qui, pour satisfaire leur petite gloire personnelle ont plongé leur pays dans un bain de sang. Puis, rétablissant l'ordre et rassurant la population, il aurait permis aux expatriés de rentrer dans leurs foyers détruits. A ce moment-là, sans arrière-pensée, on pouvait envoyer nos millions pour reconstruire villages, hôpitaux, écoles etc. Au lieu de ça, demain ou dans quelques mois, il y aura une tentative de révolution en Birmanie, au Malacca ou en Indonésie, et la Suisse, avec d'autres pays occidentaux qui devraient avoir honte de leur prospérité, payera les pots cassés.

Je suis fatiguée aussi d'entendre toujours critiquer notre abondance ! L'essentiel n'est pas de manger une poignée de riz et de se frapper la poitrine quand tout va bien, mais de garder la tête haute quand tout va mal, et c'est ce que nous avons fait durant la dernière guerre. Personne ne s'est plaint des restrictions souvent sévères, la plupart des familles ont partagé leur pitance avec un ou plusieurs enfants étrangers, ont entouré les réfugiés et aidé, jusqu'à la limite de leur force, les malheureux ! Je pense en particulier aux convoyeuses qui allaient chercher les enfants dans les pays en guerre. Non, je n'ai pas honte de notre prospérité momentanée, mais j'aimerais être sûre que l'aide aux enfants des pays sous-développés ou en guerre, est efficace et durable.

Veuillez recevoir, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations les meilleures.

Alice SCHUPBACH

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

AVIS AUX USAGERS DE LA ROUTE
Mesures de circulation pendant la Fête des vendanges

A l'occasion de la Fête des vendanges, des mesures exceptionnelles de circulation seront prises du samedi 2 octobre, dès 13 h 30, au dimanche soir 3 octobre.

Le détail de ces mesures peut être consulté dans les vitrines d'affichage officiel et dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel du 29 septembre.

Les usagers sont invités à se conformer à la signalisation et aux ordres des agents. Nous remercions par avance tous ceux qui faciliteront la tâche de la police durant ces deux journées difficiles.

La direction de la police

VILLE DE NEUCHÂTEL

MUSÉES

En raison de la Fête des vendanges, les dispositions suivantes ont été prises concernant les musées de la ville :

Musée d'art et d'histoire : fermé samedi 2 et dimanche 3 octobre. La prochaine séance des **automates Jaquet-Droz** aura lieu dimanche 17 octobre.

Musée d'histoire naturelle : fermé dimanche 3 octobre.

Musée d'ethnographie : ouvert dimanche 3 octobre de 10 à 13 heures sans interruption. Fermé l'après-midi. **Exposition : Les Touareg.**

Direction des Musées

FÊTE DES VENDANGES 1971
TRANSPORTS PUBLICS DE NEUCHÂTEL

Du vendredi 1er octobre 1971 à 19 heures au dimanches soir 3 octobre (dernières courses), le libre service est supprimé.

Ligne 1-2 Saint-Blaise - Clos-de-Serrières
Samedi dès 16 heures et dimanche dès 12 h 10, les trolleybus circulent seulement :
— de Saint-Blaise au collège de la Promenade (Clos-Brochet durant le cortège) ;
— du Clos-de-Serrières à la place Pury.
Dimanche dès 8 h 30 les arrêts Jardin anglais et Université ne sont plus desservis.

Ligne 3 Neuchâtel - Peseux - Corcelles
Samedi dès 16 h 10 la ligne est coupée à la Croix-du-Marché.

Ligne 4 Neuchâtel - Cernier
Samedi dès 19 h 30 et dimanche dès 8 heures les autobus observent le sens unique suivant : place Pury - rue Bachelin - avenue des Alpes et retour par les Parcs.

Ligne 5 Neuchâtel - Boudry et Cortaillod
Dimanche de 12 à 20 heures, les arrêts facultatifs ne sont pas desservis entre Auvernier et Boudry.

Ligne 6 Centre - Gare CFF
Samedi après le départ de la course de 16 heures et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée au haut des Terreaux.

Ligne 7 Centre - La Coudre - Hauterive
Samedi après le départ de la course de 16 h 02 et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée au haut des Terreaux. Il en est de même après le départ de 21 h 02 et jusqu'à 22 h 50.

Ligne 8 Centre - Boucle des Parcs
Samedi après le départ de la course de 16 h 02 et jusqu'à la fin cortège des enfants, la ligne est coupée au-haut des Terreaux. Il en est de même après le départ de 21 h 02 et jusqu'à 22 h 50. Samedi dès 19 h 30 et dimanche dès 8 heures les trolleybus observent le sens unique suivant : rue Bachelin - avenue des Alpes et retour par les Parcs.

Ligne 9 Centre - Cadolles
Du vendredi à 17 heures au lundi à 7 heures, la rue Matile sera à nouveau empruntée par les autobus. Dès lundi 7 heures, reprise des travaux impliquant l'interdiction de circuler.
Samedi, départs toutes les 15 minutes de 9 h 31 à 12 h 31. Samedi après le départ de la course de 16 h 01 et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée au haut des Terreaux. Dimanche, rue Matile à sens unique, descente par le Rocher. Dès 22 heures, parcours normal. Dimanche, horaire spécial : de 13 h 31 à 15 h 01 service aux 30 minutes ; départs centre aux 01 et 31, départs Cadolles aux 15 et 45.
De 15 h 01 à 19 h 01 service aux 15 minutes ; départs centre aux 01, 15, 31, 45, départs Cadolles aux 00, 15, 30, 45.
Dès 19 h 01, horaire normal.

SPÉCIAUX AU DÉPART DE NEUCHÂTEL CENTRE
(Abonnements, cartes au porteur et permis non valables).

Nuit du vendredi au samedi
Pour Saint-Blaise, Clos-de-Serrières, Peseux-Corcelles, Valangin-Cernier, Boudry-Cortaillod, la Coudre-Hauterive, la boucle des Parcs, funiculaire Ecluse-Plan, correspondance pour la Béroche via Areuse :
24.00

Nuit du samedi au dimanche
Pour Saint-Blaise, Clos-de-Serrières, Peseux-Corcelles, la Coudre-Hauterive et la boucle des Parcs :
24.00 0.30 1.00 1.30 2.00 2.30 3.00 3.30 4.00
Pour Valangin-Cernier :
24.00 —.— 1.00 —.— 2.00
Pour Boudry-Cortaillod :
24.00 * 0.30 1.00 * 1.30 2.00 * —.— 3.00 —.— 4.00
* correspondance pour la Béroche via Areuse.

Pour le funiculaire Ecluse-Plan
24.00

Nuit du dimanche au lundi
Pour Saint-Blaise, Clos-de-Serrières, Peseux-Corcelles, Boudry-Cortaillod, la Coudre-Hauterive, la bouche des Parcs et funiculaire Ecluse-Plan :
24.00
Pour Valangin-Cernier :
20.00 22.00 24.00

IMMEUBLES

A Hauterive, à quelques minutes de l'arrêt du trolleybus,

APPARTEMENT A VENDRE

de 5 pièces (100 m2 + terrasse), tout confort, avec cheminée de salon. Libre dès fin octobre 1971. Prix : Fr. 107.000.— + garage Fr. 10.000.—.

Faire offres à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

VERBIER Valais
Alt. 1500 m
A vendre

STUDIOS à partir de Fr. 39.900.—
APPARTEMENTS 2 pièces à partir de Fr. 65.000.—

Autres possibilités en appartements et chalets
Renseignements et documentation :
Agence immobilière DOMUS, 1936 Verbier
Tél. (026) 7 29 52

agence 13 * 13
Ø 25 13 13
NEUCHATEL
Orangerie 8
offre à vendre

Terrains

Dombresson
4000 m2, pour locatifs en bordure de route cantonale.

Cressier
1744 m2, belle vue sur le village.

A vendre, centre est de Neuchâtel,

immeuble locatif

construction 1962, comprenant : huit appartements de 4 ½ pièces et un de 3 ½ pièces. Bien entretenu.

Magnifique situation.

Adresser offres écrites à DM 2192 au bureau du journal.

A vendre
VILLA
à Neuchâtel, 12 pièces, grand confort. Situation splendide.
Ecrire sous chiffres OV 2166 au bureau du journal.

A vendre, à proximité de Bienne (Aegerten),
appartements
de haut standing, séjour 48 m2, 2 ½ à 5 ½ pièces.
Belle situation calme.
Prix avantageux, à partir de 139.500 fr.
Facilités de paiement. Hypothèques assurées.
Ecrire sous chiffres C 920461, à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

A vendre
COL-DES-MOSSES PETIT CHALET DE VACANCES
2 pièces, cuisine, douche, entièrement équipé. Prix très intéressant.
Tél. (029) 4 60 95.

A vendre, sur la route Lausanne-Estavayer, à 20 km de Lausanne,
café-restaurant
avec immeuble. Excellente affaire ; pas de reprise de clientèle.
Ecrire sous chiffres PO 902067 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

A vendre au cœur de Verbier (Valais)
chalet rustique
avec confort ; convient pour club ou grande famille.
Ecrire sous chiffres P 36-902 041 à Publicitas, 1951 Sion.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

A vendre au bord du lac de Morat
week-end
meublé, 1 cuisine, 2 chambres, salle de bains, balcon, garage, terrain arborisé de 750 m2.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

A LOUER

LES PONTS-DE-MARTEL
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, logement de
3 chambres
et dépendances.
S'adresser : **ÉTUDE WAVRE,** notaires.
Tél. 25 10 63.

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Service Immobilier
P. Girardier
13, rue du Château
NEUCHATEL
Tél. 038 24 25 25

offre à louer **AU LANDERON,** dans immeuble locatif neuf, à partir des 1er octobre, 1er novembre et 1er décembre 1971,
APPARTEMENTS
de 3 ½ pièces et 4 ½ pièces.
Immeuble situé au bord du lac.

AUX PONTS-DE-MARTEL
APPARTEMENTS
de 3 pièces et 5 pièces à partir des 1er octobre 1971 et 1er janvier 1972.

A louer à partir du 1er novembre 1971 (éventuellement 1er octobre 1971), à la Neuveville (commune le Landeron),
studio
1 1/2 pièce
avec cabinet de toilette. Sans cuisine.
3me étage.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 15 20 ou à la gérance, tél. (031) 22 85 37.

Monruz
A louer
appartement
3 ½ pièces, cuisine, salle de bains, W.-C., confort modeste, pour le 1er octobre 1971.
Ecrire sous chiffres GN 2177 au bureau du journal.

A louer, immédiatement à Boudry,
appartement de 7 pièces
agencement moderne.
S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer, tout de suite ou à convenir, rue de la Dîme, Neuchâtel,

appartements tout confort

1 appartement de 6 ½ pièces, **Fr. 980.— ;**
1 appartement de 2 ½ pièces, **Fr. 510.—,**

plus charges.

Tél. (038) 41 12 84.

A louer ou à vendre à Corcelles (Neuchâtel),

VILLA

comprenant :

au rez-de-chaussée supérieur : entrée-dégagement, living (avec cheminée), salle à manger avec accès sur terrasse extérieure, 2 chambres à coucher, cuisine parfaitement agencée, salle de bains, W.-C. séparés ;

au rez-de-chaussée inférieur : 2 chambres, 1 local, cave (abri PA), buanderie-séchoir. Possibilité d'aménager un appartement de 1 ou 2 chambres avec petite salle de bains-W.-C., niche à cuisiner et entrée séparée.

Construction soignée - tout confort - situation très tranquille dans zone de verdure - vue sur le lac - garage.

Renseignements, plans et visite :

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. 25 76 71.

Aux industriels et commerçants

- Que pensez-vous d'un siège représentatif à Bienne ?
- Comment améliorer cette image ?
- Comment pensez-vous résoudre le problème de l'expansion ?

Nous louons au printemps 1972 un immeuble commercial pour bureaux, élégant et représentatif comprenant 3 étages, d'une superficie de 500 m2 par étage, subdivision selon désir, situé au centre de la ville de Bienne.

Les locaux sont entièrement climatisés, dotés de parois volantes, de tapis tendus et d'un éclairage ultra-moderne.

Places de parcage dans la maison.

Prière de nous téléphoner au No (032) 3 45 25
Shopping S.A., Bienne.
Gérance H. Keist, 56, rue Centrale.

A louer
appartement
de 2 ou 3 chambres, balcon, chauffage central général et eau chaude.
A Concise, à 2 minutes de la gare et du lac.
Tél. (024) 4 51 18.

IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHATEL
Tél. (038) 25 48 33

A LOUER
dès le 24 octobre 1971,
Cressier, logement-studio
d'une chambre, coin cuisine, salle de bains et dépendances.
Loyer : Fr. 250.— + charges.

Dès le 24 mars 1972,
NEUCHATEL
Beaux-Arts 9,
APPARTEMENT DE 5 CHAMBRES
avec salle de bains et dépendances. Loyer Fr. 350.—.

A VENDRE, BOLE, MAISONNETTE DE VACANCES
située dans la forêt, situation tranquille et ensoleillée, à proximité immédiate de la route Bôle-Rochefort, accès aisé, comprenant : 3 chambres, cuisine, dépendances et terrain. Alentours en nature de jardin, prés et bois de 1200 m2. Fr. **42.000.—.**

NEUCHATEL
Vy-d'Etra 39,
VILLA TERRASSE DE 5 1/2 CHAMBRES
avec tout confort, situation dominante avec vue imprenable.
Fr. 206.000.—.

Appartement 4 pièces, région Saint-Blaise, tout confort, balcon, garage, à
SOUS-LOUER
non meublé, pour une période de
6 MOIS
Adresser offres écrites à CL 2191 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

TERRAIN
Nous cherchons à louer ou à acheter 2000 à 5000 m2 environ, éventuellement avec construction existante. Accès à route principale, région littoral neuchâtelois.
Faire offres sous chiffres GP 2195 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Les restaurants BEAULAC
cherchent :
sommelier (ère)
chef de rang
fille ou garçon de buffet
(débutant(e) accepté(e).
garçon d'office
Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant.

ÉTABLISSEMENT DE LA VILLE LE MALOJA cherche :
sommelières
filles de buffet
garçons de buffet
Tél. (038) 25 66 15 ou 24 10 98.

Restaurant, avenue de la Gare, cherche
sommelière
Congé le dimanche. Bons gains assurés. Si nécessaire chambre à disposition.
Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 25 40 98.

La confiserie-tea-room, P Hess, Treille 2, 2000 Neuchâtel, cherche
sommelière
Débutante acceptée.

On cherche :
une fille de buffet
Nourrie, logée.
S'adresser à l'hôtel du Lac, Auvernier. Tél. 31 21 94.

Nous cherchons pour nos nouveaux locaux
ouvrier (ère)
pour travaux d'atelier et de magasinage. Personne bilingue désirée.
Tél. 24 47 67.

Magasin de la place désire engager une très bonne
VENDEUSE
pour son important rayon **JOUETS**

Place stable, bien rémunérée.
Ambiance de travail agréable, tous les avantages sociaux actuels.

Seules personnes de la branche, ayant expérience et qualification requises, sont invitées à présenter leur postulation sous chiffres IS 2197 au bureau du journal.
Discrétion absolue garantie.

Nous cherchons graveur

capable d'assurer, après mise au courant, direction technique d'une entreprise de moyenne importance. Age idéal 28-35 ans. Situation d'avenir exceptionnelle. Intéressement futur offert.

Faire offres, avec prétentions sous chiffres AM 2171 au bureau du journal.

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons
ÉLECTRICIEN D'USINE
spécialisé dans le
DÉPANNAGE

Activité :
— La surveillance et le dépannage de machines et installations modernes
— Participation à l'élaboration de nouveaux produits.

Exigences :
— Plusieurs années de pratique dans une activité similaire (âge idéal 28-40 ans)
— Des connaissances en électronique sont souhaitables.

Prestations :
— Salaires et prestations sociales modernes
— Travail largement indépendant.

Faire offres au Secrétariat général, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, ou téléphoner au (038) 42 12 42, interne 226.

CABLES CORTAILLOD

Si vous appréciez une
activité indépendante et d'avenir
et que vous soyez à même de faire preuve d'initiative et capable de gérer un important portefeuille de clients, vous trouverez dans notre
SERVICE EXTÉRIEUR
la situation qui doit vous convenir.
Nous vous garantissons une mise au courant approfondie, un salaire fixe, des frais, commissions et caisse de pension.

Faites-nous parvenir vos offres de service sous chiffres P 28-900261 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel et nous prendrons immédiatement contact pour vous renseigner de manière détaillée.

Henniez naturelle

non gazeuse *

Ses vertus digestives
et diurétiques,
sa minéralisation bien équilibrée,
sa saveur agréable,
font de l'Henniez l'eau minérale
la plus demandée
en Suisse

bouteille en verre

Au restaurant
bouteille ½

Caisse
de 12 bouteilles
pratique pour
la consommation
familiale!

Fraîche de la Source

Point Silva

Henniez Lithinée SA Sources minérales

OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT TERMINUS
2300 la Chaux-de-Fonds, cherche

cuisinier qualifié

pour restauration soignée.

Nous offrons une place stable dans une brigade moyenne, ambiance de travail agréable.

Congés réguliers, bon salaire.

Entrée immédiate.

Téléphoner au (039) 22 56 04.

CRÉATION WATCH CO, S.A.,
25, ch. des Vignes, Hauterive, engage

employée dactylographe

pour son département d'expédition. Mise au courant rapide ;

personnel féminin

pour travaux faciles d'emballage, également à temps partiel.

Tél. 33 35 61.

BAR-RESTAURANT LA PRAIRIE
cherche, pour vendredi, samedi et dimanche (Fête des vendanges),

personnes

pour travaux divers.
hommes ou femmes.
Téléphoner au 25 57 57 ou se présenter : Grand-Rue 8, Neuchâtel.

Le Garage du Lac, à Saint-Blaise (agence Citroën), cherche pour le 1er novembre ou date à convenir,

un mécanicien sur autos

Faire offres à J.-P. Bourquin,
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 21 88.

Vendeuse

est cherchée.

Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

Confiserie Schmid,
rue du Concert, Neuchâtel.
Tél. 25 14 44.

Monteur électricien

s'intéressant au montage des antennes TV et à la réparation des apparells radio et TV (sera mis au courant dans l'entreprise) est cherché.

Adresser offres sous chiffres MK 2104 au bureau du journal.

Je cherche, pour entrée immédiate,

manœuvre de garage

Travaux faciles, auxiliaire au service essence ; bonnes conditions de travail.
Garage Central,
Maurice Ducommun,
Grand-Rue 5, Peseux.
Tél. 31 12 74.

Nous cherchons

aide remplaçante chef de groupe

Les candidates pouvant justifier d'une telle activité sont priées de téléphoner au (038) 42 12 42, interne 218.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Grand'Chic

FOURRURES

En achetant chez nous, vous avez l'avantage de trouver un très grand choix, toute la gamme des fourrures au prix les plus bas, de toute première qualité.
Facilités de paiement.

D. GLOCKNER
2525 LE LANDERON
Rue du Temple 10 a
route de Lignières.
Téléphone (038) 51 14 73.

LOTERIE ROMANDE

plus que 2 jours !

à la Sagne / Ne

054

Yoplait a créé un nouveau péché autorisé, sa fine crème dessert pour vos recettes ou à la cuillère
Selon votre gourmandise vous pouvez napper d'une fraîcheur Yoplait caramel ou Yoplait chocolat les fruits de saison que vous préférez
Et si vous ne pouvez pas attendre pour déguster votre crème de gourmet prenez simplement votre cuillère
Comment préférez-vous votre nouvelle crème dessert Yoplait

Des rideaux neufs,
achetés le matin,
montés le soir, sans peine,
sans travaux de couture.

M-VARIOSETTE
Rideaux "prêts à suspendre" maintenant en Multipack

Système testé et recommandé par l'Institut suisse de recherches ménagères IRM

MIGROS Multipack

Peuvent être adaptés à n'importe quelle fenêtre de 120 à 240 cm de hauteur. En Trevira de première qualité, ourlés et munis d'une bande de plomb. Montage simple et ajustage au centimètre près. **Instructions de montage sur chaque emballage.**

M-VARIOSETTE
4 dessins, 4 hauteurs (150, 180, 210, 240 cm), différentes largeurs, pour la plupart des fenêtres.

de 22.- à 50.-

Economisez grâce au Multipack 10.-
en achetant 2 rideaux, au choix
(15.- en achetant 3 rideaux) etc.

Glisseurs pour tous les rideaux, à des prix Migros.

Une exclusivité
MARCHÉS MIGROS
Rue de l'Hôpital et Peseux

A vendre, à l'élevage « Von Klein Glück »,
SUPERBES BERGERS ALLEMANDS
noir et feu, sujets robustes avec pedigree, âgés de 3 mois, issus de parents possédant des nerfs d'acier, beaucoup de courage et du mordant extraordinaire. Très bon caractère pour le dressage. Beaux sujets en parfaite santé et vaccinés.
Renseignements :
tél. (037) 22 41 25.

Il est difficile de nous surpasser en
TAPIS MUR À MUR
- Le choix
- La qualité
- Le service irréprochable
- Toujours les plus bas prix

Benoit
TAPIS - MEUBLES - RIDEAUX
Maillefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel
Devis sans engagement - Crédit

Cette semaine arrivage de
thon frais
Recette : thon grillé
4 tranches de thon frais — huile d'olive — un oignon — 2 gousses d'ail — fines herbes hachées — sel et poivre.
Préparez une marinade avec l'huile d'olive, les fines herbes, l'oignon et l'ail hachés. Ajoutez le sel et le poivre. Laissez mariner le poisson pendant une demi-heure. Faites griller et arrosez les tranches de thon en cours de cuisson avec la marinade.
Au magasin spécialisé
Lehnherr frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

DÉMÉNAGEMENTS
PETITS TRANSPORTS
SUISSE - ÉTRANGER
D. ROTHPLETZ (038) 25 35 90
Saint-Nicolas 12 2000 NEUCHATEL

Devenez propriétaire d'un BOXER
A vendre chiots BOXER fauves, avec pedigree, excellente ascendance, oreilles coupées.
Elevage du Brésil : Ependes (FR).
Tél. (037) 33 15 01.

En toute saison, vous avez avantage à choisir vos meubles chez
meubles perrenoud sa
Venez visiter nos magasins et vous verrez!
à Neuchâtel:
Rue de la Treille 1
Membre de la plus grande chaîne romande de l'ameublement

NOTRE FEUILLETON

L'Inconnue du train de Madrid

par 21

LILIANE ROBIN

Par instants, la jalousie déferlait en elle, comme une vague dévastatrice et elle se prenait alors à haïr la blondeur, le teint de lis et les tendres yeux verts de Marylène auxquels elle ne savait pas qu'elle opposait sa taille souple et sa beauté de fille d'Espagne. Et la souffrance lui transperçait le cœur lorsque Juan contemplait longuement l'étrangère.

Elle observait souvent l'intruse et ses sens étaient à ce point tendus vers elle qu'elle avait fini par déceler, tout comme Juan et Miguel l'avaient fait à son contact, que la jeune Française n'était pas complètement heureuse. Une ombre secrète planait sur son destin, cela Luisa l'aurait juré. Qu'était-ce ? Quel grave événement avait marqué sa vie ? Chargée du fardeau de ses souvenirs, Marylène en gardait jalousement le secret.

Et cette légère mélancolie, qu'elle savait d'ailleurs estomper adroitement quand elle le voulait, était encore un atout qui ne la rendait que plus touchante.

Si rien, en apparence, ne semblait changé chez les Arenys, tout l'était cependant par la simple présence, sous leur toit, de Marylène Givral.

Indifférent aux tourments de l'humanité, à ses amours, à ses secrets comme à sa joie, le temps s'écoulait lentement, poursuivant sa course immuable.

× × ×

Un matin, Juan, qui devait se rendre en ville, rencontra Marylène dans le hall. Elle avait entre les mains deux enveloppes et semblait sur le point de sortir.

— Voulez-vous que je poste vos lettres ? proposa-t-il aimablement.

Les mots n'avaient pas franchi ses lèvres que, déjà, il les regrettait.

Il avait parlé sans réfléchir, avec l'intention de lui être agréable, mais, immédiatement, Marylène s'était troublée. Il devina clairement que l'offre lui déplaisait. N'allait-elle pas prendre pour de l'indiscrétion de sa part ce qui n'était qu'empressement serviable ?

Elle hésita une seconde, rougit et finalement choisit l'une des enveloppes qu'elle lui tendit.

— Merci, Juan. Vous pourrez poster celle-ci, dit-elle. Je me souviens, tout à coup, que j'ai oublié quelque chose d'important dans l'autre. Je la conserve pour y ajouter un post-scriptum...

Mais il ne fut pas dupe et éprouva une gêne soudaine.

Un coup d'œil involontaire lui avait dévoilé que la missive qu'elle avait entre les mains était destinée à gagner l'étranger. En bas de l'enveloppe, tracé en gros caractères, il avait pu lire un nom : France.

Ainsi, elle écrivait à quelqu'un qui résidait dans son pays.

Mais à qui ? Elle avait déclaré n'avoir plus de proches parents. A des amis, peut-être ? Mais alors, en ce cas, pourquoi le lui cacher ? Car, il en avait la certitude, elle n'avait pas voulu lui confier cette lettre afin de lui dérober le nom et l'adresse du destinataire.

Tandis que le cerveau de Juan était, en un éclair, traversé par ces pensées, Marylène reprit soudain :

— L'enveloppe que je vous ai remise est rédigée à l'adresse de Miguel Oriola... Je voulais précisément vous parler à ce sujet. Miguel, vous le savez, est à Madrid. Il m'a écrit ces jours-ci pour m'informer qu'il allait venir passer deux jours à Séville. Il me demande de l'accompagner à Cordoue, dimanche prochain. Je lui réponds que j'irai volontiers si vous n'y voyez pas d'inconvénients au sujet de Loretta.

Juan éprouva une vive déception mais il n'y fit aucune allusion.

— Vous êtes tout à fait libre, Marylène, répondit-il simplement.

Il ne lui dit pas qu'il avait projeté tout autre chose à son intention et qu'il avait espéré l'emmener, ce même dimanche, ainsi que Luisa et ses sœurs, à Cadix, au bord de l'Atlantique. Il s'était réservé de lui en faire la surprise mais il était trop tard.

Trop tard ! Ces deux mots, tout à coup, firent naître en lui une soudaine angoisse et les griffes de la jalousie s'implantèrent dans son cœur. N'était-il pas trop tard, en effet, pour conquérir l'amour de Marylène, et Miguel Oriola ne l'avait-il pas devancé ? Ce voyage à Cordoue n'était-il pas un prétexte d'amoureux ?

Ils étaient là, face à face, silencieux et hantés tous deux par de secrètes pensées.

Il la regarda ardemment, se demandant avec une âpre douleur si déjà son cœur n'appartenait pas à un autre.

Ce doute lui devint si intolérable qu'il dit soudain d'une voix altérée :

— Vous m'avez dit un jour qu'Oriola n'était pour vous qu'un ami... En est-il toujours ainsi ?

— Certes. Miguel m'a sauvé la vie. Je ne saurais être ingrate et l'oublier, pas plus que je ne pourrai oublier tout ce que vous avez fait pour moi.

Une lueur d'espoir et d'apaisement illumina le regard de Juan.

— Il n'est qu'un ami, affirma-t-elle, troublée. Rien de plus...

Mais, au plus profond d'elle-même, une voix révoltée criait :

« Tu mens, Marylène ! Tu mens ! »

Oui, elle mentait. Elle le savait mais elle le devait !

Juan sourit et son sourire confiant fit mal à Marylène. Il ne se doutait pas, personne au monde ne se doutait, à quel point elle était torturée ! Elle éprouva cette incoercible envie de fuir qu'elle avait parfois, lorsque tout lui paraissait trop difficile mais une chaîne invisible la retint et elle demeura, immobile et muette, en face de Juan.

Son propre émoi l'avait empêchée de se rendre compte combien il était ému lui-même. Elle en eut conscience tandis qu'il reprenait :

— Marylène, j'ai depuis longtemps hésité...

Magdalena, surgissant soudain de l'ombre du corridor, les fit tressaillir. Juan se tut. Le regard pénétrant de la vieille femme alla de l'un à l'autre puis elle sourit.

— Vous bavardez sur le seuil de cette maison comme s'il n'y avait pas d'autre endroit au monde, dit-elle, et vous êtes maintenant en plein courant d'air car j'ai ouvert les baies afin d'aérer avant que le soleil devienne trop chaud.

Et comme son regard effleurait l'enveloppe que Marylène tenait à la main, celle-ci la retourna instinctivement pour lui en dérober la suscription.

Ce geste n'échappa ni à Magdalena qui rougit, ni à Juan dont le front se rembrunit.

— Nous reprendrons cette conversation plus tard, dit-il à Marylène.

Elle acquiesça et se retira.

Juan, furieux contre Magdalena, — dont il trouvait insolite la brusque apparition qui avait interrompu leur entretien, — quitta la maison.

(A suivre)

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Créée par le Consulat d'Italie, une crèche «internationale» s'ouvrira bientôt à Couvet

De notre correspondant :

M. Manfredo d'Incisa di Camerana, consul d'Italie à Neuchâtel, se félicite des relations entre les autorités cantonales et communales du canton et ses divers services.

Depuis l'époque où la mine d'asphalte de la Presta commençait à assurer sa renommée, où étaient encore en activité les fabriques de ciment de Noiraigue et de Saint-Sulpice, les premiers travailleurs étrangers dans le district, ont été des ressortissants d'Outre-Simplon. Mais à cette époque, certains problèmes ne se posaient pas comme aujourd'hui.

— Ainsi, dit M. di Camerana, celui des enfants. Actuellement ceux qui sont en âge de le faire fréquentent les écoles suisses. Par une décision du gouvernement italien, les titres acquis ici sont pris en considération dans la Péninsule, à condition que ceux qui les ont obtenus sachent l'italien. Voilà pourquoi, nos jeunes suivent quatre heures de cours hebdomadaires, traitant de la culture, de la géographie et de l'histoire. Si un jour ils veulent retourner dans leur pays d'origine, ils ne doivent pas se sentir dépaysés.

Le consul d'Italie voue aussi une attention particulière aux cours de formation professionnelle car ils donnent d'excellents résultats.

— Sur quinze candidats, dit-il, quatorze d'entre eux ont obtenu le certificat fédéral de capacité. Il a été décerné à un homme qui avait 48 ans. De cette façon on arrive à une réelle collaboration et surtout à une intégration qui ne reste pas qu'une vue de l'esprit.

UNE CRÈCHE POUR TOUS

On sait avec quelle lenteur, les autorités suisses mettent sur pied des crèches pour les gosses en bas âge.

— Nous allons pourtant en ouvrir une à Couvet, dans quelques jours, dit M. d'Incisa di Camerana. Quand le père et la mère travaillent, l'enfant est confié aux soins de personnes de bonne volonté, certes, mais elles ne peuvent exercer aucune action didactique. C'est pourquoi nous avons décidé de remédier à cette carence.

Il y a trois mois, nous avons trouvé un petit appartement. Il a été entièrement rénové. Nous avons décidé de faire venir une éducatrice de l'Italie. Elle aura pour assistante une personne de la localité et une aide. Les autorisations médicale et communale ont été obtenues. Pour le moment nous avons l'inscription de 18 enfants.

Cette crèche, répond à un incontestable besoin et nous avons voulu démontrer qu'avec de la volonté nous pourrions atteindre notre but, car l'essentiel est de ne pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes. Il ne s'agit que d'un début mais, un jour, il sera possible d'accueillir, dans de telles crèches des enfants d'autres nationalités. Je crois que doit passer, avant toute autre considération, la solidarité humaine et que c'est précisement en la créant depuis la plus petite enfance, que l'Europe unie de demain pourra voir le jour ».

G. D.

Les 6000 raccordements du futur central téléphonique de Fleurier suffiront probablement pour trente ans

De notre correspondant régional :

Comme annoncé dans notre édition d'hier, la direction des téléphones de Neuchâtel a acheté l'église catholique de Fleurier et son presbytère. La vente de ces deux bâtiments mitoyens avait été décidée par une assemblée générale de la paroisse, le 18 avril.

— Pourquoi, avons-nous demandé à M. Adrien Bassin, directeur, cette acquisition a-t-elle été faite, « Le local actuel, nous a-t-il répondu, au premier étage de l'office postal, à l'avenue de la Gare est arrivé à un point de saturation impossible à dépasser. Il est d'ailleurs en service depuis un quart de siècle déjà. »

— L'extension du téléphone s'est donc considérablement développée au Vallon ? « Oui. Du reste on peut le constater par le tableau suivant. Il donne l'idée de l'évolution en cinquante ans :

	1920	1950	1971
Fleurier	188	532	1918
Couvet	135	362	1398
Noiraigue	26	62	160
Les Bayards	48	176	415
La Côtes-aux-Fées	26	75	194

On le voit, l'installation de nouveaux appareils a été constante. A Fleurier et à Couvet, elle est particulièrement spectaculaire. »

— De quand datent les premiers centraux automatiques dans notre région ? « A Noiraigue et aux Bayards, ils ont été inaugurés le 30 octobre 1936, à Couvet le 22 décembre de la même année, à la Côte-aux-Fées le 12 décembre 1938 et à Fleurier il y aura 20 ans le 9 octobre prochain. »

— L'église catholique et le presbytère seront démolis. A quelle date cela sera-t-il fait ? « En tout cas pas avant 1973. Une fois l'emplacement nivelé, sera reconstruit un bâtiment-type. Il permettra, pour Fleurier seulement, l'installation de 6000 raccords et doit suffire, selon les prévisions, pour trente ans. En l'agrandissant vers les années 2000, on pourra alors disposer de 12.000 raccords.

— Quel avantage le public en tirera-t-il, « Il est possible, avec le central actuel, de communiquer en passant par le central modal de Fleurier, d'une façon automatique pour le trafic régional et interurbain en passant, dans ce dernier cas, par Neuchâtel. Avec le futur central, les communications internationales automatiques deviendront possibles. »

La direction des téléphones de Neuchâtel, en achetant l'église catholique, a encore voulu davantage souligner sa volonté de mettre les abonnés de notre contrée dans des conditions techniques plus parfaites et, aussi, en jouissant d'un service international, de les mettre sur un pied d'égalité avec d'autres régions du pays.

L'église catholique, achetée par les téléphones, avait été construite entre 1856 et 1858. Personne ne regrettera sa disparition, car elle n'avait rien d'intéressant au point de vue architectural et au moment où elle aura été rasée, la nouvelle église de la rue de l'Hôpital aura été inaugurée.

G.D.

Excellents résultats

(c) Au 6me championnat cantonal EPGS au Locle, samedi, deux membres de la SFG, ont pris les deux premières places de la catégorie « 17 ans » : Pierry Frossard (Fleurier) et Denis Perrin (Couvet) 2me qui ont obtenu, respectivement, 115 et 110 points sur un maximum de 125.

Inspection des chevaux

(c) L'inspection annuelle des chevaux de Couvet aura lieu le 6 octobre au matin, place de la Gare RVT.

Réfection

(c) Après la Grand'Rue, la place des Halles a été remise complètement en état. Ainsi du pont enjambant l'Areuse au carrefour de la T.10, la chaussée est en parfait état. Le ptapis définitif sera posé en 1972.

Accrochage

(sp) Hier, à 10 h 20, Mlle M. F. de Neuchâtel circulait en auto rue de l'Hôpital en direction de Boveresse. Elle était précédée par la voiture de M. G.F. de Neuchâtel. A la hauteur de la rue Jean-Jacques Rousseau, alors que le conducteur de la première voiture ralentissait pour virer à droite, son véhicule a été accroché par celui de Mlle F. qui n'avait pas remarqué le ralentissement. Pas de blessé. Dégâts matériels.

Acte stupide

(c) Le gros arbre situé à l'ouest du restaurant des Plânes qui doit être un érable vieux de plusieurs centaines d'années a risqué d'être la proie des flammes. Un inconnu a mis le feu à l'intérieur du tronc, vide sur une hauteur de quelque 3 mètres. Dimanche après-midi, malgré les seaux d'eau versés sur le brasier, on n'a pu arrêter la combustion. Il a fallu faire appel le soir aux P.S. et au camion tonne-pompe. L'auteur de cet acte stupide n'a pas été découvert. Des gifles qui se perdent !

A l'U.S.L.

(c) Le comité de l'Union des sociétés locales de Couvet s'est réuni, mardi pour établir l'ordre du jour de l'assemblée d'automne des délégués (11 octobre). Les nouveaux tarifs de vente des cartes et abonnements des lotos seront discutés. Le comité sollicitera un crédit pour l'achat d'une dizaine de tables de cantine et l'autorisation de s'atteler à la revision des statuts.

Réjouissante participation des élèves de tout le Vallon aux courses d'orientation

Le championnat scolaire du Val-de-Travers de courses d'orientation s'est déroulé hier dans la région des Cernets-Verrières. Il a réuni 42 équipes soit, 104 coureurs. Les différents postes avaient été posés par M. Denis Gysin, organisateur, dans un secteur délimité par Les Cernets, le Combasson, la Planée et la Grotte de Chez-le-Brandt.

Le temps frais et maussade mais heureusement exempt de pluie n'a pas entamé l'ardeur des concurrents. Relevons la participation réjouissante du collège préprofessionnel de Fleurier, de la section préprofessionnelle des Verrières et celle des apprentis de « Tornos » (Fleurier) qui, au nombre de 36 avaient formé 18 équipes.

Ces trois filles ont gagné en catégorie C ; de gauche à droite : Sonia Rey, Heidi Erb et Anne-Lise Goetz, du collège des Verrières.

Les meilleures équipes de chaque catégorie se sont qualifiées pour la finale cantonale qui se déroulera dans 15 jours au Chanet.

RÉSULTATS

Cat. A. 1. 1-2 P. (Les Verrières) André Rey, Pascal Huguenin, Philippe Huguenin ; 2. 1-2 P. (Les Verrières) Bernard Zumbach; 3. 1-2 P. (Les Verrières) Daniel Cand.

Cat. B. 1. 3-4 P. (Les Verrières) Denis Huguenin, Jean-Pierre Rey, Pierre-Eric Rey ; 2. 3-4 P. (Les Verrières) Tony Wieland.

Cat. C. 1. 3-4 P. (Les Verrières) Heidi Erb, Sonia Rey, Anne-lise Gœtz ; 2. 2 P. (Fleurier) Isabelle Montandon ; 3. 1-2 P. (Les Verrières) Christine Jossi.

Cat. D. 1. Dubied Couvet, Egger, R. Rainaud ; 2. Dubied Couvet, Rainaud ; 3. Tornos Fleurier, L. Jampen.

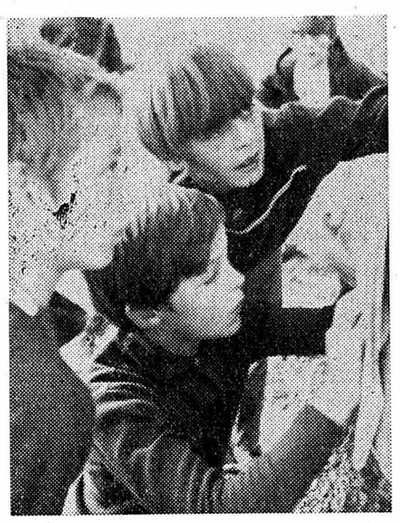

Les vainqueurs de la catégorie A : Pascal Huguenin, André Rey et Philippe Huguenin (1re MP et 2me P) des Verrières, à l'un des postes.

Excellent départ de l'Ecole de musique du Val-de-Travers

Les responsables de l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers (E.M.I.V.) se sont réunis lundi soir à Couvet, sous la présidence de M. Fernand Vaucher (Couvet) et en présence de M. Gérard Viette (Neuchâtel), professeur à l'EMIV, du président de la fédération des Musiques du Val-de-Travers, M. Francis Chevalley (Les Verrières) et des représentants des Fanfares : L'Espérance-Noiraigue, la Persévérante-Travers, L'Avenir-Couvet, L'Helvétia-Couvet, L'Harmonie-Môtiers et L'Echo de la Frontière-les Verrières. Le président a présenté un rapport sur la marche de l'école ouverte le 5 mai dernier.

Le comité a eu des soucis financiers ; l'appel lancé auprès d'entreprises industrielles de la région n'a pas été très entendu. L'E.M.I.V. a tenté une démarche auprès du Conseil d'Etat qui a répondu par l'intermédiaire de M. F. Jeanneret, que l'Etat serait d'accord d'allouer une subvention pour autant que les communes du Vallon consentent un effort équivalent. Le problème a été soumis aux présidents de commune à l'occasion de leur dernière réunion. Les communes se sont déclarées en principe d'accord pour autant qu'une base de répartiiton soit établie.

La commune de Couvet a pris les devants et a présenté un plan de répartition qui tient compte du nombre des habitants de chaque commune. Ce plan est le suivant : Môtiers : 130 fr. ; Couvet 500 fr. ; Travers : 210 fr. ; Noiraigue : 75 fr. ; Boveresse : 50 fr. ; Fleurier : 600 fr. ; Buttes : 115 fr. ; La Côte-aux-Fées : 75 fr. ; Saint-Sulpice : 90 fr. ; Les Verrières : 135 fr. ; Les Bayards : 50 fr. ; soit au total : 2030 fr. Certaines communes ont déjà répondu affirmativement.

Le professeur Viette a ensuite commenté les cours qu'il donne à 28 élèves. Lors des premières leçons, il a fallu résoudre quelques problèmes de discipline ! Au cours des 9 à 10 leçons précédant les vacances, l'effort a été porté sur la connaissance du solfège et sur les bases musicales. La pratique de l'instrument n'est venue que plus tard. M. G. Viette a passé en revue la fréquentation et les qualités de chacun de ses élèves, relevant sa satisfaction. Actuellement, les élèves sont répartis en 3 groupes. Il a demandé que les élèves travaillent à la maison trois quarts d'heure par jour sans quoi les progrès ne pourraient être garantis.

Le président de l'E.M.I.V., M. F. Vaucher a demandé de son côté que les sociétés recherchent de nouveaux élèves pour le printemps 1972. L'assemblée a décidé que l'assemblée générale de l'E.M.I.V. aurait lieu le 6 décembre et qu'une rencontre des personnes compétentes de chaque société avec le directeur des cours serait organisée le 16 octobre afin que M. Viette soit en mesure de donner des renseignements sur sa façon d'enseigner.

BUTTES

Route fermée

(sp) Pendant trois ou quatre semaines, les jours ouvrables et à partir de lundi prochain, la route Buttes - la Petite-Robella sera fermée à la circulation, un ouvrage militaire devant être construit au-dessus de « La grande-chaussée ».

CARNET DU JOUR

Cinéma Colisée (Couvet) : 20 h 30, Cérémonie secrète (18 ans).

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance, de jour 61 12 00, de nuit téléphone 61 13 28.

Hôpital de Couvet 63 25 25, de Fleurier, 61 10 81.

Musée Rousseau, Môtiers, ouvert.

Musée Courbet Ornans, dernier jour de l'exposition.

Fleurier, service du feu 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie 61 14 23.

Avis mortuaire

Le comité de la **fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Pierre LEUBA

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Edmond BOREL

exprime ses sincères remerciements et sa reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs condoléances ou leurs envois de fleurs, l'ont soutenue dans sa douloureuse épreuve.

Fleurier, 30 septembre 1971.

critique TV

Des réalisations dignes d'intérêt

Ainsi que nous l'avons écrit dans notre chronique précédente, il nous faut revenir sur le très beau, et difficile, film de Jean Prat « Qui es-tu Mélusine ? » (2me chaîne mardi). Difficile mais attachant dans la mesure où il s'agit d'un film d'auteur et non d'une adaptation d'une œuvre théâtrale ou romanesque consacrée d'un auteur reconnu, Balzac, Zola etc., et dont le symbole reste la « Dynastie des Forsyte », série qui connut justement un grand succès populaire. Car si l'on veut un jour parler de 8me art à propos de la télévision, c'est à des réalisateurs comme Prat mais aussi Krier (Le Petit Boxeur), Boussinot (Les Coups) côté français, Tanner, Goretta, Sutter, côté Suisse, qu'on le devra, tous gens s'efforçant de trouver un langage propre au petit écran.

Film d'auteur enfin parce que en l'occurrence Jean Prat, cumulant les fonctions, est l'auteur du scénario, des dialogues et de la mise en images. Film difficile parce qu'à deux personnages, Mélusine et Régisse Lagarde, l'écrivain, personnages dont les préoccupations morbides, puisque tous deux se donnent la mort, ne sont pas courantes sur le petit écran, et risquent donc de déplaire au téléspectateur, lequel n'admettra pas forcément que les fantasmes des deux protagonistes soient l'essentiel du film. Très beau film si l'on admet la situation des personnages parce qu'il s'agit en réalité d'un sauvetage lent à venir, d'un sacrifice enfin, au cours d'un long chemin parcouru ensemble, l'un et l'autre s'appuyant, chacun portant sa croix, et là peu importe la forme, l'image est volontairement dépouillée, simplifiée, la mise en scène s'appuie sur le quotidien et la banalité. Ni thèse, ni morale, mais une ouverture sur les relations entre deux personnages lesquels ne se distinguent pas à priori de nous, téléspectateurs.

UN PAYS POUR NOTRE TEMPS

« Un pays pour notre temps » réalisation de Robert Rudin et Pierre Kramer, journaliste, a été tourné en juin 1971. Par ce film conçu de manière plus poétique que didactique, selon ses auteurs, plusieurs pays d'Europe feront connaissance avec le Jura horloger, puisqu'il a été proposé à l'Eurovision et même à des pays de l'Est. Film de propagande donc, puisqu'il y aura passage sur les canaux de l'Eurovision et même plus loin. Mais aussi et surtout, film tout court puisque les auteurs ont réussi la gageure de mêler ces deux tendances sans que l'une dépare l'autre. Révéler un pays au travers de son histoire, de ses habitants et d'une technique : l'horlogerie, le titre de l'émission n'est pas galvaudé, c'est déjà beaucoup.

Travail considérable, minutieux par la diversité des techniques employées jusque dans l'animation des titres (rare dans une émission de la télévision romande), les interventions bienvenues du mime Quellet, mais surtout les images de Roger Bovard, sans doute séduit et qui nous séduit à son tour, le montage qui donne au film une respiration, un rythme qui est celui de la mécanique horlogère. Autre qualité : avoir recours au passé sans tomber dans le folklore, enfin intéresser le plus grand nombre possible de téléspectateurs.

R. Z.

VAUD — VAUD — VAUD

URSINS

Nécrologie

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à M. Victor Burdet, décédé à l'âge de 84 ans et un des doyens de la commune.

ORBE

Tirs interpolice

(c) Les tirs interpolice d'Orbe (pistolet et petit calibre) ont eu lieu au stand de cette localité. Le personnel des établissements pénitentiaires des plaines de l'Orbe y participait pour la première fois. Le challenge a été gagné par le groupe de la Colonie. On trouve ensuite Bochuz, la police, la gendarmerie et les Prés-Neufs.

NYON

Cyclomotoriste tué par une voiture

Un accident mortel de la circulation s'est produit hier après-midi à Founex (VD). M. Georges Amstutz, 63 ans, habitant Coppet, quittait à cyclomoteur un immeuble situé en bordure de la route principale Lausanne-Genève, pour regagner son domicile, quand il fut happé par une automobile roulant vers Genève et à laquelle, il n'avait pas cédé le passage. Grièvement blessé, il est mort pendant son transport à l'hôpital de Nyon.

YVERDON

Bambin blessé

(c) Le petit Jean-Marc Duruz, 3 ans, fils de Francis, s'est fracturé un bras en tombant alors qu'il jouait avec son petit vélo.

A la société du Musée

(c) Le comité de la société du Musée et du vieil Yverdon a nommé le Dr Jacques-Louis Wyss, vice-président de cette société, en tant que conservateur du Musée, section archéologie. Ce poste n'avait pas été repourvu depuis le départ de M. Michel Egloff, nommé archéologue cantonal à Neuchâtel. Le Dr Wyss est très connu et c'est lui qui a décelé le site de l'avenue des Sports.

La foire

(c) La foire mensuelle d'Yverdon s'est déroulée dans un calme particulier. Le marché aux porcs, qui était une des caractéristiques des foires anciennes, se réduit de plus en plus à sa plus simple expression. En effet, la campagne engraissant de moins en moins, le paysan n'achète plus de porcelets. La foire en subit automatiquement les conséquences, le paysan ne se déplaçant plus pour le bétail et ne se dérangeant guère plus pour visiter les chars des forains.

PAYERNE

Dix-huit mois de prison pour tentatives de viol

(c) Présidé par M. Philippe Junod, le tribunal correctionnel de Payerne a condamné, pour tentatives de viol et attentats à la pudeur des enfants, un employé de bureau, M. C., âgé de vingt-six ans, célibataire, à dix-huit mois de prison, sous déduction de 74 jours de détention préventive, avec sursis pendant cinq ans, à la condition qu'il se soumette au patronage, ainsi qu'à un traitement psychiatrique ambulatoire. L'avocat général avait requis contre l'accusé quinze mois d'emprisonnement ferme. En outre, l'une des plaignantes s'est vue attribuer une indémnité pour les dégâts causés (vélo, montre perdue), ainsi qu'une somme de 1500 francs, à titre de réparation pour tort moral.

Entre les mois d'avril et d'octobre 1970, M. C. circulant tard dans la soirée en auto, s'en était pris à trois reprises à des jeunes filles roulant seules à bicyclette et voulut abuser d'elles. Il eut également des gestes impudiques à l'égard de deux fillettes se trouvant dans des ascenseurs.

GENÈVE

Les perturbations dans les transports publics genevois

Le personnel des transports publics genevois a voulu donner la preuve qu'en appliquant strictement les règlements de sécurité et de circulation de leur compagnie, il n'était pas possible de respecter les horaires imposés par la direction. Pour préciser que l'action entreprise depuis dimanche, et surtout lundi, de respecter à la lettre ces règlements, ce qui perturbe complètement les horaires et le trafic, ne vise en définitive que le respect des droits et de la sécurité des usagers. Les responsables du syndicat CGTE/SEV ont donné une conférence de presse.

Pour les employés de la CGTE, la crise actuelle n'est que le résultat d'une longue détérioration due à l'intransigeance de la direction.

Lors d'une entrevue entre le syndicat et la direction de la CGTE mardi, le directeur a reconnu que la presque totalité des mesures dont l'application stricte entraîne depuis lundi des perturbations étaient justifiées et correspondaient aux prescriptions de la compagnie, mais il a cependant demandé au syndicat d'annuler ses directives, qui ne sont pourtant qu'une invitation à ses adhérents à respecter les règlements.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

FRANCE VOISINE

Etude sur la circulation à Besançon

La municipalité bisontine qui connaît les pires difficultés pour tenter d'assurer la fluidité du trafic dans une ville ancienne, aux rues étroites, a souscrit avec enthousiasme au projet du gouvernement lorsque celui-ci décida d'accorder des crédits pour des études de régularisation de la circulation urbaine dans les villes d'une certaine importance.

Ces études seront effectuées par le CETRA (Centre d'études techniques des routes et autoroutes). Alors que les plans précédents n'intéressaient que le centre ville (la « Boucle » et Battant) ; le CETRA s'occupera d'un secteur plus vaste allant de la Citadelle, au sud, au boulevard périphérique nord.

Les études, qui demanderont entre six et huit mois, permettront au Conseil municipal de déterminer la liste des investissements à réaliser et surtout leur ordre de priorité. Elles coûteront 210.000 francs mais l'Etat prendra 60 % de la dépense à sa charge. Selon l'adjoint au maire responsable des questions de circulation, la somme que paiera la ville ne représentera que le coût d'aménagement d'un carrefour en feux tricolores. Mieux vaut donc une étude sérieuse dont les enseignements seront encore valables dans cinq ou huit ans, que des solutions empiriques à une époque où les investissements de voirie sont particulièrement lourds pour les collectivités.

Un centre de recherches urbaines à Besançon

Pour apporter sa contribution à un effort d'imagination en matière d'urbanisme, le Conseil de l'Université de Besançon a décidé de créer un « Centre de recherches urbaines » qui fonctionnera dès ce mois d'octobre.

Cette initiative répond à une double préoccupation : permettre à des chercheurs et à des étudiants spécialisés dans les disciplines touchant à l'urbanisme (géographes, géologues, juristes, économistes, sociologues, etc...) de confronter leurs points de vue et de compléter leurs connaissances dans ce domaine ; donner à des personnes n'appartenant pas à l'université la possibliité de s'initier aux problèmes généraux de développement et d'aménagement urbain. Un cycle annuel de cours et séminaires est prévu pour chacune de ces deux catégories d'auditeurs.

A l'organisation de ces cycles, le Centre de recherches urbaines ajoutera d'autres activités. Il demandera à des personnalités particulièrement qualifiées dans le domaine des recherches urbanistiques ou ayant présidé à la réalisation d'ensembles urbains importants de venir faire des conférences publiques. Enfin, il souhaite par des contacts, voire une collaboration avec les représentants des collectivités locales et avec les administrations d'Etat, pouvoir entreprendre des études techniques d'urbanisme en Franche-Comté.

Création d'un syndicat pour l'aménagement du Ballon d'Alsace

Un « syndicat mixte interdépartemental du Ballon d'Alsace » a été créé au cours de l'été. Il concerne une partie de la Franche-Comté puisque le sommet du Ballon d'Alsace se trouve dans le Territoire de Belfort. Il a entre autres pour objet d'assurer et de promouvoir toutes les actions nécessaires à la coordination des équipements de l'ensemble du massif et à leur réalisation. Pour mener à bien sa mission, il peut créer tous services utiles administratifs, techniques ou financiers. Il est administré par un Comité constitué de représentants désignés par les collectivités et établissements publics adhérents à raison de : un délégué par commune, deux délégués par Chambre de commerce et d'industrie, quatre délégués par département.

AVIS DIVERS

A vendre

Fiat 850 coupé

Moteur révisé, avec pneus à clous. Voiture accidentée. Prix intéressant.

Tél. (038) 61 11 28.

OBJECTIFS TAMRON

1 : 2,8	28 mm	Fr. 250.-
1 : 3,5	200 mm	Fr. 268.-
1 : 4	70-220 mm	Fr. 455.-
1 : 6,9	200-500 mm	Fr. 895.-

Schelling

photo ciné

Tél. 61 18 38

Fleurier

Profitez d'acheter sans tarder avant l'augmentation de prix des articles japonais.

Facilités de paiement.

Ce portefeuille de ménage vous aide à mieux prévoir vos dépenses.

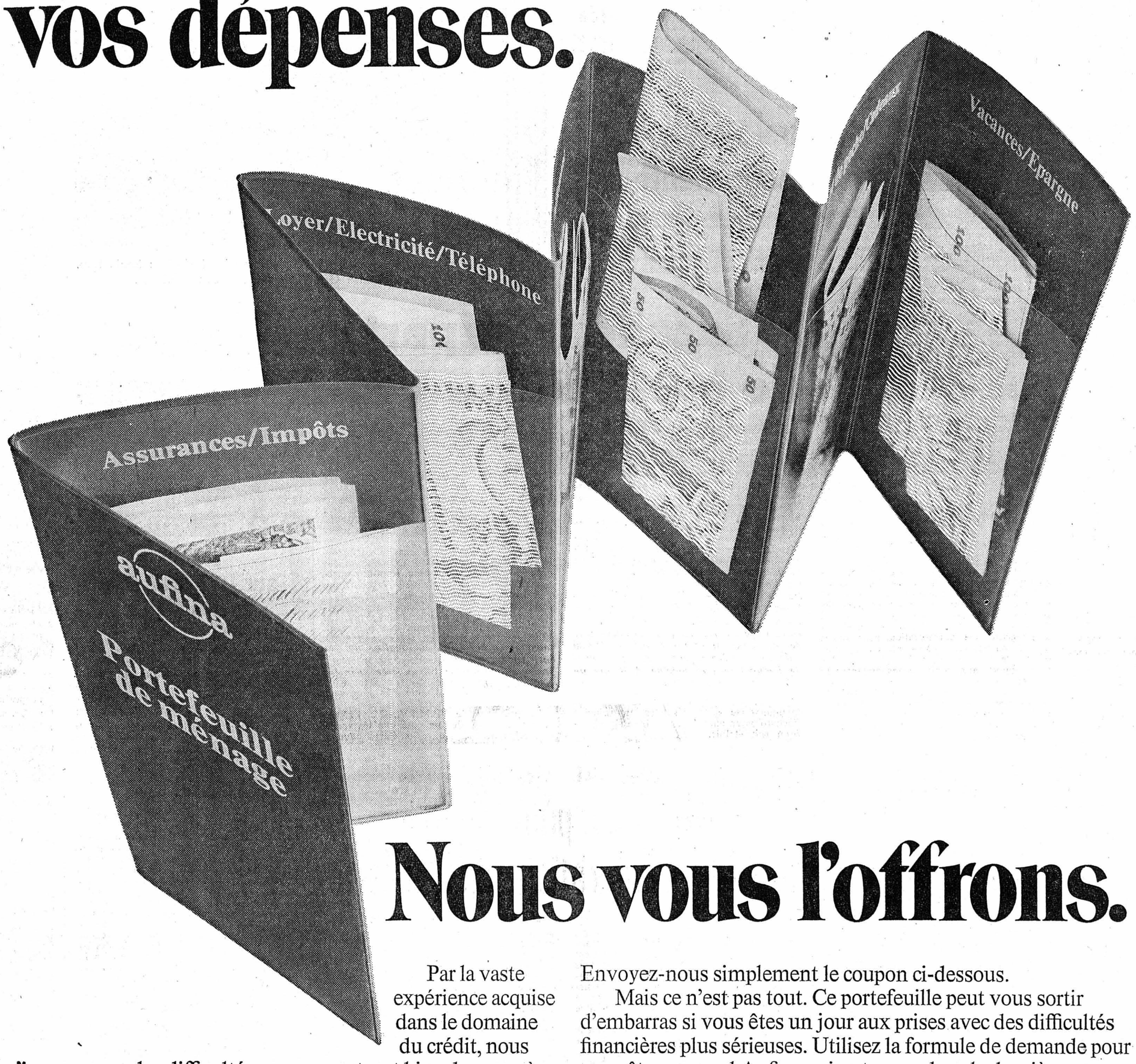

Nous vous l'offrons.

Par la vaste expérience acquise dans le domaine du crédit, nous n'ignorons pas les difficultés que rencontrent bien des gens à répartir convenablement leurs dépenses.

Et pourtant ces petits problèmes financiers chroniques sont souvent évitables. Avec un peu plus de méthode, il serait possible de se permettre encore quelques menus plaisirs vers la fin du mois. Sortir avec son épouse, par exemple.

Dans ce but, nous avons imaginé ce joli portefeuille, fort pratique. Il contient un certain nombre de pochettes dans lesquelles vous répartissez votre salaire selon les différents postes de dépenses. Jouez le jeu, il en vaut la chandelle. Votre caisse jouera à la fin du mois.

Ce serait un grand plaisir pour nous de vous aider à équilibrer votre budget de ménage.

Envoyez-nous simplement le coupon ci-dessous.

Mais ce n'est pas tout. Ce portefeuille peut vous sortir d'embarras si vous êtes un jour aux prises avec des difficultés financières plus sérieuses. Utilisez la formule de demande pour un prêt personnel Aufina qui se trouve dans la dernière pochette. Il est toujours bon d'avoir du crédit à une bonne adresse.

Bon

En échange de ce bon, et jusqu'à épuisement du stock, nous vous ferons cadeau du portefeuille de ménage reproduit ci-dessus (sans contenu, bien entendu)

Prénom et nom: _____

Rue: _____ aufina

NP et localité: _____

Adressez votre bon à Case postale 14, 8305 Dietlikon

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses
2502 Bienne, place de la Gare 9, tél. 032 3 22 27
1211 Genève 1, rue du Cendrier 17, tél. 022 31 97 50
1002 Lausanne, rue Caroline 2, tél. 021 20 76 31
2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
1950 Sion, rue de la Dixence 9, tél. 027 2 95 01

Autres bureaux a Brougg, Bâle, Berne, Coire, Lucerne, St-Gall, Winterthour, Zurich, Lugano.
Aufina — le service prêts loyal

C

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Au Centre d'études économiques et comptables

La délégation des responsabilités et ses exigences

Le Centre d'études économiques et comptables (CEEC) développe, depuis trois ans, à la Chaux-de-Fonds, une activité sans cesse renouvelée, orientée essentiellement sur le dialogue, l'échange des idées et des méthodes, les exposés d'économistes et de financiers situés aux commandes de l'économie. Sous le patronage de la Société suisse des employés de commerce, la CEEC propose cette année un programme riche et varié tant par la compétence des orateurs que par l'intérêt que suscitera l'évocation de problèmes financiers actuels.

Au sommaire du cycle des manifestations de cette saison qui s'est ouvert mardi soir par un exposé de M. Jean Vodoz, directeur de Baumgartner Papiers S.A. Crissier Renens, sur « la délégation des responsabilités », d'autres éminents conférenciers ont été contactés en collaboration avec le Club 44, notamment : M. Philippe de Weck, directeur général de U.B.S. ; M. Pierre Arnold, vice- président de Migros ; M. Vincent Carrard, analyste financier à Lausanne.

DÉFINITION

Le sujet abordé mardi soir par M. Vodoz a fait l'objet de commentaires fort intéressants sur la notion même de responsabilité.

Citant la réponse d'un écolier de 8 ans, consulté sur le sens même du terme : « Tous les gens du monde ont des responsabilités plus ou moins importantes parceque tous les gens du monde ne sont pas pareils ». M. Vodoz s'astreignit tout d'abord à éclairer ce terme souvent galvaudé.

DÉLÉGUER QUOI ?

On constate que certains chefs savent déléguer alors que d'autres ne le peuvent pas ou le font mal. Le chef doit-il déléguer pour gagner du temps ? doit-il déléguer ce qu'il n'aime pas faire ? Certainement pas, la délégation suppose un long travail de préparation. Toute l'efficacité d'un directeur dépend de la concentration des tâches qu'il est le seul à pouvoir accomplir.

Distinguant les six actes de direction principaux suivant : — fixer le but à atteindre, diriger l'information ; — connaître l'environnement et les faits ; — rassembler des moyens de production ; — déléguer les responsabilités, savoir faire faire ; — conduire et motiver les hommes ; — contrôler la réalisation et exercer des actions correctives. M. Vodoz admet que les trois premiers points peuvent être délégués alors que les trois derniers incombent au chef. Enfin le fait même de déléguer suppose pour le délégateur d'être libéré des activités journalières secondaires donc de déléguer ces dernières ! Le cercle se referme, l'harmonie des fonctions se réalise.

COMMENT DÉLÉGUER ?

La nouvelle génération redoute de devoir assumer des activités fastidieuses et mécaniques. Il importe donc qu'à tous les échelons et ceci en démystifiant les notions d'ancienneté ou d'âge les responsabilités soient confiées aux candidats les plus compétents. De plus le seul moyen de déceler ces compétences, auprès d'un éventuel délégataire, est bien de lui confier une première responsabilité.

Le problème et les faits étant situés, la ligne directive tracée, le chef devra fractionner l'objectif visé en plusieurs étapes. Dès ce moment le délégataire doit se sentir absolument autonome et ceci tant que l'objectif n'est pas atteint. En fin d'étape, il attend, par contre, une critique efficace et même violente, rien n'est plus décourageant, en effet, pour le délégataire, que de ne pas entendre la critique du travail dont il a assumé la responsabilité.

Enfin l'échec éventuel, lui-même n'est pas forcément imputable au délégataire dont le chef a peut-être mal exploité les talents. La délégation des responsabilités est sans doute le tribut du développement harmonieux de l'entreprise moderne.

A. R.

Eliminatoires du championnat scolaire d'orientation

Le Jura neuchâtelois alignera vingt équipes en finale

De notre correspondant :

Il fallait être courageux, hier après-midi, pour enfiler son « training » et se lancer dans la course ou tout simplement aimer la compétition. Car le temps était au froid, bien que par chance la pluie du matin n'ait pas fait une seconde apparition. Aussi est-ce, malgré tout, dans des conditions assez favorables que put se dérouler le championnat cantonal scolaire d'orientation 1971.

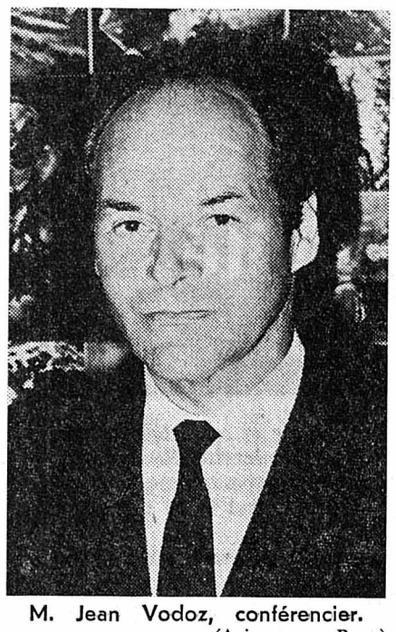

M. Jean Vodoz, conférencier. (Avipress - Roux)

Qui dit championnat dit aussi organisateurs. Il en fallait, certes, et beaucoup, pour assumer la bonne marche des différents contrôles ou ramasser les brassards. Le service cantonal Jeunesse et sport avait fait appel à l'Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique qui compte en son sein autant de vrais sportifs que de membres dévoués.

Ce championnat cantonal connaissait hier après-midi les différentes éliminatoires. Pour le district du Locle, le collège des Monts avait été choisi. Quant au district de la Chaux-de-Fonds, il se réservait une petite surprise : le changement subit de lieu : à la place du collège des Foulets, on choisit celui des Forges, ce qui nécessita un petit déplacement d'un versant à un autre.

Cette course d'orientation voyait s'aligner 55 équipes de trois participants. Cinquante-cinq équipes réparties en cinq catégories, soit les premières et deuxièmes secondaires garçons, les troisièmes et quatrièmes secondaires garçons, les premières à quatrièmes secondaires filles, les étudiants et apprentis et enfin les étudiantes et apprenties.

Il y eut quelques surprises de taille pendant le parcours. En effet, l'on devait vite se rendre compte de la disparition complète d'un poste dont toutes les indications avaient été arrachées par une main inconnue. Il paraît que ce genre de sport existe aussi, ce qu'il faut vivement reprocher. Aussi, les filles de l'école secondaire se verront-elles toutes qualifiées pour la finales afin d'éviter des contestations. A chaque poste, signalé par un fanion rouge et blanc, se trouvaient une lettre et un tampon encreur. Il suffisait d'apposer le signe convenu pour voir valider son passage. Les filles et les deux premières années de l'école secondaire n'avaient que six postes à franchir tandis que les dernières années se voyaient offrir un contrôle supplémentaire. Une vingtaine d'équipes de trois arrivèrent, pour le district, en finale. Finales qui se disputeront au Chanet sur Neuchâtel, dès 14 heures, le 20 octobre.

Voici les résultats de l'après-midi d'hier :

Catégorie A : 1. l'équipe de Laurent Debrot, 2s1, 2. Serge Oetiker, 1s12, 3. Roland Sandoz, 1s21.

Catégorie B : Orlando Agustino, 4s21, 2. Roland Corba, 3s12, 3. Jean-Bernard Drexler, 3c21.

Catégorie C: 1. Claire Jeanneret, 3m12, 2. Danièle Ischer, 3s11, 3. Patricia Breguet, 3m12.

Catégorie D : 1. Jean-François Gnaegi, gymnase 1.

Catégorie E : 1. Martine Barth, Ecole de commerce 2a.

Ces équipes prendront donc part à la grande finale de Neuchâtel, où nul ne doute qu'elles sauront y faire preuve d'autant de sportivité que de combativité.

La course d'orientation se fait aussi contre le chronomètre. (Avipress - Girardin)

Au tribunal de police

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé, hier, toute la journée, sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de M. Urs Aeschbacher, greffier.

Il a prononcé les jugements suivants : P.G., pour infraction à la LCR, par défaut, à 30 fr. d'amende et autant de frais ; L. C., pour recel, à 8 jours d'arrêt sous déduction de 2 jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et à 50 fr. de frais ; W. D., pour violation d'une obligation d'entretien, à 30 jours d'emprisonnement et 140 fr. de frais ; H. D., pour escroquerie, par défaut, à 30 jours d'emprisonnement et 170 fr. de frais ; M. Q., pour ivresse au volant et infraction à la loi fédérale concernant la forme des permis, à 400 fr. d'amende et 190 fr. de frais ; G. W. et J. R. pour infraction à la LCR et à l'OCR, à 50 fr. d'amende et 20 fr. de frais chacun ; E. K., pour violation d'une obligation d'entretien, par défaut, à 3 mois d'emprisonnement et 130 fr. de frais, enfin A. D., pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, à 30 jours d'emprisonnement sous déduction de 7 jours de détention préventive et à 170 fr. de frais.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — **Corso :** 20 h 30 : « Soldat bleu » (18 ans)
Eden : 20 h 30 : « Love story » (dès 12 ans en matinée)
Plaza : 20 h 30 : « L'amour physique » (18 ans)

EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux
Galerie du manoir : gravures de Yersin
Musée d'horlogerie : les collections
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas
Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end)
Musée des beaux-arts : l'année Jaquet-Droz et les androïdes
Club 14 : exposition de peintres figuratifs.

DANSE ET ATTRACTIONS. — Rodéo-club bar 72 : 21 h - 2 h
Le Scotch : 21 h - 2 h
La Boule d'or : 21 h - 2 h
Cabaret 55 : 21 h - 2 h.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

PHARMACIE D'OFFICE. — Coop, Léopold-Robert 108, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

CONFÉRENCE. — Aula du technicum : 20 h 15, des automates de Jaquet-Droz et l'automatisation contemporaine par M. Steinmann.

Le Locle

CINÉMAS. — **Casino :** 20 h 30 : « Avalen 31 »

EXPOSITIONS. — Galerie d'art classique, Concorde 51 : Renata Vaucher, peintre (15 h à 18 h)
Salon commercial loclois : de 15 h à 22 h.
Année Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts : 14 h à 17 h (sauf le lundi), un siècle de gravures.
Château des Monts : 10 h à 12 h, 14 h à 17 h (sauf le lundi), pendules et horloges Jaquet-Droz.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

PHARMACIE DE SERVICE. — Moderne, Daniel-JeanRichard 27. Dès 21 h, tél. 17.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Stop trop rapide

Hier, vers 11 h 50, une voiture conduite par M. R. B., domicilié en ville, circulait rue des Crêtêts en direction ouest. A la hauteur du carrefour avec la rue de la Ruche, le conducteur s'est arrêté au signal « stop », mais en est reparti prématurément, coupant la route à une auto pilotée par M. P.-A. N., de Neuchâtel, qui roulait en direction sud. Collision et quelques dégats.

Nouvelles favorables pour le tourisme

L'intense activité déployée dans le Jura neuchâtelois en cette année du 250me anniversaire de la naissance de Jaquet-Droz, et le temps magnifique des mois de juillet et août, permettent de remarquer une très sensible augmentation des nuitées dans le district de la Chaux-de-Fonds. En effet, on a enregistré une augmentation pour juillet de 790 nuitées, soit 20,5 %, et pour le mois d'août de 561 nuitées, soit 11,2 % de plus par rapport aux mois correspondants de l'année dernière. L'ouverture d'un nouvel hôtel, l'automne dernier, apporte certainement à la cité un élément complémentaire qui lui manquait. Ces chiffres sont un résultat encourageant pour la promotion touristique de la région.

Un directeur à part entière

Réunis à Brigue dernièrement, les directeurs d'office du tourisme ont tenu leur deuxième séance annuelle. M. Fernand Berger, directeur de l'office chaux-de-fonnier a été admis en qualité de membre de plein droit. Cette nomination permettra à la Chaux-de-Fonds d'être régulièrement en contact et de bénéficier des expériences des autres offices du tourisme du pays. Au cours de ces deux journées, où étaient également conviés les chefs d'agence de l'Office national suisse du tourisme, répartis dans le monde entier, le président en charge, M. Fritz Erne, de Sion, a passé ses pouvoirs à M. Ernest Hegner, directeur de l'Office du tourisme de Berne qui a été brillamment élu par les membres de l'ASDOT.

A l'ombre du drapeau du Conseil de l'Europe

Le drapeau du Conseil de l'Europe flotte sur les établissements officiels de la Chaux-de-Fonds où se tiendra aujourd'hui et demain la session d'automne du comité de l'éducation extra-scolaire et du développement culturel du Conseil de l'Europe.

Elle a pour sujet précis la mise en route d'une étude expérimentale de la politique culturelle et du rôle qu'y jouent les pouvoirs locaux de dix villes européennes d'Angleterre, de Suède, Hollande, Belgique, France, Allemagne, Italie et Suisse. C'est la Chaux-de-Fonds qui a été choisie pour représenter notre pays et où se tient la première entrevue entre les délégués des dix villes de moyenne importance (45 - 75.000 habitants) et les représentants du comité de l'éducation que préside d'ailleurs un Suisse, M. Lionel de Roulet.

Différents documents de base ont déjà été rédigés par ce comité, puis soumis aux villes participant à l'enquête et ce sont leurs premières réponses qui formeront une synthèse permettant de trouver le commun dénominateur et le questionnaire indispensable à toute entreprise de ce genre.

Il s'agit, en effet, de pouvoir comparer les différents éléments de la vie vulturelle des loisirs d'une certaine population : quelle est la part de son revenu qu'elle consacre à ces activités, quel est l'apport de la municipalité à l'équipement d'une part et à l'exploitation de cet équipement d'autre part, quelles sont les subventions accordées par les gouvernements cantonaux ou nationaux, par les institutions culturelles ou de loisirs directement créées et administrées par les pouvoirs publics.

Les résultats de cette enquête seront d'une grande utilité pour la connaissance des goûts et de leur évolution dans les différents domaines de la culture et des loisirs, de leur différenciation d'après les âges, les classes sociales, le standard de vie des personnes visées, etc.

En outre diverses expériences pilotes seront tentées, dont les résultats seront communiqués, voire inspectés par les spécialistes des dix villes consultées, puis feront l'objet d'une synthèse mise à disposition de toutes les cités qui voudront en prendre connaissance. Il s'agit également d'examiner le financement des équipes d'enquête et des expériences.

C'est en vertu de son travail de pionnier dans la mise en train de cette étude — dont la durée sera de trois à cinq ans, voire davantage — que la Chaux-de-Fonds a été choisie comme siège de la séance en quelque sorte constitutive en vue de définir les termes de l'enquête et de choisir les expériences qui seront réalisées. C'est le président de la ville de la Chaux-de-Fonds, M. Maurice Payot, qui présidera la première séance.

Hôpital : nomination

Un nouveau chef de service de médecine, à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds vient d'être nommé en la personne du docteur Luc Humair. Celui-ci succède au Dr Courvoisier, qui quitte la localité après une dizaine d'années d'activité.

Le Dr Humair, qui n'a pas quarante ans, a fait ses études à Genève avant de faire des stages tant à Paris qu'aux Etats-Unis. Il est privat docent de l'Université de Genève et poursuivra ses fonctions. Chacun souhaite une cordiale bienvenue à cet enfant du Jura qui trouvera, à l'hôpital de cette ville, nombre de satisfactions mais aussi quantité de problèmes qu'il s'attachera à résoudre.

La Chaux-de-Fonds : un endroit fréquenté

La ville de la Chaux-de-Fonds recevra prochainement trois congrès important. Les 7 et 8 octobre se tiendra l'assemblée générale des secrétaires de l'Union centrale des associations patronales suisses. Les séances de travail auront lieu dans un hôtel de la place. Le 8 octobre, un après-midi de balade à travers le Jura a été prévue. Les 8, 9, et 10 octobre, se tiendra le 46me congrès de la société suisse de chronométrie. Cet important congrès revient à la Chaux-de-Fonds après de très nombreuses années d'absence, ceci dans le cadre de l'Année Jaquet-Droz qui se termine également le 10 octobre. Une importante participation est attendue, puisqu'il est prévu quelque 600 personnes pour la journée de dimanche. Les 16 et 17 octobre aura lieu l'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique.

L'inscription avant la course. (Avipress - Girardin)

Brevet de sport

Après deux ans de stage à l'école fédérale de gymnastique et sport de Macolin, 26 candidats se sont présentés aux examens. Parmi eux se trouvait un habitant de la Chaux-de-Fonds, M. Pierre Borel, qui a passé les épreuves avec succès.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

NAISSANCE. — Grobet, Olivier, fils de Raoul-Armand, ouvrier et de Josette, née Vivian.

PROMESSE DE MARIAGE. — Castro, Fernando-Julio, ouvrier et Berlani, Danielle-Lucie.

MARIAGE CIVIL. — Wahli, Ernest, commerçant et Schwab, née Pierrehumbert, Bluette-Madeleine.

DÉCÈS. — Billieux, née Garo, Emma-Louise, ménagère, née en 1882, veuve de Billieux, François-Justin, dom. Beau-Site 19.

FRANCE VOISINE

Drogue à Villers-le-Lac

Des mineurs de Pontarlier sont impliqués dans cette affaire

Il y a deux semaines, vingt-neuf mineurs de Morteau et de Villers-le-Lac étaient impliqués dans un trafic de drogue — essentiellement du haschisch, du « kif », voire du L.S.D. Au cours de leurs interrogatoires, certains d'entre eux ont mis en cause des adolescents pontissaliens.

En liaison avec les policiers de la sûreté, écrit « L'Est Républicain », les gendarmes de Pontarlier ont mené leur enquête. Quatre mineurs ont été appréhendés, cinq autres, actuellement hors du département, sont également impliqués dans cette affaire et n'ont encore pu être entendus.

Les jeunes gens interrogés ont reconnu avoir consommé du haschisch et du L.S.D. provenant de l'étranger, mais sans autre précision. Ils ont été remis en liberté en attendant de comparaître devant le juge.

La photographie au service de l'industrie et de la science

Exposition itinérante, organisée par la maison Kodak S.A., Lausanne, sur les différents procédés photographiques spéciaux et leurs domaines d'application. Des exemples pratiques ont été mis à notre disposition par de nombreuses maisons suisses de renom.

Hôtel Fleur-de-Lys, av. Léopold-Robert 13, la Chaux-de-Fonds.

Heures d'ouverture : **du 28 septembre au 2 octobre 1971. De mardi à vendredi 15 à 18 h et de 20 à 22 heures. Samedi 10 à 12 h et 14 à 17 heures.**

VAL-DE-RUZ

CONSEIL GÉNÉRAL DE VALANGIN

Comment faire pour financer les travaux d'épuration des eaux ?

De notre correspondant :

Le Conseil général de Valangin a siégé, mardi soir, sous la présidence de M. Jean-Marc Weber. Neuf conseillers seulement étaient présents, les autres n'ayant pas tous pris la peine de se faire excuser. Les membres de l'exécutif et l'administrateur assistaient également à cette séance. Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance du 8 juin, la mise à l'enquête publique et la sanction du plan directeur des canaux-égouts ont été acceptées par le législatif. Il appartenait à MM. Tock, Wälti et Wicky de présenter une information orale sur le problème de l'épuration des eaux à Valangin, des études faites à ce jour et de son exécution partielle. Après une discussion animée, le Conseil général a autorisé l'exécutif à poursuivre ses tractations avec l'Etat et le bureau Wicky pour la pose du canal-égout le long de la buse creusée au bord du Seyon, ceci en corrélation avec la route d'évitement de la localité. Suite à la votation cantonale des 5 et 6 juin, le législatif prend acte de la décision populaire et adhère à la nouvelle compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs. Dans les divers, le président de commune a répondu à un conseiller qu'il est actuellement impossible de déterminer le mode de financement pour l'épuration des eaux. Deux solutions sont envisageables, soit fixer une taxe d'épuration, soit revoir le taux des impôts. M. Muriset a traité ensuite le coût des écolages à Neuchâtel et des charges de plus en plus lourdes frappant les communes du littoral. Valangin aidant déjà l'hôpital de Landeyeux, il lui faudra prendre ses distances vis-à-vis de la ville voisine. Valangin continuera pourtant à faire partie du groupement des communes du littoral, mais refusera de signer les conventions tant que certaines lois cantonales ne seront pas revues.

Informations suisses

Evasion manquée à Bâle

BALE (ATS). — Un inculpé qui se trouve en détention préventive au Lohnhof, à Bâle, a réussi mercredi après-midi à tromper la vigilance de ses gardiens et à grimper sur un toit, à proximité du « Barfuesserplatz », d'où il n'a trouvé aucune issue pour prendre le large.

Un nombreux public a pu suivre de la place l'escalade du fugitif. Celui-ci s'est mis à menacer les badauds avec des tuiles qu'il faisait mine de lancer. Les agents ont suivi la même voie que l'évadé et ont pu le maîtriser sur le toit et lui faire réintégrer sa cellule.

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.

Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

Volleyball

(c) Le 11me tournoi de volleyball organisé par la Gym-hommes de Valangin a donné les résultats suivants : 1) la Coudre gagne le challenge in mémoriam Auguste Gretillat; 2) Sainte-Croix gagne le challenge Jean-Louis Touchon ; 3) Peseux gagne le challenge offert par la commune ; 4) Savagnier ; 5) Valangin ; 6) Amis-Gym. ; 7) Hauterive ; 8) Marin ; 9) Corcelles ; 10) Serrières.

Bras cassé

(c) Un habitant de Valangin, M. Aloïs Ineichen, est tombé dans son appartement et s'est cassé un bras. Il a fallu le transporter en ambulance à l'hôpital de la Providence.

FENIN

Contre un arbre

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, vers 23 h 30, M. E. Fridez, domicilié aux Hauts-Geneveys, circulait au volant de son automobile de Fenin en direction de Valangin. Dans un virage à droite très prononcé, roulant à une vitesse excessive, il perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta de plein fouet un arbre bordant la chaussée à gauche par rapport à son sens de marche. Souffrant d'une coupure à l'arcade sourcilière et de contusions, M. E. F. a été conduit à l'hôpital de Landeyeux. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins nécessaires. L'automobile est hors d'usage.

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — votre médecin habituel.

LA SAGNE

Bientôt la loterie

(c) Samedi prochain, la Loterie romande procédera à son 301me tirage dans la commune de la Sagne. Cet événement sera suivi d'un bal à la halle de gymnastique, pour compléter une soirée déjà bien remplie. Un vœu : que la chance sourie à tous les Neuchâtelois.

LE LOCLE — LE LOCLE

Manque d'eau au Locle : des mesures d'économie ont été prescrites

Dans un communiqué diffusé hier, les services industriels du Locle informent la population de la ville d'un arrêt de la distribution d'eau. « Vu la sécheresse persistante, disent les autorités, nous n'arrivons plus à maintenir nos fournitures d'eau. Nous couperons la distribution pendant la nuit et essayerons de la maintenir durant la journée ». Cette information, n'a pas manqué d'inquiéter la population, bien que de tels faits se soient déjà produits. Les services industriels précisent que les douze puits chargé d'alimenter la cité sont à débit minimal.

Outre ces douze puits, existent un certain nombre de sources ou forages reliés à des stations de pompage. Mais tous ces moyens mis ensemble ne suffisent plus ?

Toutes les décisions n'avaient pas encore été prises hier après-midi. Ce qui est certain c'est qu'entre 21 heures et 6 heures, certains secteurs de la ville seront privés d'eau.

On a prévu une liaison avec le réseau d'eau de la commune de la Chaux-de-Fonds réseau qui alimente aussi toute la vallée de la Sagne et des Ponts-de-Martel. La liaison, sur 200 mètres n'était pas encore achevée hier en début de soirée.

Les services industriels précisent également qu'il suffit que le système loclois d'alimentation ne fonctionne pas à cent pour cent pour que l'on édicte certaines mesures. Cela afin d'éviter, en cas d'aggravation de la situation, une coupure généralisée. Actuellement, il y a un manque de 10 % environ, ce qui justifie les communiqués non pas alarmants mais préventifs diffusés hier.

Rien de changé dans le plan d'alerte pour ces prochains jours, nous précisait-on. Il suffit de plusieurs heures de pluie pour que l'ensemble soit reconsidéré.

Carrières d'avenir

Vous pouvez commencer votre carrière aux CFF dès l'âge de 15 ou 16 ans.

1
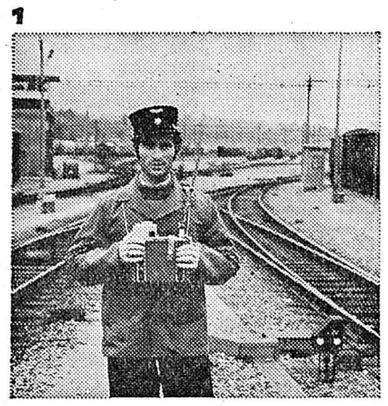

4
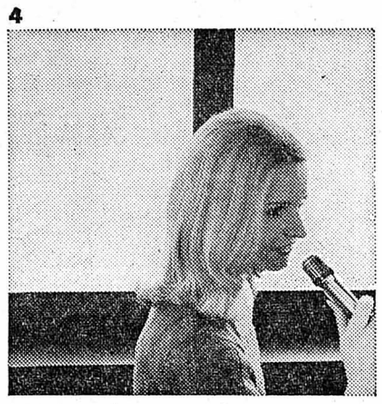

7
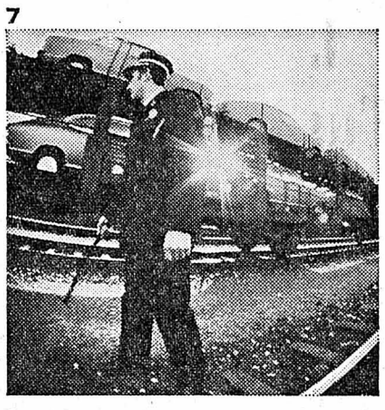

2
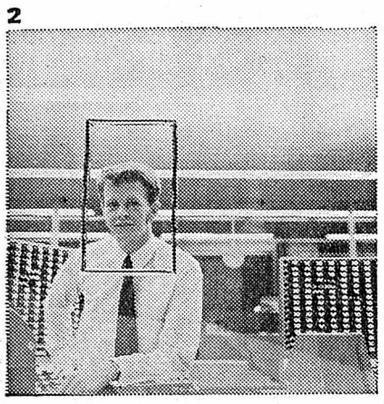

5
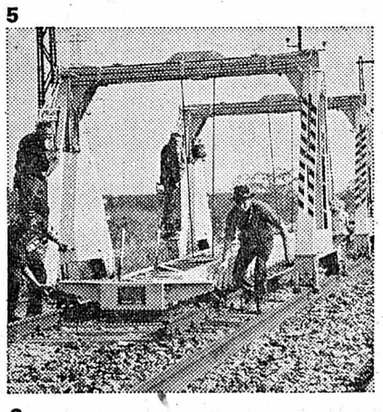

8
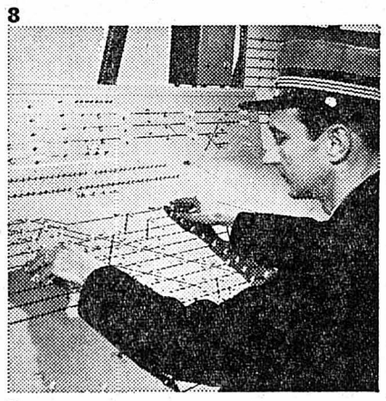

3
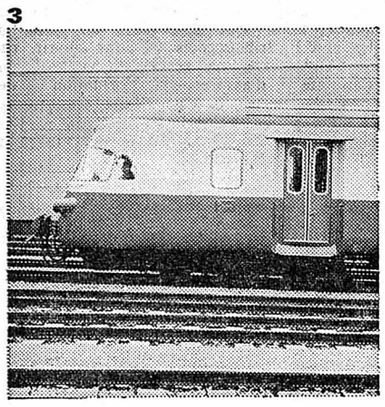

6

9
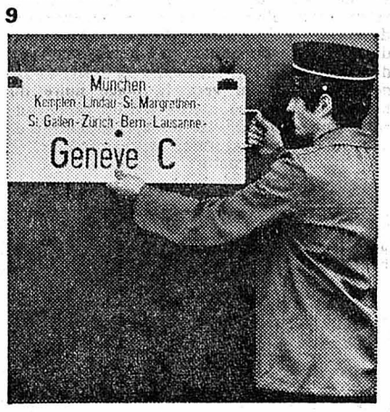

1 Ouvrier d'exploitation travaillant avec un appareil émetteur et récepteur
2 Vente des billets – tâche importante du commis d'exploitation
3 Mécanicien de locomotive, une profession dont rêvent tant de garçons
4 Dame-commis d'exploitation à un poste de speakerine
5 Le monteur de voie a une formation spécialisée
6 Le contrôleur est aux services des passagers
7 Visiteur contrôlant un chargement
8 Sous-chef aux commandes d'un poste d'enclenchement moderne
9 Ouvrier d'exploitation en train de changer les plaques d'itinéraire

Les CFF offrent aux jeunes gens et aux jeunes filles un très grand nombre de débouchés intéressants, comme seule peut le faire une entreprise dynamique, tournée vers l'avenir et occupant quelque 40 000 personnes.

Pour vous faire une idée plus exacte des possibilités qui vous sont offertes, demandez la nouvelle brochure illustrée en couleur «Vers la réussite professionnelle grâce aux CFF». Elle donne un aperçu des nombreuses activités que l'on peut exercer aux CFF et contient un bon pour une visite d'entreprise ainsi qu'un billet gratuit pour le parcours entre votre domicile et la gare que vous pourrez visiter.

CFF

Bon

Je désire me renseigner sur les carrières offertes par les CFF. Veuillez m'envoyer la brochure «Vers la réussite professionnelle grâce aux CFF» avec un bon pour une visite d'entreprise.

Nom: Prénom:
Rue: Localité:
No postal:

A remplir et à envoyer sous enveloppe ouverte (affranchie comme imprimé) à la Division de l'exploitation de la Direction générale des CFF, Hochschulstrasse 6, 3000 Berne.

FAN

TRANSVERTAS

Agence générale
Schinznach Bad

une sécurité!

Une coccinelle rapide, économique et confortable. Avec 52 puissants CV-SAE. Avec volant de sécurité télescopique, tableau de bord capitonné, lunette arrière panoramique, pare-chocs profilés caoutchouc, phares de recul et un dispositif d'aération exemplaire.

Une voiture qui vous offre mieux encore: la sûreté VW. Le service VW. Et la *perfection VW*.

Jugez vous-même: essayez maintenant le nouveau modèle: **fr. 7995.–** + fr. 40.– pour transport

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour son service de réparation de petits appareils et tondeuses à gazon (atelier situé à nos entrepôts de Marin — transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

jeune homme

(bricoleur) pour la formation en tant que magasinier/aide-mécanicien.

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-Participation

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion,

personnel d'atelier

féminin et masculin pour la fabrication et le contrôle.

Formation assurée par nos soins.

Horaire de travail normal ou en équipe, selon convenance.

Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à M. Badertscher.

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)

Tél. (038) 42 15 15.

ELECTRONA

Le chemin qui mène au succès comme

représentant

(aussi débutant)

dans notre importante organisation de vente. Nous disposons de quelques rayons libres et attendons votre entrée en service le plus rapidement possible.

Nous offrons :
salaire fixe élevé depuis le premier jour, frais, commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de revenu ; publicité TV.

Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli à **Paul Wirth, Obstgartenstrasse 21, 8035 Zurich.**

Nom : Prénom :
Date de naissance : Date d'entrée :
Profession : Tél. :
Domicile : Rue :

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

EMPLOYÉ (E) D'ASSURANCE

qualifié (e) ;

EMPLOYÉE

pour divers travaux administratifs, connaissant la dactylographie ;

aide de bureau

de langue maternelle française.

Travail intéressant et varié.
Situations indépendantes pour personnes capables.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à André GAVILLET, agent général de la « ZURICH » assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

INTERFOOD

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

SECRÉTAIRE

pour son service de « Documentation », capable de correspondre sous dictée dans les langues française, allemande et anglaise.

Nous demandons : langue maternelle française ou allemande et stage prolongé dans un pays de langue anglaise.

SECRÉTAIRE

pour son service « Technique », de langue maternelle française, ayant si possible de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.

Il s'agit dans les deux cas de postes intéressants, offrant une certaine indépendance à candidates capables, dans le cadre de nos services technique et de recherche.

Nous offrons : traitement en rapport avec les capacités, avantages sociaux d'une grande entreprise, horaire libre dans les limites de la réglementation interne.

Nous prions les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes de bien vouloir soumettre leurs offres complètes, en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photographie, et en indiquant les prétentions de salaire et la date d'entrée la plus proche, à Direction **INTERFOOD S.A., 2003 Neuchâtel.**

DESIREZ-VOUS DEVENIR REPRESENTANT ?

Nous offrons à toutes personnes ayant dynamisme et ambition la possibilité de suivre notre cours de vente en Suisse. Vous choisirez votre secteur – Jura – Fribourg Neuchâtel, peut-être le Valais ou Vaud, pourquoi pas Genève ? et vous ferez alors partie d'une sympathique équipe de vente dans le domaine de l'édition

Prenez rendez-vous pour une séance d'information au 022 26 25 88

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Sauvera-t-on la vieille ville ?

C'est donc aujourd'hui jeudi, que le comité d'initiative va remettre à la chancellerie municipale les quelque 5600 signatures par lesquelles les Biennois demandent que la démolition d'immeubles dans la Vieille ville soit interdite, et que soit élaboré un projet général d'assainissement de celle-ci.

Ce nombre imposant de signatures a été réuni en un temps record (un peu plus d'une semaine), et il est bien évident qu'on aurait pu en obtenir un ou deux milliers de plus en prolongeant la campagne. Mais il suffisait de 4100 signatures environs (le dixième des électeurs), et le temps pressait.

La télévision alémanique s'intéresse vivement à l'affaire. Elle a l'intention de cinématographier la remise des listes à la chancellerie, qu'elle fera passer avec d'autres séquences sur la Vieille ville dans l'émission bien connue « Die Antenne ».

BRANLEBAS DE COMBAT

Quelques remarques à ce propos : la réplique du « Bieler Tagblatt » et de la « Coop » n'a pas paru très heureuse. Elle s'indigne de la publicité donnée à cette affaire, laisse entendre que les auteurs de l'initiative veulent faire de la Vieille ville un ghetto pour une catégorie spéciale d'individus et pense qu'il faudrait commencer par la débarrasser des amateurs de haschisch. D'autre part, elle insinue que ce mouvement est inspiré par des gens cherchant à se mettre en évidence ou encore à défendre leurs intérêts personnels. Il faut conférer à la Vieille ville une « vie trépidante » et non la laisser s'endormir.

La « Coop » se défend de vouloir nuire à la Vieille ville, à laquelle elle est tendrement attachée. Elle travaille la main dans la main avec les autorités, et l'on arrivera certainement à un résultat donnant satisfaction à chacun. Le Conseil municipal à également publié à ce propos un communiqé dans lequel il relève qu'une commission **ad hoc** va tout arranger.

Les responsables de l'initiative ont eu beaucoup de peine à obtenir la publication de leur réponse, et l'on a nettement l'impression que les forces au pouvoir ne sont guère disposées à entendre les milliers de protestataires.

L'affaire prend évidemment un aspect politique. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se préoccupe de sauver la Vieille ville. Après la rénovation exemplaire de 1935, M. Theo Maeder, architecte, membre de l'Alliance des indépendants, avait présenté dix ans plus tard un projet d'assainissement qui avait fait quelque bruit, mais avait été ignoré. Il y a une douzaine d'années, c'était le PNR qui, par la bouche de M. A. Schwar, président du Conseil de ville, avait déposé solennellement une motion de même nature acceptée à l'unanimité.

ASSEZ DE DISPUTES : DES ACTES

Aujourd'hui, alors que, sous la poussée de l'opinion publique, l'autorité devrait faire quelque chose, bon gré mal gré, et qu'on lui demandera pourquoi elle a laissé traîner les choses d'une manière si incroyable, chacun s'empressera de tirer son épingle du jeu et de rejeter la responsabilité sur d'autres. Selon la « Nationalzeitung », ce serait une bonne occasion pour désigner M. H. Kern comme bouc émissaire et pour le déloger des travaux publics, poste que lorgnerait M. W. Gurtner.

Le citoyen s'irrite de ces querelles intestines, qui empêchent tout travail efficace. Pour parler comme le Rassemblement jurassien, il en a « ras le bol ».

Comme ni le plan Maeder, ni la motion du PNR, ni bon nombre d'autres interventions ne semblent avoir ému les autorités, on se demande si l'initiative les fera enfin bouger.

(On est en droit d'éprouver un certain scepticisme quand on songe à cette autre initiative à la suite de laquelle le Conseil municipal s'engagea juridiquement à construire un nouveau théâtre dans le plus bref délai. Voilà 15 ans qu'on attend, et cette façon cavalière d'ignorer la volonté des citoyens n'est pas faire pour créer un climat de confiance).

Cette fois, la rapidité avec laquelle la population a réagi à l'appel des auteurs de l'initiative tendrait à démontrer qu'elle n'est plus disposée à se contenter de vaines promesses.

A tout le moins, le mouvement d'opinion ainsi suscité contribuera peut-être à développer ce sentiment de patriotisme, d'esprit civique qui fait si cruellement défaut dans notre ville de déracinés. R. WALTER

Les jeunes cyclistes récompensés

Hier après-midi, au cinéma Palace, en présence des autorités locales de la police, des gérants de collèges et des représentants des associations d'automobilistes, a eu lieu la distribution des prix aux jeunes cyclistes. Pour la première fois, le chiffre de 1000 est dépassé. En effet, ils furent 1010 à se présenter aux examens. Sur ce chiffre 19 ont échoué. 172 (169) n'ont pas commis de faute, 177 (162) ont commis une faute, 168 (95) 2 fautes, 91 (99) 3 fautes. Les jeunes cyclistes ayant obtenu la meilleure note ont reçu des cadeaux et le fanion, les autres, la carte de bon cycliste.

A relever que le questionnaire de l'examen théorique avait été adapté aux nouvelles réglementations de la loi sur la circulation.

AU TRIBUNAL DE DISTRICT

Le soir, en nettoyant les bureaux...

Hier le tribunal de district de Bienne, présidé par M. Otto Dreier a jugé le couple V.-E. J., accusé de vols de timbres de ristourne et de chèques de voyages pour une somme de 7000 francs. C'est lors de nettoyages dans les locaux des archives d'un grand magasin que la femme volait les timbres et les chèques qu'elle remettait à son mari. Une grande partie de ces derniers a pu être récupérée. Pour ces deux délits le tribunal a condamné la femme à neuf mois de prison avec un sursis de quatre ans et au paiement des deux tiers des frais. Le mari écope de six mois d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. Il paiera en outre le tiers des frais. Tous deux devront rembourser, à raison de 200 fr. par mois et jusqu'à épuisement de leur dette le montant volé !

H. E., âgé de 25 ans actuellement domicilié à la Chaux-de-Fonds, était accusé de faux dans les titres de falsifications de signatures et d'abus de confiance portant sur une somme de 600 francs. Il a été condamné à trois mois de prison avec sursis pendant deux ans et réglera 200 fr. de frais de justice.

Collisions

Hier à 10 h 10, une collision s'est produite entre deux cyclomoteurs, chemin des Fléoles. Les deux conductrices, Mmes Dominique Muller et Monique Perona, domiciliées à Bienne, ont été transportées à l'hôpital pour contrôle. A 13 h 40 deux véhicules se sont tamponnés rue du Rosius. Dégâts : 1200 francs.

En marge d'un coup de pioche « privé »

Le « trou » de la patinoire (700.000 fr.) a-t-il été couvert par un mécène ?

Mardi, en prologue officieux à l'ouverture de la patinoire artificielle qui est prévue pour samedi, seule la presse locale était conviée au premier coup de pioche symbolique de la future patinoire couverte de Bienne.

On se souvient que lors de la propagande pour l'obtention d'un crédit de plus de 5.700.000 fr., toute la presse de l'extérieur avait donné un sérieux coup de main. Au cours de cette cérémonie, le président du conseil d'administration et de la commission de construction a pu assurer ses « invités » qu'il n'y aurait pas de « scandale » comme l'ont prétendu certains journalistes. Mais il a reconnu que certaines erreurs avaient été commises par l'ingénieur dans le calcul, mais que ces erreurs avaient été résorbées. Mais ce qu'il n'aurait pas révélé (et ceci mérite confirmation), c'est précisément qu'afin d'éviter un nouveau scandale, un grand ami de la patinoire et du hockey sur glace avait en partie couvert ce dépassement de crédit qui était, parait-il, de 700.000 francs...

LA NEUVEVILLE

Le 20me anniversaire de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts

Samedi à la Neuveville, l'Institut jurassien des sciences des lettres et des arts fêtera le 20me anniversaire de sa fondation. L'assemblée générale se tiendra à l'Hôtel-de-Ville, puis après le déjeuner aura lieu la présentation de l'ouvrage « Jura : textes et gravures » dans le hall de la préfecture, et le vernissage de l'exposition Max Kohler et René Myrha, à la galerie d'art de la cave de la préfecture.

Cinquantenaire de la société des sapeurs-pompiers

La société des sapeurs-pompiers de Bienne fêtera samedi et dimanche le 50me anniversaire de sa fondation. Différentes manifestations sont prévues, dont un cortège et la visite de l'Ecole fédérale de Macolin.

CARNET DU JOUR

Apollo : 15 h et 20 h 15, le Souffle au cœur.
Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Le Mur de l'Atlantique.
Elite : 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Porno baby.
Lido : 15 h et 20 h 15, Promesse de l'aube.
Métro : Requiescant - Le Pistolero du diable - La Piste du feu.
Palace : 15 h et 20 h 15, L'Indien.
Rex : 15 h et 20 h 15, Juliette des Esprits ; à 17 h 45, Vivre pour vivre.
Scala : 15 h et 20 h 15, Love story.
Studio : 15 h et 20 h 15, Excited.

DIVERTISSEMENTS

Danse : Chambord - Fantasio - Domino - Seefels.
Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Seefels - Saint-Pauli - Stadthaus, Nidau - Pickwick.

ATTRACTIONS

Domino - Fantasio.

EXPOSITIONS

Galerie Flury : 20 graphistes.
Jora-Orvin : Paul Robert.
Galerie forum-light : céramique Alma Rossini.
Guilde de l'Estampe : L'Hermite.
Galerie Lydie Ray : Fred Friboulet.
Galerie Pot-Art : Joerg Schulthess.
Palais des congrès, galerie Ray : Giulio Crisanti.
Galerie d'art, Lyss : Armin Schwarzenbach.
Service permanent du jeudi : pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13.
Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Pharmacie d'office de nuit et du dimanche : pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Médecin pour cas urgents jeudi et dimanche : tél. 6 55 66.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.

FRANCE VOISINE

Encore une « BB » révolutionnaire pour la S.N.C.F.

Une nouvelle locomotive électrique Alsthom, la BB 15 001, va s'ajouter au parc de la SNCF. Cette locomotive à grande puissance (6000 CV) et à vitesse relativement élevée (180 km/h) est munie de boggies monomoteurs sans changement de vitesse, de moteurs de traction autoventilés et surtout d'un système de graduation assurant les fonctions de redresseurs et d'onduleurs en freinage à récupération. Particularité, elle ne possède qu'un seul et unique pantographe.

D'une longueur totale hors tampons de 17 m 48 et d'un poids total de 87 tonnes, la BB 15 001 est décorée en vert pour ses 9 premiers exemplaires, les six autres complétant cette série de 15 locomotives, revêtent un style moins austère en orangé, rouge et aluminium. La BB 15 001 est appelée à circuler à grande vitesse, notamment sur la ligne Paris-Strasbourg, et à remorquer les Trans-Europ-Express.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

FRIBOURG - FRIBOURG

Au tribunal de la Sarine

Au cours de son audience d'hier, le tribunal criminel de la Sarine, siégeant à Fribourg, avait à juger trois jeunes gens accusés de vol, dommages à la propriété, escroqueries, violation de domicile, faux dans les certificats, recel et infraction à la L.C.R. L'un d'eux, J.-P. L., 21 ans, domicilié à Fribourg, fut entendu comme témoin. En effet, son avocat n'ayant eu aucun contact avec lui avait résilié son mandat. La cause a été disjointe et sera réassignée avec, cette fois, un avocat d'office. L. B., détenu, a déjà subi 4 condamnations et purgé 4 mois de préventive. Il avait continué ses agissements malgré deux remises en liberté. Il a été condamné à 12 mois ferme et aux frais, sous déduction de la préventive. Quant à F. Z., 23 ans, domicilié à Fribourg, qui avait déjà subi 12 condamnations, pour infraction à la L.C.R. principalement, il a été condamné à 5 mois d'emprisonnement ferme et aux frais, sous déduction de la préventive.

Subvention fédérale

Le Conseil fédéral a alloué à l'Association Foyer Saint-Joseph, à Fribourg, une subvention prélevée sur les fonds de l'assurance-invalidité et fixée à 588,703 fr. pour l'agrandissement du centre romand de formation professionnelle pour handicapés à Courtepin.

Noces d'or

M. et Mme Louis Cressier-Tharin, agriculteurs, domiciliés à Lugnorre (Haut-Vully), ont célébré, entourés des membres de leur famille, le 50me anniversaire de leur mariage.

Voici les candidats au National

Dans le délai utile qui expirait lundi à 18 heures, les listes de candidats ci-après désignés ont été déposes à la chancellerie d'Etat en vue des élections au Conseil national :

No 1. Liste du parti démocrate-chrétien

Louis Barras, conseiller national, agriculteur, Lossy ; Franz Hayoz, conseiller national, avocat, Giffers ; Laurent Butty, préfet, Fribourg ; Charles Pilloud, ingénieur agronome Saint-Aubin ; Hanny Schwab, archéologe cantonal, Fribourg ; Henri Steinauer, avocat, Bulle.

Cette liste est appuyée par 23 signatures.

No 2. Liste radicale - démocratique

Gérard Glasson, conseiller national, rédacteur, Bulle ; Hans Bachler, député, ingénieur agronome, Morat ; Ferdinand Masset, député, administrateur Fribourg ; Jean-Bernard Monney, syndic, représentant, Dompierre ; Hans Muller, ingénieur agronome Guin ; Liselotte Spreng, médecin, Fribourg.

Cette liste est appuyée par 57 signatures.

No 3. Liste socialiste

Jean Riesen, conseiller national, secrétaire central P.S.S., Flamatt ; Ariane Vollery, médecin, Estavayer-le-lac; Georges Friedly, député, conseiller communal, Fribourg ; André Gremion, député, employé, Broc ; Roger Kuhn, député, mécanicien, Fribourg ; Paul Wertmuller instituteur, Morat.

Cette liste est appuyée par 17 signatures.

No 4. Liste de l'Union des paysans, artisans et indépendants

Madeleine Schwaller, cogérante, Bulle ; Gabriel Kolly, président du Grand conseil, agriculteur, Essert ; Maruice Colliard, député, commerçant, Châtel-saint-Denis ; Hans Herrli, conseiller communal, agriculteur, Chiètres ; Arthur Jaquier, député, agriculteur, Prez-vers-Siviriez ; Jules Losey vice-syndic, restaurateur, Montet (Broye).

Cette liste est appuyée par 28 signatures.

No 5. Liste indépendante chrétienne-sociale

Josef Casutt, ingénieur, Morat ; Eugène Delley, instituteur, Delley ; Monique Ruffieux-Overney, professeur, ménagère, Fribourg ; Aloys Sallin, avocat, Fribourg ; Rita Siegwart, bibliothécaire, Fribourg ; Joseph Vonarburg, secrétaire général, Fribourg.

Cette liste est appuyée par 21 signatures.

Aucune modification ne pourra plus être apportée à ces listes de candidats à partir du lundi 4 octobre.

Les directeurs cantonaux de l'assistance publique à Fribourg

La Conférence suisse annuelle des directeurs cantonaux de l'assistance publique se réunira à Fribourg aujourd'hui et demain. Au nom du Conseil d'Etat, Pierre Dreyer, délégué fribourgeois à cette conférence, recevra ses collègues des cantons. Les membres entendront différents rapports de leurs représentants dans les commissions fédérales, soit : par le conseiller d'Etat Blaser, Berne (commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux), par le conseiller d'Etat Aubert, Vaud (commission fédérale d'experts chargée d'examiner la réforme de l'assurance-maladie), par le conseiller d'Etat Knobel, Glaris (commission fédérale d'experts pour la revision du titre second de la loi sur l'assurance-maladie et accidents).

D'autre part, les exposés suivants seront présentés par M. Oscar Schurch, directeur de la division fédérale de police (travaux préliminaires pour une loi fédérale sur l'aide aux Suisses de l'étranger), le conseiller d'Etat Urs Burgi, Zurich (l'abus des drogues et l'aide sociale individuelle), le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi (l'extension des assurances sociales).

Demain, les membres de la conférence visiteront l'institut d'éducation « Les Buissonnets ».

Un label de marque pour le tourisme fribourgeois

Pour n'être pas noyé dans la masse publicitaire, le tourisme fribourgeois devait être personnalisé, authentifié. Ce sera dès demain chose faite. A l'occasion du Comptoir, l'Union fribourgeoise du tourisme (U.F.T.) va lancer une image de marque, label de qualité destiné à faire reconnaître les valeurs touristiques du canton. Un concours a été organisé, doté de 3000 fr. de prix. Le lauréat, M. Jaoques Pasquier, graphiste à Bulle, a représenté une image démultipliée sur la base de l'écusson cantonal adorné d'un oiseau s'essorant. Intitulé « Accueil en liberté », le projet retenu symbolise un pays de vacances et d'évasion où l'on trouve beaucoup d'attractions touristiques en parcourant peu de kilomètres. Au-dessus de l'oiseau coloré de bleu, ocre ou vert, la plage noire du blason contient des motifs stylisés rappelant, entre autres possibilités les sports d'hiver et d'été, l'art et la culture, la gastronomie, le sigle U.F.T. et la nature.

Week-end record à Ecuvillens

Le beau temps a provoqué une affluence record sur l'aérodrome régional de Fribourg - Ecuvillens. Le Club des parachustistes de Payerne avait organisé un concours interne d'atterrissage de précision et les grenadiers parachutistes s'entraînaient. n a pu assister à plus de 150 sauts de On a pu assister à plus de 150 sauts de toutes altitudes, ce qui constitue un record pour la saison. Les passagers ont été nombreux à profiter du beau temps pour survoler le canton ou les Alpes.

Le temps favorable de septembre a permis à de nombreux élèves-pilotes de terminer leur entraînement et de passer leur examen : MM. Marius Brugger, de Fribourg, Stephan Freudiger, de Rosé, Joseph Rumo, de Planfayon, Oscar Julmy et Walter Bruderer, de Fribourg.

ISSUE FATALE A VUADENS

Lundi après-midi, une pensionnaire du foyer Saint-Vicent de Vuadens, Mlle Marie-Louise Genoud, âgée de 61 ans, a fait une chute à la gare de Vuadens, alors que le train était arrêté. Elle resta inanimée sur le quai puis fut transportée à l'hôpital de Riaz. Elle devait y décéder deux heures plus tard sans avoir repris connaissance.

Défense des locataires : une nouvelle pierre posée par le M.P.F.

Préoccupé par le problème du logement, le Mouvement populaire des familles (MPF) avait lancé l'initiative « pour le droit au logement » qui a connu le verdict du peuple le 27 septembre 1970. Sur 700.000 voix exprimées, il n'en manquait que 15.000 pour atteindre la majortié, tandis que 14 cantons repoussaient cette initiative. Nullement découragé, le M.P.F. a stimulé la création d'associations de locataires. Au vu de la situation se détériorant malgré les promesses des adversaires de l'initiative, il envisage de lancer une nouvelle initiative en faveur de la protection des locataires. Selon les organisateurs, cette campagne doit se poursuivre pour aboutir à la mise en place d'une véritable politique du logement mais ne pourra porter ses fruits, en cas d'acceptation, que dans cinq ans environ. Le M.P.F. fribourgeois va donc ouvrir, rue des Chanoines, un service consultatif qui permette d'assurer l'information des locataires quant à leurs droits, de prendre la défense de leurs intérêts et de susciter des actions concrètes contre les hausses de loyer et les résiliations.

JURA - JURA - JURA - JURA

LE PARTI CHRÉTIEN-SOCIAL INDÉPENDANT AU CONSEIL FÉDÉRAL

« N'envoyez personne à Persépolis... cette réunion est une insulte pour les deux tiers de l'humanité qui souffrent de la faim ! »

Le parti chrétien-social indépendant du Jura vient d'écrire au Conseil fédéral pour lui demander de renoncer à envoyer des représentants de la Suisse aux festivités qui marqueront, à Persépolis, le 2500me anniversaire de la naissance de l'Etat d'Iran. Il s'est adressé en ces termes au président de la Confédération et aux conseillers fédéraux :

« Tout ce que le monde compte de têtes couronnées et de chefs de gouvernements s'apprête à gagner l'Iran où des festivités d'un luxe inouï marqueront le 2500me anniversaire de la naissance de cet Etat.

» En quelques jours, au cœur même de l'Asie affamée et sous-développée, des sommes fabuleuses seront gaspillées. Cette réunion de gens nantis constitue pour nous un scandale. Elle est une insulte pour les deux tiers de l'humanité qui souffrent de la faim. Elle est un défi aux travailleurs de notre pays qui, à l'intention du tiers monde, abandonnent chaque mois une partie de leur salaire.

» Nous vous demandons de partager notre préoccupation en renonçant à vous faire représenter aux festivités de Persépolis. »

Les services industriels de Delémont sont à l'étroit

(c) Les citoyens et les citoyennes de Delémont auront à se prononcer prochainement sur un important crédit de 860.000 francs destiné à la construction d'un immeuble pour les services industriels de la ville. Ce service communal a dû augmenter progressivement l'effectif de son personnel ces dernières années, et il emploie actuellement 18 monteurs, aide-monteurs et apprentis pour l'entretien et l'extension des réseaux de distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz.

Les ateliers à disposition de cette équipe, de même que les garages et les dépôts, sont désuets et trop exigus. D'où le projet de construction, sur le terrain de l'ancienne usine à gaz, d'un bâtiment en béton armé, avec toit plat, qui pourra être haussé au gré des nécessités.

PORRENTRUY

Est-ce la fin des promotions civiques ?

(c) Comme dans bien d'autres localités, les jeunes de Porrentruy ne donnent pas l'impression de goûter particulièrement les cérémonies de promotion civique, puisque ces dernières connaissent d'année en année une participation plus réduite. En 1970, elle ne dépassa pas 35 %. C'est pourquoi les autorités de Porrentruy envisagent de renoncer au programme habituel, avec ses discours et ses flots d'harmonie, pour ne retenir que la remise d'un diplôme accompagnée d'un apéritif.

La piscine : un sujet de satisfaction malgré Hydra...

(c) La piscine de Porrentruy, qui a été fermée récemment, a enregistré cette année un nombre record d'entrées et, par conséquent, le volume de ses recettes est particulièrement réjouissant, d'autant plus que les tarifs avaient été relevés au printemps dernier. Bien que les comptes ne soient pas encore bouclés, on peut admettre que les recettes s'élèveront à 50.000 fr. Outre les ennuis dont on se rappelle sans doute — incidents avec les apprentis du camp Hydra — la piscine aura donc valu aux autorités bruntrutaines quelques satisfactions tangibles.

MOUTIER

« Roulez sur l'or » : Delémont l'emporte

Hier, à Moutier, en huitième de finale de « Roulez sur l'or », les classes de l'école secondaire et de l'école primaire, l'école de Malleray-Bévilard et le collège de Delémont étaient en lice. Après une lutte acharnée, le collège de Delémont l'a emporté contre l'école secondaire de Moutier. Delémont est donc qualifié pour les quarts de finale.

SAINT-IMIER

Concours de bétail

(c) Le concours de bétail bovin des syndicats de Villeret et de Saint-Imier a eu lieu mardi dans cette dernière localité. On a dénombré environ cent pièces de gros bétail.

Pour l'hôpital de district

(c) Le concert de bienfaisance donné en faveur de l'hôpital de district de Courtelary, a connu un magnifique succès à la Collégiale de Saint-Imier. Les trois artistes, Mlle Jacqueline Jacot, à l'orgue, Joseph Molnar, corniste et Mme Heidi Molnar, flûtiste, ont permis au public de goûter aux joies d'un concert d'une haute tenue artistique.

COURTELARY

La sortie de l'exécutif avait mal commencé...

(sp) Les membres du Conseil municipal de Courtelary sont revenus sains et sauf de leur sortie à Paris. Toutefois, au départ, la voiture qui conduisait trois participants à la gare de Neuchâtel fut victime d'une collision à Fenin. Le véhicule étant inutilisables, c'est un automobiliste complaisant qui les prit en charge jusqu'à Neuchâtel, d'où le train les emmena sans heurts à Paris.

Rien n'avait été volé !

(sp) La voiture volée à Courtelary a été retrouvée sur la place de la Gare, à Bienne, en bon état. Le coffre, qui contenait pour plusieurs milliers de francs de matériel électronique, était intact. Le voleur a parcouru quelque 150 km avant d'abandonner le véhicule.

Cross country

(sp) Le Club athlétique s'est classé deuxième au Cross country de Lausanne. Y participaient : Schwab, Amez-Droz, Châtelain et Blaser qui, chacun dans sa catégorie, se sont en outre bien classés.

En Ajoie, un arbre fruitier sur trois devrait être abattu

(c) L'arboriculture en Ajoie est des plus précaires. Les jeunes arbres sont peu nombreux, et les vieux sont maladifs et peu productifs, ce qui peut être attribué aux gelées tardives et à la fréquence des bancs de brouillard. Le tiers des arbres devraient être abattus, vu leur état peu satisfaisant. C'est du moins ce qui ressort d'un rapport de M. Paul Fleury, ingénieur agronome, qui a procédé au recensement des arbres fruitiers.

Les anciens de la Cp. fus. V/222 se sont retrouvés aux Pommerats

Par une belle journée automnale, une soixantaine d'hommes de l'anc. Cp. fus. V /222 se sont retrouvés samedi aux Pommerats. Cette rencontre, présidée par le plt Calame, débuta à 10 heures à la salle du nouveau collège par des souhaits de bienvenue aux participants, notamment à l'adresse du premier commandant de cette compagnie, le cap Jeanneret, des Brenets.

Ce fut ensuite au pasteur Gygax, de Neuchâtel, caporal de cette ancienne cp fr, de meubler la réunion par une méditation. Elle était adaptée à des hommes dont l'âge varie entre 50 et 80 ans, qui connurent personnellement ou purent constater dans leurs rangs les difficultés dues aux mobilisations successives de 1939 à 1945, matières pour eux d'innombrales plaintes.

La démobilisation s'est effectuée il y a plus de 25 ans, mais les plaintes de toutes sortes et de toutes natures n'ont point cessé. On continue de se plaindre pour tout et pour rien, alors que de malheureux captifs, des peuplades entières privées de leur liberté et d'avantages sociaux n'ont pas même au plus le droit de faire entendre leurs plaintes justifiées, qu'une multitude de mutilés, d'invalides et de malades gravement atteints, sans jamais rien dire, se réjouissent au contraire d'un simple espoir de guérison. Pensons-y avant d'émettre toute plainte !

L'assemblée rendit ensuite un dernier hommage aux trois camarades décédés depuis la rencontre de 1970, ces noms s'ajoutant ainsi aux 48 disparus durant et depuis les mobilisations. Des vœux furent exprimés à l'adresse du cap. Jeanneret, octogénaire depuis le printemps.

Après le repas servi à l'hôtel du Cheval-Blanc, une ballade facultative dans le secteur permit à la plupart des participants d'évoquer maints souvenirs des « mobs ». Comme d'habitude, la parfaite réussite de cette agréable rencontre démontre que le bel esprit ayant toujours animé la V /222 se perpétue malgré le recul des années.

A.C.

Votre agence de publicité

Publicitas transfère ses bureaux rue des Terreaux 3-5

Bienvenue à tous

Fondée en 1894, la succursale neuchâteloise de Publicitas vient de franchir une nouvelle étape. De la rue de l'Hôpital en passant par St-Honoré, elle s'installe aujourd'hui, sur deux étages, dans un immeuble entièrement rénové face au Collège des Terreaux.

D'ores et déjà, nous souhaitons à notre aimable et fidèle clientèle une très cordiale bienvenue dans ces nouveaux locaux, où tout a été prévu pour lui assurer un accueil sympathique et compétent.

Au service de chacun

Entreprise séculaire, dotée d'une organisation d'avant-garde, Publicitas offre aux annonceurs

un réseau de 46 succursales et agences en Suisse
une vaste documentation
l'assistance de collaborateurs qualifiés
la transmission sans frais
des annonces aux journaux du monde entier
l'étude et la réalisation de campagnes publicitaires
des services techniques et graphiques
et toutes les prestations annexes que chacun
est en droit d'attendre d'une grande agence de publicité.

FAN SPORTS L'EXPRESS

football

Soirée faste pour les «Sauterelles» en coupe d'Europe des champions

Quatre buts de Muller... et ce n'est que la moitié de ceux marqués par Grasshoppers à Reipas Lathi !

GRASSHOPPERS - REIPAS LATHI 8-0 (4-0)

MARQUEURS : Muller 1ère ; Groebli 32me ; Muller 38me ; Schneeberger 45me ; P. Meier (penalty) 70me ; Muller 71me ; B. Meyer 77me ; Muller 85me.

GRASSHOPPERS : Deck ; Staudenmann, Ruegg, Citherlet, Groebli ; B. Meyer, Ohlhauser ; P. Meier, Winiger, Schneeberger. Entraîneur : Hussy.

REIPAS LATHI : Tannisto ; Kosonen, Repo, T. Kautonen, M. Kautonen ; Nieminen, Hukka, Ruhanen ; Jantunen, Litmanen, Lindholm. Entraîneur : Lindholm.

ARBITRE : M. Wohrer (Autriche).

NOTES : Stade du Hardturm. Terrain gras. Soirée fraîche. 5000 spectateurs. Grasshoppers joue sans Mocellin toujours blessé, Winiger le remplace ce qui renvoie Groebli au poste d'arrière latéral gauche. En seconde mi-temps les Finlandais remplacent Ruhanen par Kijskiläen et Kautonen par Lehitienen. Coups de coin : 12-3 (7-3).

ENCORE PLUS DE PANACHE

Face à son adversaire finnois Grasshoppers n'a pas fait de quartier. Supérieurs dans tous les domaines, les hommes de l'entraîneur Hussy n'ont connu que peu de problèmes. Pourtant, malgré un départ sur les chapeaux de roues et un but réussit à la première minute, les Zuricois durent attendre la fin de la première mi-temps pour concrétiser leur supériorité. A cela il y a une raison : l'extrême dureté des visiteurs qui ne lésinèrent pas sur le choix des moyens pour contrecarrer les offensives des « Sauterelles ». A 4-0 tout était dit. Mais, pour le bonheur du public, les pensionnaires du Hardturm ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin. Et après un début de seconde mi-temps tranquille, ils donnèrent à leur victoire encore plus de panache.

TROIS FINLANDAIS

Bien que les Zuricois aient comblé leur public, il ne faut pas suestimer leur prestation. En effet, leur partenaire ne valut guère mieux qu'une bonne formation de ligue B. La défense des Finlandais notamment fut assez faible. Quant aux hommes du milieu du terrain ils ne purent que rarement tenir la comparaison avec ceux des Grasshoppers. On retrouva donc un joueur de qualité dans le but avec Tannisto qui malgré les huit buts concédés fut excellent et en attaque ou l'entraîneur Lindholm et Litmanen s'élevèrent au niveau des meilleurs Zuricois qui furent Kudi Muller, Schneeberger, B. Meier, Ohlhauser et Groebli.

G. DENIS

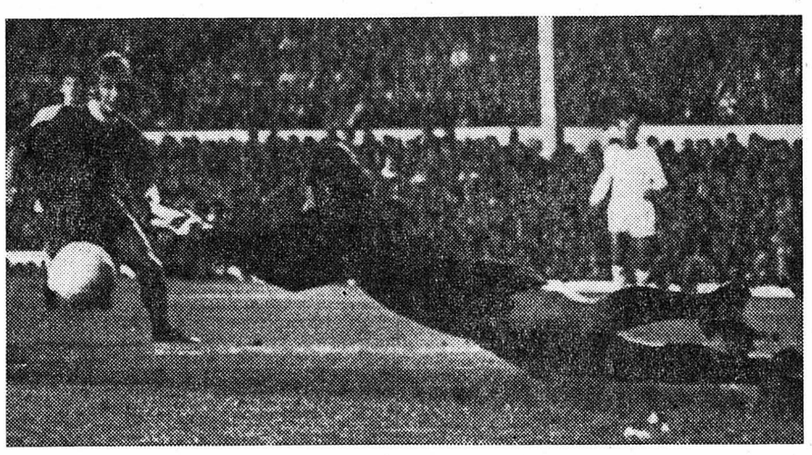

INTERVENTION. — Barlie s'empare de la balle au désappointement de Graham, ce qui n'empêchera pas Liverpool de se qualifier en coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

(Téléphoto AP)

Un match nul pour qualifier Marseille contre Gornik

GORNIK ZABRZE - OLYMPIQUE MARSEILLE 1-1 (1-0).

MARQUEURS : Anczok 32me ; Skoblar 53me.

GORNIK ZABRZE : Gomola ; Wrazy, Gorgon, Oslizlo, Anczok ; Szoltysik, Wiczel, Skowronek ; Banas, Lubanski, Deja.

MARSEILLE : Carnus ; Lopez, Bosquier, Zwunka, Kula ; Gress, Novi ; Magnusson, Bonnel, Skoblar, Hodoul.

NOTES : Stade de Gornik. 70.000 spectateurs. Pelouse glissante. A la 37me minute, Magnusson (blessé) est remplace par Di Caro. A la 5me, tir de Novi sur la transversale. Coup de tête de Bonnel sur la transversale en deuxième mi-temps.

NIVEAU MOYEN

Ce match retour s'est joué, devant 70.000 spectateurs, sous une pluie battante. La pelouse très glissante rendit particulièrement difficile la tâche des joueurs. La rencontre, d'un niveau très moyen, fut constamment heurtée. Sur l'ensemble des deux matches, les champions de France ont indiscutablement mérité leur qualification. A Kattowice, ils furent généralement dominés mais leurs buts ne furent que rarement en danger véritable. Les Français eurent le mérite de ne pas se décourager et de réagir après le double coup du sort constitué pour eux par l'ouverture de la marque par Gornik (32me) puis par la sortie de Magnusson, blessé (37me).

OCCASIONS

Sur l'ensemble du match, ce sont les occasions de buts françaises qui furent les plus nombreuses. C'est ainsi qu'en première mi-temps, on put noter un tir de Novy sur la transversale (5me) puis un raté de Gress qui, des cinq mètres, trouva le moyen de tirer sur le gardien (36me). En deuxième mi-temps, Bonnel (coup de tête sur la transversale) et Skoblar se montrèrent particulièrement dangereux en trois occasions alors que de l'autre côté, Carnus ne fut guère inquiété que par un coup de tête de Lubanski (ce joueur avait déjà tiré sur la transversale après 14 minutes de jeu en première mi-temps).

Ce match nul qui assure sa qualification, l'Olympique Marseille le doit principalement au comportement de ses demis et de ses arrières, qui eurent le mérite de conserver leur calme dans les moments les plus difficiles et qui surent semer la perturbation dans les actions polonaises les mieux conçues.

● **La Malaisie est en tête du tournoi pré-olympique asiatique qui se déroule à Séoul et dont le vainqueur participera aux Jeux de Munich en 1972. Derniers résultats : Corée du Sud - Philippines 6-0 ; Japon - Formose 5-1. Classement : 1. Malaisie, 3, 6 ; 2. Japon, 3, 4 ; 3. Corée du Sud, 3, 2.**

● **En match amical à Saint-Gall, devant 3100 spectateurs, le F.-C. Saint-Gall a battu A.C. Bologne par 3 à 2 (mi-temps 0-0). Les buts ont été marqués par Rafreider (51me), Brander (74me) et Vogel (89me) pour les Saint-Gallois et par Ghetti (52me et 88me) pour les Italiens.**

● **Match amical : Bellinzone - Giubiasco 3-2.**

résultats

Coupe d'Europe des champions

CSKA Moscou * - Galatasaray 3-2 (2-0) ; Linfield elfast - **Standard Liège** 2-3 (0-1) ; **Celtic Glasgow** - BK 1905 Copenhague 3-0 (1-0) ; Spartak Trnava - **Dynamo Bucarest** 2-2 (1-0) ; AEK Athènes - **Internazionale** 3-2 (2-1) ; FF Malmoe - **Ujpest Dosza Budapest** 1-0 (0-0) ; **Borussia Moenchengladbach** - Cork Hibernians 7-1 (1-0) ; Gornik Zabrze - **Olympique Marseille** 1-1 (1-0) ; Dynamo Dresde - **Ajax Amsterdam** 0-0 ; Partizan Tirana - **CSCA Sofia** 0-1 (0-0) ; Hajduk Split - **FC Valence** 1-1 (1-0) ; **Arsenal** - Stroemgodset Drammen 4-0 (2-0) ; **Grasshoppers** - Reipas Lathi 8-0 (4-0) ; **Sliema Wanderers** - I.A. Akranes 0-0 ; **Barcelone** - Distillery Belfast 3-0 (2-0) ; **Turin** - Limerick 4-0 (0-0) ; **Feynoord Rotterdam** s'est qualifié aux dépens d'Olympiakos Nicosie (8-0 et 9-0).

Coupe des vainqueurs de coupe

Glasgow Rangers - Rennes 1-0 (1-0) ; **Liverpool** - Servette 2-0 (1-0) ; Cardiff City - **Dynamo Berlin-Est** 1-1 (0-0 1-1 après prolongation). 4-5 aux penalties ; **Chelsea** - Jeunesse Hautcharage 13-0 (7-0) ; Lan Oslo - **Sporting Lisbonne** 0-3 (0-2) ; **Bayern Munich** - Skoda Pilsen 6-1 (2-1) ; **Etoile Rouge Belgrade** - Komloi Banyasz 1-2 (1-1) ; **Sparta Rotterdam** - Levski Sofia 2-0 (1-0) ; **Austria Vienne** - Dynamo Tirana 1-0 (1-0) ; **Atvidaberg** - Zaglebie Sosnowiecz 1-1 (1-1) ; **Steaua Bucarest** - Hibernian La Valette 1-0 (0-0) ; **Beerschot** - Anorthosis Famagusta 1-0 (0-0) ; **Eskisehir** - M.P. Mikkeli 4-0 (0-0 ; **Benfica Lisbonne** - Wacker Innsbruck 3-1 (2-0).

JEUDI

Dynamo Moscou - Olympiakos Pirée.

Coupe de l'UEFA

Eintracht Brunswick - Glentoran Belfast 6-1 (3-1) ; **Tottenham Hotspur** - Keflavik 9-0 (4-0) ; Aris Bonnevoie - **Ado La Haye** 2-2 (0-1) ; **Cologne** - Saint-Etienne 2-1 (0-0) ; Anderlecht - **Bologne** 0-2 (0-1) ; **Juventus Turin** - Marsa Malte 5-0 (3-0) ; Leeds United - **Lierse SK** 0-4 (0-3) ; Elfsborg Boras - **Hertha Berlin** 1-4 (0-1) ; Akademisk Copenhague - **FC Dundee** 0-1 (0-0) ; IFK Helsinki - **Rosenborg Trondheim** 0-1 (0-0) ; Shelbourne Dublin - **Vasas Budapest** 1-1 (0-0) ; **Aberdeen** - Celta Vigo 1-0 (0-0) ; **Legia Varsovie** - Lugano 0-0 ; **Nantes** - FC Porto 1-1 (1-0) ; **Saint-Johnstone** - SV Hambourg 3-0 (1-0) ; **Atletico Bilbao** - Southampton 2-0 (0-0) ; Nîmes - **Victoria Setubal** 2-1 (1-1); Lokomotive Plovdiv - **Carl Zeiss Jena** 3-1 (1-1) ; **Real Madrid** - Bâle 2-1 (0-0) ; Botev Vratza - **Dynamo Zagreb** 1-2 (0-1) ; Austria Salzburg - **Ut Arad** 3-1 (0-1) ; **Ferencvaros Budapest** - Fenerbahce Istanbul 3-1 (1-0) ; VSS Kosice - **Spartak Moscou** 2-1 (0-1); Djurgarden Stockholm - **OFK Belgrade** 2-2 (1-1) ; FC Brugeois - **Zeleznicar Sarajevo** 3-1 (2-1) ; PSV Eindhoven - **Chemie Halle** (Chemie s'est retiré) ; Union Teplice - **Zaglebie Walbrzych** 2-3 (0-0) ; **Milan** - D.A.M. Chypre 3-0 (2-0) ; Academica Coimbra - **Wolverhampton** 1-4 (0-3).

JEUDI

Rapid Bucarest - Napoli.

* Les équipes en caractères gras sont qualifiées.

POUR QUI ? — Le Bâlois Hitfeld dispute la balle à l'Espagnol Zoco (à droite).

(Téléphoto AP)

LA SUISSE PERD SON REPRÉSENTANT EN COUPE DES COUPES

Servette victime de la revanche de Liverpool

LIVERPOOL - SERVETTE 2-0 (1-0)

MARQUEURS : Hughes 27me ; Heighway 56me.

LIVERPOOL : Clemence ; Hugnes, Tommy Smith, Iloyd, Lindsay ; Hughes, Ball ; Keegan, Heighway, Graham, Callaghan.

SERVETTE : Barlie ; Morgenegg, Guyot, Perroud, Wegmann ; Bosson, Marchi ; Nemeth, Doerfel, Desbiolles, Barriquand.

ARBITRE : M. Glockner (All-E).

NOTES : Stade Aufiel Road. 40.000 spectateurs. Terrain en excellent état. A la 71me minute, Toshack entre pour Keegan. A la 75me, Kurz prend la place de Marchi. A la 85me, Ross remplace Smith.

MANQUE DE CHANCE !

Servette, battu à Liverpool, n'a pas réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe mais il a fait honneur au football suisse. Après son exploit du match aller, remporté sur la marque de 2-1, il s'est honorablement comporté lors du match retour, joué devant plus de 38.000 spectateurs. Les deux buts encaissés étaient évitables et, avec un peu de chance, le club genevois aurait pu obtenir le match nul. Certes, les Anglais ont assez largement dominé territorialement. Mais, leurs actions vraiment dangereuses furent relativement rares.

CARENCE DE DOERFEL

La défense servettienne a surtout valu par la sûreté de ses deux stoppeurs, Guyot (moins nerveux qu'à Genève), se hissant au niveau de Perroud. Au centre du terrain, Marchi s'est dépensé sans compter avec beaucoup de bonheur et c'est vraiment après avoir donné le meilleur de lui-même qu'il céda sa place à Kurz. A ses côtés, Bosson a sans doute été le meilleur des joueurs servettiens. Il n'a raté qu'un minimum de balles et sa relance fut parfaite. Malheureusement pour Servette, Doerfel n'a cette fois pas été à la hauteur de la situation. Il manqua de combativité et commit l'erreur de vouloir tout faire seul. Il a ainsi gâché de nombreuses occasions. Tant Desbiolles que Barriquand souffrirent de la carence de l'Allemand.

Chez les Britanniques, le comportement de la défense fut exemplaire. Dans l'ensemble, l'équipe se montra beaucoup plus offensive qu'à Genève. Ses meilleurs éléments furent l'Irlandais Heighway, qui fut à l'origine de la plupart des actions dangereuses de son équipe et, à un degré moindre, Callaghan et Hughes, qui régnèrent par moments en maîtres au centre du terrain, surtout en première mi-temps.

Coupe de Suisse : match à rejouer à Porrentruy

Delémont qualifié aux dépens de Breite

DELÉMONT - BREITE 1-0 (1-0).

DELÉMONT : Tièche ; Muller, Hof, Anker, Ruozzi ; Hoppler, Ory, Fink ; Mathez, Trajkovic, Missana. Entraîneur : Hoppler.

MARQUEUR : Trajkovic 42me.

ARBITRE : M. Retting, de Gerlafingen.

NOTES : Stade du Tirage à Porrentruy. Terrain en bon état mais glissant. 1000 spectateurs. Ruozzi écope d'un avertissement. A la 70me minute Anker sauve de la tête sur la ligne fatidique. A la 78me Gutlin supplée son gardien également sur la ligne de but.

Le résultat est trompeur. Les Jurassiens ont fait cavalier seul pendant la quasi totalité de la partie. Sans atteindre encore la forme optimum, les Delémontains ont démontré qu'ils étaient sur la bonne voie. Les automatismes sont retrouvés et la rage de vaincre elle aussi est au rendez-vous. On pourra cependant reprocher aux attaquants romands un manque d'imagination et de réalisme au moment de la conclusion.

Malgré les multiples parades de l'excellent gardien bâlois. Enfin, la partie aurait dû se solder sur un résultat beaucoup plus lourd. Breite à déçu. Adoptant un système de jeu basé sur la défensive, les Rhénans ont pratiqué un football rudimentaire. Ils se sont surtout fait remarquer par la rudesse de leurs interventions.

LIET

Championnat des Etats-Unis, an cinq : satisfaction

Le cinquième championnat des Etats-Unis professionnel, qui a pris fin la semaine dernière avec la victoire de Dallas, est considéré comme « encourageant » sur le plan sportif et « satisfaisant » dans le domaine financier.

SATISFACTIONS

A l'exception de Washington, qui a accusé un bilan financier déficitaire, mais même la célèbre équipe de Baseball de Washington, « Les Sénateurs » accuse un déficit de 3 millions de dollars, les sept autres formations sont satisfaites de cette cinquième année de championnat. Alors qu'une moyenne de 5500 spectateurs était suffisante pour équilibrer le bidget, les clubs comptent en effet 6800 spectateurs de moyenne. A l'occasion de la venue de certaines équipes étrangères (Santos, Bangu, Benfica, Bologne, Celtic Glasgow), près de 25.000 personnes ont assisté à ces matches de propagande. Mais en parlant de l'avenir du football aux Etats-Unis, M. Phil Woosman, président de la « North American League » déclare : **« Pour l'heure, peu nous importe de gagner de l'argent. Nous sommes depuis 1966 dans une période de transition qui durera jusqu'en 1974. Tous nos efforts sont axés sur la formation de jeunes joueurs américains ».**

Le football est le sport dont l'essor aux Etats-Unis a été le plus important au cours des cinq dernières années. Il n'y a que huit clubs professionnels mais 350.000 jeunes pratiquent ce sport en 1971 contre 60.000 en 1966.

DALLAS CHAMPION

Le titre de champion 1971 a été remporté par Dallas, dont le président est le célèbre millionnaire Lamar Hunt. Six Britanniques, un Yougoslave, l'ancien gardien international Mirko Stojanovic, et un Brésilien sont à la base du succès de l'équipe texane. Dans cette véritable tour de Babel qu'est le football professionnel américain, l'équipe de Rochester, championne 1970, est le porte-drapeau d'un football typiquement latino-américain avec l'attaquant brésilien Carlos Metidieri, qui remporte pour la seconde année consécutive le classement des buteurs avec 22 buts en 24 matches, le « libero » argentin Francesco Esco, l'avant-centre uruguapen Eli Durante et le Brésilien de Brito.

Rochester et Dallas sont les deux seules équipes américaines qui ont battu les formations étrangères (Bangu, Lanerossi Vicenza, Hearts of Midlothian et Apollon) qui ont renforcé pour la dernière fois le championnat des Etats-Unis.

Mais, le but des dirigeants américains reste « d'américaniser » leurs équipes à l'image de celle de Saint-Louis qui s'est comportée honorablement dans le championnat avec huit joueurs d'origine et de formation américaine. Dès la saison prochaine, les responsables de la ligue établiront un système de recrutement dans les collèges et universités américaines.

Coupe de l'Union européenne de football

Lugano : un match nul pour rien !

LEGIA VARSOVIE-LUGANO, 0-0

LUGANO : Prosperi - Boffi, Berset, Signorelli (Lanfranconi) Cadlini (Riehn) ; Coduri, Brenna, Hansen ; Luttrop, Pellegrini.

LEGIA VARSOVIE : Tomaszewski - Stachurski, Z. Blaut, Trzaskowski, Zygmunt ; B. Blaut, Nowak (Niedziolka) ; N. Czimieciz, Brychizy (Cypka), Deyna, Gadocha.

Legia Varsovie a obtenu sa qualification au terme d'une rencontre monotone et d'un niveau très modeste. Contre une équipe luganaise qui n'a pas semblé très désireuse de tenter de renverser la situation (elle avait été battue par 3-1 à l'aller), la formation militaire polonaise a généralement dominé mais sans parvenir à concrétiser sa suprématie territoriale. Ses attaquants ont notamment manqué de force de pénétration. Il est vrai que la défense tessinoise, fort bien organisée devant un Prosperi excellent, ne leur a pas facilité la tâche.

Real Madrid - Bâle 2-1 (0-0)

A Madrid, les Bâlois de Benthaus ne sont pas parvenus à arracher leur qualification, malgré un bon match. Ils résistèrent aux Madrilènes l'espace d'une mi-temps pour finalement s'incliner par le même résultat qu'à Saint-Jacques (2-1). C'est la tête haute qu'ils quittent l'une des trois coupes européennes.

Chemie Halle s'est retiré

Comme prévu, l'équipe est-allemande de Chemie Halle, qui a perdu un joueur dans l'incendie de l'hôtel de Eindhoven, s'est retirée de la coupe de l'UEFA. Le PSV Eindhoven se trouve donc qualifié pour le deuxième tour (le match aller s'était terminé sur le résultat de 0-0). Chemie Halle a été dispensé de jouer en championnat jusqu'à fin novembre.

A l'exception de l'international Klaus Urbanczyk, qui est resté en observation à Eindhoven, tous les joueurs et dirigeants regagneront l'Allemagne de l'Est aujourd'hui par avion avec la dépouille mortelle de Wolfgang Hoffmann (21 ans).

télégrammes-sports

BOXE

● **Le manager du poids lourd italien Bepi Ros a annoncé que son « poulain » espérait rencontrer Cassius Clay en dix reprises, au mois de décembre prochain, en Suisse. Des négociations sont engagées à cet effet, mais le contrat n'a pas encore été conclu.**

divers

Construite en 1932 Monruz... ouvrira le 9 octobre 1971

De Zurich à Genève ou 170.000 mètres carrés de glace en Suisse

Signe précurseur de la venue de la saison d'hiver : la moitié des 64 patinoires helvétiques ouvriront leurs portes à mi-octobre déjà. Outre le plaisir qu'elle apportera aux sportifs, cette remise en exploitation permettra aux hockeyeurs d'entamer prématurément une saison qui s'annonce extrêmement chargée. Le championnat de Ligue nationale débutera en effet le 26 octobre. Cette année, son intérêt sera considérablement rehaussé par la proximité des Jeux olympiques de Sapporo et des championnats du monde de Prague, auxquels participera l'équipe nationale.

ZURICH EN TÊTE

Avec 12.600 m carrés, Zurich possède la plus grande surface de glace de Suisse, devant Bâle (10.250), Berne (9800), Lausanne (5000) et Genève (4600). Dans la grande métropole alémanique, plusieurs projets sont en outre à l'étude d'une construction plus importante qu'une patinoire normale de 1800 mètres carrés. Sur le plan national, comme aucune nouvelle patinoire ne sera ouverte cette année, la surface de glace totale représente environ 170.000 mètres carrés (non compris les surfaces réservées au curling).

Zurich est encore la ville qui a possédé la première patinoire couverte du pays (1950), devant Genève (1958), la Chaux-de-Fonds et Lyss (1969), Berne (1970) et Wetzikon (1971). Actuellement d'autres villes font procéder à des travaux en vue de munir d'un toit leurs patinoires. C'est le cas de Bâle, Davos, Kloten, Lausanne, Lugano, Lucerne et Villars-sur-Ollon. Ailleurs, des projets sont à l'étude comme à Arosa, Aarau, Coire, Montana, Thoune et Viège.

Avant la Seconde Guerre mondiale, cinq patinoires seulement étaient en exploitation en Suisse. Elles représentaient une surface de glace d'environ 21.600 mètres carrés. En 1957, on en comptait déjà 12, totalisant 34.200 mètres carrés. Le mouvement ascendant s'est encore accentué par la suite et une douzaine de patinoires furent mises en exploitation uniquement durant l'année 1960.

Actuellement, 64 patinoires sont en service en Suisse.

DE ZURICH A BALE

1930, Zurich-Dolder (ouverture de la saison le 2 octobre) ; **1932, Neuchâtel-Monruz** (9 octobre) ; 1933, Berne Ka-We-De (30 octobre) ; 1934, Bâle-Margarethenpark (29 septembre) ; **1938, Lausanne-Montchoisi** (15 octobre) ; 1950, Zurich-Hallenstadion (8 octobre) ; **1953 la Chaux-de-Fonds** (déjà ouverte) ; 1955, Martigny (15 octobre) ; 1956, Sion (2 octobre), Fribourg (?), Viège (?) et Langendorf (?) ; 1957, Winterthour (12 octobre) et Lugano (11 octobre) ; 1958, Sierre (?), **Fleurier (15 octobre),** Bienne (2 octobre), Kloten (4 octobre) et Genève-les Vernets (9 octobre) ; 1959, Uzwil (?), Thoune (30 septembre), **Le Locle** (?), Langnau i/Emmenthal (déjà ouverte), Aarau (9 octobre), Yverdon (?) et Ambri-Piotta (2 octobre), 1960 Davos (déjà ouverte), Adelboden (2 décembre), Ascona (16 octobre), Coire (?), Lucerne (4 octobre), Montana (?), **Moutier** (?), Saint-Gall (?), **Saint-Imier** (?), Villars-sur-Ollon (déjà ouverte), Wetzikon (déjà ouverte), et Arosa (déjà ouverte), 1961 Bellinzone (23 octobre), Olten (?), Rapperswil (?), Weinfelden (?), Langenthal (7 octobre) ; 1962, Château-d'Oex (25 octobre), Kuesnacht (?), Wil/SG (20 octobre), Morges (9 octobre), Le Sentier (16 octobre) et Berthoud (11 octobre) ; 1964, Lausanne-Pontaise (11 octobre) et Zurich-Heuried (?) ; 1965, Schaffhouse (?) et Chiasso (?) ; 1966, Urdorf (2 octobre), Saint-Moritz (1er octobre) et Wengen (décembre), 1967, Duebendorf (2 octobre), Berne-Allmend (?), Zoug (9 octobre), Lyss (déjà ouverte) et Sissach (9 octobre) ; 1968, Kandersteg (décembre) ; 1969, Wallisellen (2 octobre) et Bâle-Eglise (:).

SPORTS dernière

TENNIS

● **Quinze nouvelles joueuses (9 étrangères et 6 américaines) sont passées dans les rangs professionnels, ce qui porte maintenant à 40 le nombre des concurrentes de ce groupe. Voici la liste des nouvelles joueuses : Les Hunt (Aus), Helen Gourlay (Aus) et Kerry Harris (Aus), Edda Budding (All-O), Heidi Orth (All-O) et Helga Niessen-Masthoff (All-O) Nell Truman (GB) et Marilyn Greenwood (GB), Betty Stove (Ho), Eliza Pande (EU), Bonnie Logan (EU), Margie Cooper (EU), Wendy Overton (EU), Mona Schallau (EU) et Tan O'Saghnessy (EU).**

YACHTING

● **L'Américain Palmer Sparan a remporté la 3me régate du championnat du monde des Solings (le nouveau voilier olympique), qui se déroule dans le « Long Island Sound », non loin de New-York, devant ses compatriotes Bob Mosbacher et Robert Johnstone. Au classement général, l'Américain Bob Mosbacher conserve la tête avec 21 points.**

HOCKEY SUR GLACE

● **Match amical : EV Zoug - SC Lucerne 4-3 (1-2, 1-0, 2-1).**

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH

Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

boxe

ACTUALITÉS...

Joe Frazier - Clay fin 72, début 73

M. Yancee Durham, le manager du champion du monde des poids lourds, Joe Frazier, a déclaré que le match revanche tant attendu entre son « protégé » et Mohamed Ali (Cassius Clay) n'aurait, selon toute probabilité, pas lieu avant fin 1972 ou début 1973. Le volubile manager a tenu à souligner que la raison en incombait en premier lieu à Ali. **« Il (Ali) a annoncé qu'il voulait faire quatre à cinq combats avant de se mesurer à nous,** a fait remarquer Durham, qui emploie toujours la première personne du pluriel lorsqu'il parle des intérêts de Frazier. **Eh bien ! qu'Ali sache que nous n'avons pas l'intention de rester nous-mêmes inactifs** a ajouté le manager.

Durham a ensuite révélé que Frazier défendra probablement son titre en décembre. Parmi les adversaires susceptibles d'être opposés au champion du monde figurent Floyd Patterson, l'Espagnol Manuel Ibar, le Brésilien Luis Tires, le Canadien George Chuvalo et le Britannique Joe Bugner.

● L'Union européenne de boxe (E.B.U.) a désigné l'Espagnol Jose-Manuel Ibar « Urtain » comme challenger officiel au nouveau champion d'Europe des poids lourds, le Britannique Jack Bodell. Le combat pour le titre devra avoir lieu avant le 15 décembre.

Mésaventure pour l'Argentin Monzon

Carlos Monzon champion du monde des poids moyens a été conduit au poste de police de Santa-Fe (Argentine), sa voiture ayant renversé un motocycliste. L'Argentin, qui n'était pas au volant de sa voiture, roulait dans les rues de Santa-Fe lorsque, pour une raison encore indéterminée, son véhicule entra en collision avec un motocycliste. Celui-ci a été grièvement blessé ce qui a conduit les autorités à faire déposer Carlos Monzon au commissariat le plus proche. Peu après, le champion du monde sortait librement des locaux de la police.

par le chemin le plus court au plus avantageux

Prêt personnel

– Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses

Bulletin de commande pour argent comptant (max. frs. 25000.—) 391

Je désire un prêt personnel de frs. _____
remboursable en _____ mensualités (max. 60 mois)
Nom _____ Profession _____
Prénom _____ Employeur _____
Rue _____ A cette place depuis le _____
NP/Lieu _____ Salaire mensuel frs. _____
No. de tél. _____ Revenus supplémentaires frs. _____
Habitant ici depuis _____ (salaire de l'épouse etc.) _____
Ancien domicile _____ êtes-vous propriétaire d'immeubles _____
Rue _____ Loyer mensuel frs. _____
Date de naissance _____ Prêt destiné à _____
Etat civil _____ Date _____
Nombre d'enfants _____ Signature _____
Nationalité _____

remplir – envoyer – profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

WYSSBROD

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ÉLECTRICIENS

ou

ÉLECTRO-MÉCANICIENS

pour le montage de tableaux et commandes électriques sur machines-outils.

Candidats capables peuvent être mis au courant.

HANS WYSSBROD AG
MASCHINENFABRIK BIEL-METT
JAKOBSTR. 52 TEL. 032 / 4 22 85

L'Office cantonal des assurances, à Berne, cherche un

secrétaire-traducteur

pour s'occuper, de façon indépendante, de la correspondance française concernant les rentes AVS-AI et les allocations familiales, ainsi que de travaux de traduction d'allemand en français.

Les postulants voudront bien adresser leurs offres, avec des indications sur l'activité exercée jusqu'ici, à **l'Office cantonal des assurances, personnel, Nydeggasse 13, 3011 Berne.**

BOILLAT

Votre formation de

MONTEUR-ÉLECTRICIEN DIPLÔMÉ

vous offre la possibilité d'entrer dans nos usines pour y extérioriser vos qualités et votre esprit d'initiative au sein d'un groupe de dépannage électrique.
Nous sommes prêts à vous accorder notre confiance si vous avez des connaissances et du goût pour :
la lecture de schémas complexes
et l'électronique industrielle.
Les conditions sociales de notre entreprise sont largement connues et adaptées au niveau de la fonction.
Nous sommes à disposition pour tous renseignements complémentaires. Votre offre de service sera traitée avec discrétion.

Boillat SA Reconvilier Suisse laminoirs et tréfileries
téléphone (032) 91 31 31

Jeune homme

honnête et consciencieux aurait la possibilité de se créer une bonne situation dans notre industrie pour la fabrication d'emballages.
Le travail est facile, la mise au courant est faite par nos soins. Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.
Prière de se présenter à la fabrique de cartonnages, **Neuchâtel,** 17, Crêt-Taconnet. Tél. (038) 25 32 81.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de pivotage S.G.T. Dombresson
engagerait pour son atelier

dames ou demoiselles

Horaire sur mesure.
Faire offres ou se présenter à la
Fabrique de pivotages S.G.T., Dombresson.
Tél. (038) 53 28 94.

SGT
MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

vendeur automobiles

si possible expérimenté,
ainsi qu'un

employé de bureau

ayant expérience pour assurer différents travaux de bureau et un service de la clientèle.
Nous offrons des conditions avantageuses à personnes capables.
Prendre rendez-vous par téléphone 24 18 42 au garage Mario Bardo, Sablons 47, Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche

ouvrières

suisses ou étrangères, permis B ou C, pour travaux d'atelier faciles. Bons salaires à personnes capables. Semaine de 5 jours.

Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7.
Tél. 25 16 31.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter son équipe de vente, le

GARAGE DE LA CÔTE S.A. PESEUX

CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM

distributeur officiel

engage, pour dates à convenir,

vendeurs qualifiés

Faire offres ou téléphoner au (038) 31 23 85.

Atelier d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche immédiatement :

une remonteuse de finissage
une poseuse de calendrier
une metteuse en marche
une personne pour la retouche

Tél. 24 05 60.

On cherche

cuisinier ou commis de cuisine

immédiatement ou pour date à convenir.
Tél. (038) 51 21 58.

COOP

NEUCHATEL engage pour

son magasin COOP Textiles

UNE VENDEUSE

Débutante serait mise au courant.

Semaine de 5 jours.

Prestations sociales d'avant-garde.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4.
Tél. (038) 24 02 02.

COOP

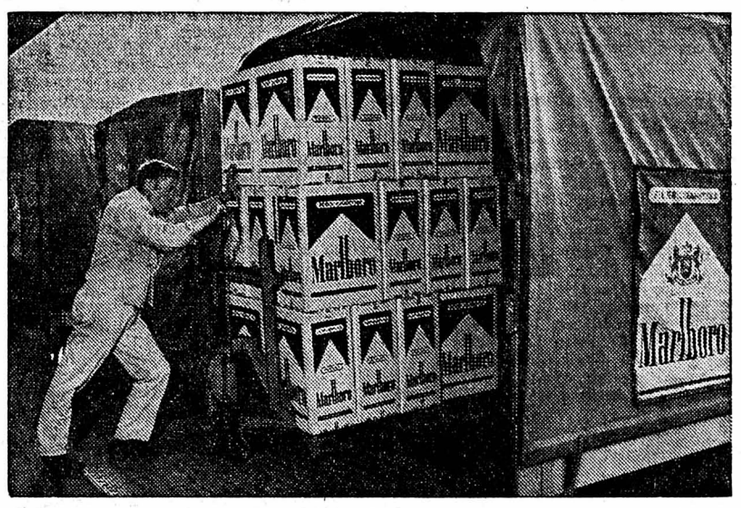

NOUS PLAÇONS L'HOMME AU PREMIER PLAN

Nos différents départements de production offrent des possibilités d'emploi intéressantes à du

personnel de manutention

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

Sans

blâââgue

Croyez-vous vraiment que ce clown enfariné soit capable, avec tout le pouvoir de séduction qui est le sien, de vous entraîner au cirque contre votre gré? Bien sûr que non. Pas davantage, la publicité ne peut vous obliger à acheter ce dont vous n'avez ni envie ni besoin. Ce n'est d'ailleurs pas son intention. Elle ne cherche qu'à vous informer, à vous convaincre. La publicité fait partie de notre existence, tout comme l'électricité, l'automobile ou le téléphone. Moderne et indispensable instrument de communication entre le produit et le consommateur, la publicité stimule et soutient notre économie, que ce soit sous la forme d'un emballage, d'une vitrine, d'une affiche, d'un prospectus ou d'un film publicitaire.
Mais, entre tous les moyens de publicité, c'est sans contredit à l'annonce — une enquête l'a clairement prouvé — que va la préférence du consommateur.
Le lecteur est libre d'accepter ou de décliner le message. Il peut tourner la page ou lire attentivement, découper ce qui l'intéresse tout particulièrement, comparer en toute tranquillité avec les offres concurrentes.

L'annonce
reflet vivant du marché

Société de services sur la place de Bienne cherche une

secrétaire de direction

de langue maternelle française.

Nous demandons :
— très bonne expérience de secrétaire
— esprit d'initiative et de collaboration
— une personnalité consciencieuse.

Nous offrons :
— une situation stable et de confiance
— une agréable ambiance de travail dans une équipe homogène de collaborateurs
— un salaire en rapport avec la formation et les capacités professionnelles
— prestations sociales de premier ordre
— semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à M. Ami Scholler, route de Boujean 13, 2503 Bienne.
Discrétion assurée.

ARNOLD LAUPER S.A.

Carrosserie du Jura
Pierre-à-Mazel 23 - Tél. 25 27 72
2000 NEUCHATEL

Carrosserie Haro
Indiennes 4 - Tél. 33 17 46
2074 MARIN

engage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

MANŒUVRES

POUR DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ATELIER.

Se présenter ou téléphoner.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

✶ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
✶ *L'EXPRESS*

★ **Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 17.50**

(✶ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulleitn comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

football — Le championnat sous la loupe

SPORTS

Avec La Chaux-de-Fonds-Zurich la première place sera en jeu

Dans le derby lémanique, ce sera la... huitième

Rien de nouveau sous le soleil : les gros le deviennent davantage, les petits maigrissent. Les quatre clubs pouvant se bourrer les côtes sont bien en place pour le titre, alors que la relégation est loin d'avoir fait son choix. Les pirouettes ne manqueront pas, les entourloupettes non plus.

Après l'intermède dû à Suisse - Turquie, en route, et que ça saute ! On jouera dimanche et mercredi. Avis aux petites natures, aux estomacs délicats ne supportant pas ces matches rapprochés.

LA CHAUX-DE-FONDS - ZURICH (2 - 2, 1 - 1)

Le chat Sobotka s'en lèche les babines : deux points chez soi, accompagnés de la reconnaissance émue de la concurrence aux anges. Ce que Lausanne, avec sa défense à ressorts, a réussi, ceux du Haut le peuvent aussi. En tout cas, on le suppose, à moins que Jeandupeux... Affreux d'y penser.

GRASSHOPPERS - LUGANO (2 - 1, 0 - 0)

La potion Luttrop, garantie contre les vers dans le fruit, suffira-t-elle pour semer la pagaille sur le Hardturm ? Sûrement pas, Grasshoppers n'ayant pas (bien) digéré l'échec bâlois et ne tenant pas à en subir un deuxième.

LAUSANNE - SERVETE (2 - 2, 0 - 1)

Le fameux derby d'antan tombé à la flotte. Il n'intéresse que les spécialistes du filet de perches, le reste de la Suisse restant parfaitement froid à ce reliquat de prestige de vieux beaux.

Attention ! la huitième place est en jeu, mais ne vous en faites pas, le public a assez d'humour pour l'oublier. Le derby, c'est la recette. C'est aussi le seul match que les rivaux tiennent à gagner. C'est une occasion à ne pas manquer !

BIENNE - BALE (1 - 1, 2 - 0)

Avec deux points et la perspective d'un voyage à Lugano, Bienne devrait se surpasser pour réduire Bâle à merci. Un Bâle gras, carnavalesque, aux droits bien établis et suffisamment fort pour les faire respecter.

LUCERNE - YOUNG BOYS (1 - 2, 3 - 1)

Il file du mauvais coton, Lucerne, sans savoir que la pelote une fois dévidée, on se retrouve en ligue B. Quant à l'ours, allergique aux misères du bas monde, il piétinera dignement les plates-bandes.

SION - SAINT-GALL

Pas de rencontre l'an dernier. Depuis le temps qu'on dit à Sion de se « grouiller », hein ! on n'y croit plus. Pourtant, il va jouer deux fois à Tourbillon. Alors, autant battre Saint-Gall que d'attendre la grâce de Grasshoppers.

WINTHERTHOUR - GRANGES

Pas de match la saison passée. Il paraît que Granges joue bien. Tant mieux et qu'il le prouve à la Schutzenwiese, champ de patates, mais excellent baromètre.

A. E.-M.

A LA CHARRIÈRE. — Peu efficace contre les Turcs, le Zuricois Kunzli (à droite) aura peut-être plus de réussite face à La Chaux-de-Fonds. (Photopress)

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 2me. Neuf points. Seule équipe invaincue. Kiefer manque depuis un mois, Wenger depuis trois semaines.

BIENNE. Dernier. Deux points. Encore sans victoire. Première absence d'Hentschi, débuts de Saez, retour de Thomann. Premier but de Leu.

LA CHAUX-DE-FONDS. 4me. Huit points. Première défaite, premier match sans obtenir de but. Joue pour la première fois devant plus de 10.000 spectateurs.

GRANGES. 7me. Six points. Record des partages : quatre. Joue pratiquement dans une formation inchangée.

GRASSHOPPERS. 4me. Huit points. Troisième absence de Mocellin. Débuts de Becker, premier but pour Ohlhauser.

LAUSANNE. 6me. Sept points. La meilleure ligne d'avants. Première absence de Zappella. Deux buts pour Chapuisat.

LUCERNE. Dernier. Deux points. Les plus faibles avants comme les plus médiocres défenseurs. Record des défaites : cinq. Disarition de Tholen. Débuts de Kipfer et de Gwerder.

LUGANO. 8me. Cinq points. S'est débarrassé de Sing et de Blaettler. Premier but pour Brenna. Débuts de Cadlini.

SAINT-GALL. 8me. Cinq points. Bilan de buts égalisé. Premier but pour Brander.

SERVETTE. 8me. Cinq points. Troisième absence de Martin. Bilan de buts déficitaire. Annonce du départ de Snella.

SION. 12me. Trois points. Sans victoire. Deuxième absence de Quentin. Premier but pour Valentini. Gautschi remplaçant depuis un mois.

WINTERTHOUR. 8me. Cinq points. Défense inchangée depuis le début. Bilan de buts égalisé. Deux défaites d'affilée.

YOUNG BOYS. 2me. Neuf points. La meilleure défense. Débuts de Hug. Deuxième absence de Bosshard. Gagne pour la première fois au Wandkdorf.

ZURICH. Premier. Dix points. A gagné cinq fois. Premier match sans recevoir de but. Equipe standard dès le début, seul Martinelli ayant manqué un match.

A. E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bienne-Bâle. — Malgré leur débauche d'énergie, les « New-Seelandais » ne réussiront pas à damer le pion aux bons manieurs de Bâle. 2 2 2

2. La Chaux-de-Fonds - Zurich. — Une noix difficile à casser pour les visiteurs d'un soir, car la jeunesse meuqueuse a la contestation facile et vit dans son campus. X X 2

3. Grasshoppers - Lugano. — La météorologie annonce, pour la fin de la semaine un nuage noir de Sauterelles ; il s'abattra sur le Hardturm. profitant du désarroi qui règne actuellement à la tour de contrôle de Lugano. 1 1 1

4. Lausanne - Servette. — Un derby lémanique animé où Dœrfel s'est inscrit comme orateur principal. Reste à savoir si les Vaudois ne lui couperont pas la parole ! 2 X X

5. Lucerne - Young Boys. — On peut s'attendre sans trop se tromper à un choc sans pare-chocs, mais les Young Boys ont de fortes chances d'être les « play boys ». 2 2 2

6. Sion - Saint-Gall. — Depuis quelque temps déjà, Sion rumine une vengeance et le « onze » gallois risque fort de recevoir le coup de pied de la mule. 1 1 1

7. Winterthour - Granges. — Bien entendu, les Lions seront favoris dans leur antre, mais ils devront sortir leurs griffes et leurs crocs pour engranger les deux points. X 1 X

8. Bruhl - Baden. — Les Saint-Gallois brûlent du désir de mettre les Argoviens dans le bain. Il n'y a pas de doute qu'ils y parviendront. 1 1 X

9. Chiasso - Buochs. — Puisque les extrêmes se rencontrent, ils devront bien toucher chacun un point. X 1 1

10. Laufon - Neuchâtel Xamax. — Une belle occasion pour les Britchons de prouver qu'ils nous préparent des lendemains qui chantent, même s'il leur faut se colleter avec d'honorables Jurassiens. 2 2 2

11. Locarno - Bellinzone. — Une belle empoignade tessinoise où les « tifosi » ne seront pas inactifs. Au menu, à choix le spaghetti ou le macaroni. X X X

12. Monthey - Yverdon. — Monthey, en tant que maître de céans, fera valoir ses droits, mais Yverdon ne se laissera pas facilement marcher sur les pieds. 1 X 1

13. Thoune - Soleure. — Les Soleurois n'ont aucune chance d'enlever la redoute oberlandaise dont les canons restent toujours à l'affût. 1 X X

Dix experts vous proposent...

	1	x	2
1. Bienne - Bâle	1	5	4
2. La Chaux-de-Fonds - Zurich	2	6	2
3. Grasshoppers - Lugano	8	1	1
4. Lausanne - Servette	3	5	2
5. Lucerne - Young Boys	1	2	7
6. Sion - Saint-Gall	8	1	1
7. Winterthour - Granges	4	4	2
8. Bruhl - Baden	8	1	1
9. Chiasso - Buochs	5	4	1
10. Laufon - Neuchâtel Xamax	1	1	8
11. Locarno - Bellinzone	1	2	7
12. Monthey - Yverdon	8	1	1
13. Thoune - Soleure	6	3	1

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la sixième journée

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Zurich	6	5	—	1	12	6	10
2. Young Boys	6	4	1	1	11	5	9
3. Bâle	6	3	3	—	11	6	9
4. Grasshoppers	6	4	—	2	12	6	8
5. La Ch.-de-Fds	6	3	2	1	9	7	8
6. Lausanne	6	3	1	2	14	10	7
7. Granges	6	1	4	1	7	8	6
8. Saint-Gall	6	1	3	2	10	10	5
9. Winterthour	6	2	1	3	9	9	5
10. Lugano	6	1	3	2	11	12	5
11. Servette	6	2	1	3	9	11	5
12. Sion	6	—	3	3	7	13	3
13. Bienne	6	—	2	4	7	15	2
14. Lucerne	6	1	—	5	5	16	2

La saison dernière

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Bâle	6	3	3	—	14	6	9
2. Lausanne	6	4	1	1	14	9	9
3. Sion	6	3	2	1	13	6	8
4. Servette	6	3	2	1	11	8	8
5. Lugano	6	3	2	1	7	4	8
6. Grasshoppers	6	3	1	2	9	6	7
7. Zurich	6	3	1	2	11	9	7
8. Chx-de-Fds	6	2	2	2	12	11	6
9. Lucerne	6	2	1	3	9	8	5
10. Winterthour	6	2	1	3	6	12	5
11. Young Boys	6	2	—	4	8	11	4
12. Bienne	6	1	2	3	6	9	4
13. Fribourg	6	1	1	4	3	12	3
14. Bellinzone	6	—	1	5	4	16	1

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement :

Victoire = 2 points.
Egalité = 1 point.
Défaite = 0 point.

Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.

Aucun but marqué = 1 point en moins.

Match nul 0-0 = moins 1 point.

	Résultats	Points	Total
1. Young Boys	1-0	2	11
Zurich	1-0	2	11
3. Grasshoppers	1-2	—	10
4. Bâle	2-1	2	9
Lausanne	2-3	—	9
6. La Chx-de-Fds	0-1	—1	8
7. Lugano	2-2	1	7
8. Saint-Gall	3-0	3	6
9. Winterthour	0-1	—1	5
10. Granges	3-2	3	4
Servette	2-1	2	4
12. Sion	2-2	1	2
13. Bienne	1-2	—	1
14. Lucerne	0-3	—1	—1

Expulsés

Rebmann (Bienne)
Mumenthaler (Granges)
Vuilleumier, Zappella (Lausanne)

Autobuts

Pour

Bienne	1
Lausanne	1
Sion	1

Contre

Granges	1
Lugano	1
Zurich	1

Penalties

Pour	Total	Réussis
Bâle	1	1
Bienne	1	1
La Chaux-de-Fonds	2	1
Grasshoppers	1	—
Saint-Gall	1	1
Young Boys	2	2
Contre	Total	Réussis
Bienne	1	1
La Chaux-de-Fonds	1	1
Lucerne	2	—
Saint-Gall	1	1
Sion	1	1
Winterthour	2	2

Douzième et 13me hommes

La Chx-de-Fds	3
Bâle	5
Saint-Gall	5
Servette	5
Young Boys	5
Zurich	5
Sion	6
Granges	7
Grasshoppers	8
Lucerne	8
Bienne	9
Lausanne	10
Lugano	10
Winterthour	10

Joueurs utilisés

La Chx-de-Fds	13
Granges	14
Sion	14
Zurich	14
Young Boys	14
Bâle	15
Grasshoppers	15
Saint-Gall	16
Servette	16
Lausanne	17
Winterthour	17
Lugano	18
Bienne	20
Lucerne	20

Gains fabuleux !

M. Rafael Fontan Duran, 66 ans, retraité des postes, est un homme heureux : il vient de gagner la coquette somme de 45 millions de pesetas (2,7 millions de francs) au concours des pronostics de football. Prévoir le résultat exact des 14 parties de football de première division jouées dimanche dernier pour la quatrième journée des championnats d'Espagne ne lui aura coûté que 80 pesetas (6,40 fr.).

L'ancien employé des postes actuellement retraité en est encore tout étonné. Il ne connaît rien au football mais est, en revanche, un « aficionado » enragé de corrida.

Ligue B: la valse-hésitation de la coupe

Il se produira assurément un ou deux «accidents», mais où?

Pour les quatorze pensionnaires de la ligue B, l'heure de la coupe suisse a sonné : le week-end prochain, ils seront appelés à déblayer le terrain des derniers « sans grade » avant l'entrée en lice des « grands » de la ligue A. Le sort — dirigé il est vrai n'a convié aucun « onze » de ligue B à affronter un de ses pairs C'est dire qu'à priori, il est permis d'envisager un succès total des gens de ligue nationale. Mais, la coupe étant la coupe... il ne s'agit pas de la boire avant de l'avoir remplie !

De ces quatorze matches à l'affiche du week-end, on peut former deux groupes : les équipes qui affrontent des formations de deuxième ligue et celles qui se « paient » des clubs de premières ligues. Deux groupes eux-mêmes subdivisés en sous-groupes : les équipes qui jouent chez elles et celles qui sortent.

TACHE RELATIVEMENT AISÉE

Dans le premier groupe, Wettingen et Gambarogno sont appelés à passer le cap du troisième tour à domicile. A priori, la tâche des Alémaniques (ils reçoivent Juventus ZH) paraît aisée alors que Krienz pourrait poser quelques petits problèmes aux Tessinois. Pour le reste, Fribourg (face à Reinach Bâle), Aarau (Boujean 34), Vevey (Bulle) et Martigny (Victoria Berne) devraient franchir l'écueil sans coup férir. Mais attention ! les précédents (Vevey à Bulle) sont là pour rappeler à l'ordre les trop comfiants.

Tout autres seront les confrontations mettant aux prises les militants de la ligue B à ceux de la première ligue. Dans le premier sous-groupe, seuls Neuchâtel Xamax et Bellinzone sortiront de leur fief : les Neuchâtelois se rendront chez le néo-promu, Laufon, et les Tessinois chez leur voisin, Locarno. La tâche ne sera aisée ni pour les « poulains » de Garbani ni pour les ex-pensionnaires de la ligue A. Toutefois, Neuchâtel Xamax devrait vaincre alors que Bellinzone n'est pas encore reparti des bords du lac Majeur en vainqueur.

RAROGNE ET BUOCHS

Et les six derniers représentants de la ligue nationale qui lutteront à domicile, quel sera leur sort ? Sur les bords de la Vièze, Yverdon peut créer une petite surprise en contestant la qualification aux Valaisans de Rudinski alors qu'à Carouge, Rarogne ne sera pas un adversire à prendre à la légère par les hommes de Dutoit. En revanche, Chênois se débarrassera de la Tour-de-Peilz, tout comme Mendrisiostar de Blue Stars. Différente sera la tâche du second chef de file tessinois : Chiasso ne sera pas à noces devant Buochs, actuel troisième du groupe central à un point du « leader », Concordia. Et Bruhl ? Voilà une équipe fantasque capable du meilleur comme du pire. Contre Baden (en mauvaise posture après quatre tours de championnat), il devrait s'imposer.

Voilà ! Les quatorze équipes de ligue B parviendront-elles à faire place nette ? A faire de la coupe une affaire appartenant à la ligue nationale dès les 16mes de finale ? La chose ne manquerait pas de piquant. Mais les « sans grade » ont coutume de mettre les bâtons dans les roues. Espérons qu'il ne manqueront pas à la tradition... et tant pis pour les vaincus ! La coupe, c'est fait pour ça...

P.-H. B.

De Londres à Madrid en passant par Munich

Sheffield rappelle Ipswich Town

En Angleterre, le football est roi. Les équipes de première division (onze matches) ont attiré près de quatre cent mille spectateurs, samedi. Le record de la journée a été enregistré à Liverpoo (56.000) où le maître de céans a concédé le match nul devant Manchester United. Les anciens, Dennis Law et Bobby Charlton, se sont mis en évidence en marquant les deux buts de leur équipe. Georges Best jouait, à cette occasion, son 300me match de championnat. N'empêche que Sheffield United, l'inattendu chef de file, s'accroche solidement à son poste. Il a battu Chelsea par 1-0 et compte trois points d'avance sur Manchester United. Mais les prochaines échéances seront très difficiles pour le néo-promu.

COMME IPSWICH

Musclé, ardent et discipliné, Sheffield United n'est pas sans évoquer l'image d'Ipswich Town, vainqueur du championnat 1961-1962 à la surprise générale. Comparaison n'étant pas raison, nous nous arrêterons là.

Leeds s'est laissé surprendre à Huddersfield... Son retard est monté à six longueurs. Arsenal navigue dans les mêmes eaux. Le champion en titre a nettement battu Leicester par 3-0. Les Canonniers ont encore de la poudre de qualité, à Highbury.

Plus de 300 footballeurs ont été avertis depuis le début de la saison, les intéressés — arbitres, délégués de la ligue, joueurs — vont pouvoir s'expliquer au cours d'une réunion prévue le 7 octobre. Cette confrontation directe devrait permettre de préciser certaines dispositions. Alf Ramsey s'est déplacé à Zurich pour assister à la rencontre Suisse-Turquie. Il n'a pas l'air de se faire trop de cheveux blancs pour le match Suisse-Angleterre, à Bâle.

LA DÉVEINE DE MULLER

En Allemagne, Gerd Muller a connu une noire journée. Il a manqué quatre ou cinq occasions de but et a poussé la maladresse jusqu'à tirer un penalty dans les bras du gardien de Bochum. Heureusement que Bayern Munich s'est finalement imposé par 2-0. Aux commandes, nous retrouvons Schalke o-4, vainqueur de Fortuna Dusseldorf par 2-0 sur terrain adverse. Bayern Munich est à un point. Mœnchengladbach, le champion en titre, compte trois points de retard. Hertha Berlin a rétrogradé et se retrouve au sixième rang. Le match Werder Brême - Stuttgart a été passionné. Il s'est terminé par une victoire du club visiteur (2-3).

REAL PERD UN POINT

En Espagne, Real Madrid a perdu son premier point de la saison. Les tanneurs de Cordoue ont presque « eu la peau » des footballeurs de la capitale. Real compte un point d'avance sur un quatuor formé de Malaga, Gijon, Las Palmas et Valence. Deux favoris sont en mauvaise posture : Barcelone n'a conquis que deux maigres points en quatre matches, alors qu'Atletico de Bilbao s'est incliné quatre fois consécutivement.

Gérald MATTHEY

● Peu avant la fin de la seconde période des transferts, le joueur de milieu de terrain Aldo Moscatelli a été transféré du F.-C. Saint-Gall au club rival de Bruhl Saint-Gall. Moscatelli est âgé de 32 ans.

judo — Tournoi national de Zurich

Deux jeunes Neuchâtelois en évidence

C'est dans la superbe halle de gymnastique Stettbach, à Zurich, que vient de se dérouler pour la deuxième fois, le tournoi national de jeunes du « Weisse Lœwen Zurich ». Chez les moins de 52 kg, les Neuchâtelois Beyeler et Thiébaud ont enlevé les deux premières places. C'est là le seul succès romand.

La journée, dans l'ensemble, offrit un judo offensif et surtout spontané. Le mérite en revient, en grande partie, aux enseignants.

RÉSULTATS

Jusqu'à 30 kg : 1. Eggli (JC Schaffhouse). **Jusqu'à 38 kg :** 1. Guggenbuhl (Nippon Zurich). **Jusqu'à 38 kg :** 1. Meyer Ch. (Weisse Lœwen Zurich). **Jusqu'à 42 kg :** 1. Muller (Weisse Lœwen Zurich). **Jusqu'à 48 kilos :** 1. Muggli R. (Nippon Zurich). **Jusqu'à 52 kg :** 1. Beyeler Claude (Neuchâtel) : 2. Thiébaud Yves (Neuchâtel). **Jusqu'à 56 kilos :** 1. Haefeli (Weisse Lœwen Zurich). **Plus de 56 kg :** 1. Wey (Nippon Zurich).

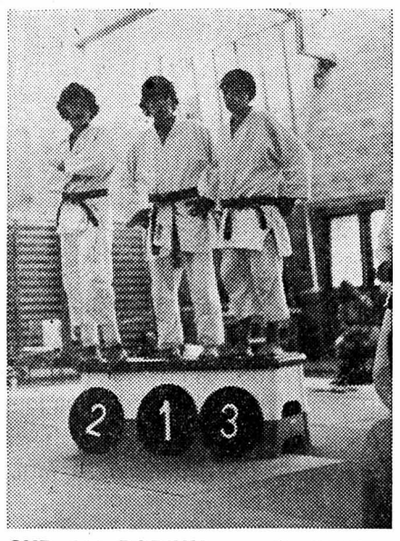

SUR LE PODIUM. — A gauche, Y. Thiébaud ; au centre, C. Beyeler.

LE SPORT ET LES HOMMES

Auraient-ils somnolé en championnat ?

Un confrère se demandait, au début de la semaine, ce qu'« on » aurait dit si l'équipe suisse de football avait battu la Turquie, dimanche, par 12-0 et non par 4-0 seulement, comme ce fut le cas. Eh bien, « on » aurait pu dire, par exemple, que les Suisses avaient pris leur tâche au sérieux jusqu'au bout et montré leurs exactes possibilités. Peu importe qu'une (recommandable) mise en garde contre un trop vif emportement eût accompagné les louanges, la satisfaction du devoir accompli aurait au moins été de mise. Tandis que, victorieux par 4-0 et jouant de la façon qui fut la leur en seconde mi-temps, les hommes de Maurer n'ont pas enchanté le public, et leur efficacité est encore plus sérieusement mise en doute que s'ils avaiet gagné par 12-0. C'est logique, non ?

Pour expliquer la désinvolture de notre équipe nationale et pour l'excuser, l'argument des coupes internationales du mercredi a été avancé. A ce propos, nous nous permettons de poser une question : les joueurs en cause auraient-ils somnolé comme ils l'ont fait si, au lieu de rencontrer la Turquie, ils avaient dû s'affronter mutuellement dans un Bâle - Lausanne, un Grasshoppers - Bâle ou un Zurich - Young Boys ? Auraient-ils joué de manière à éviter, en premier lieu, les blessures ? Il n'est même pas nécessaire de répondre, tant la négative s'impose. D'ailleurs — mais Maurer et la direction technique ne pouvaient pas le savoir avant — une journée de championnat aurait été plus profitable à nos internatinoaux que cette rencontre avec les Turcs, rencontre qui n'autorise aucun jugement de valeur sérieux.

Dès lors qu'il n'est pas possible de juger, abstenons-nous de le faire... tout en regrettant que notre équipe nationale n'ait pas tenu à fournir une prestation de meilleure qualité. Il lui manquait, paraît-il, une « motivation ». Le public n'en était donc pas une aux yeux de ceux qui vivent par lui.

François PAHUD

PORTES SPECIALES
automatiques ou manuelles
■ basculantes
■ pliantes
■ coulissantes
■ en accordéon
pour garages, parkings, entrepôts, usines, etc.
MAX DONNER & CIE SA
30, PORTES-ROUGES
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 25 01
Ateliers de Construction et Menuiserie métallique
DONAX

69.144.6 f
névralgies
maux de tête, maux de dents, migraines, rhumatismes, grippe, douleurs menstruelles
soulage vite
SPALT
Comprimés efficaces contre les douleurs

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2,20 le mm. Réclames Fr. 1.50 le mm. Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité. Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse

(minimum une semaine)

Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15
la veille avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

OFFRES D'EMPLOIS

MAISON AMÉRICAINE

cherche à Neuchâtel, par suite de son expansion suisse,

quinze personnes

pour faire face à son succès grandissant.

— Gain niveau USA
— Ambiance jeune et dynamique
— Formation assurée
— Age 20-40 ans.

Se présenter le jeudi 30 septembre 1971, à 20 h 30, 19, rue de l'Hôpital.

Bureau de la place engagerait, pour différents travaux de bureau,

employée de commerce

sachant si possible le français et l'allemand et aimant les chiffres.

Bon salaire, place stable, ambiance jeune et agréable. Semaine de 40 heures.

Ecrire sous chiffres FM 2176 au bureau du journal.

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphonez au chef technique, No 25 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

LE PRÉLET S.A.
Fabrique de cadrans
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

engage tout de suite ou pour date à convenir,

mécaniciens ou spécialistes sur machine à pointer

éventuellement à former.

Faire offres écrites, ou se présenter sur rendez-vous téléphonique.
Tél. (038) 57 16 22.

Atelier de Neuchâtel cherche

couturières

pour travaux divers.

Bon salaire, semaine de 5 jours.

Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7, tél. 25 16 31.

La confiserie-pâtisserie P. Hess, Treille 2, 2000 Neuchâtel, cherche

vendeuse

Entrée immédiate ou à convenir.

Hôtel Central, Peseux, cherche

1 extra

2-3 jours par semaine.
Tél. 31 25 98.

25 02 52

C'est le numéro à composer si vous cherchez un emploi de

VENDEUSE

Nous avons toujours une place intéressante à vous proposer.

Magasin de la place désire engager une très bonne

VENDEUSE

pour son important rayon

confection dames

Place stable, bien rémunérée.

Ambiance de travail agréable, tous les avantages sociaux actuels.

Seules personnes de la branche ayant expérience et qualification requises, sont invitées à présenter leur postulation sous chiffres HR 2196 au bureau du journal.
Discrétion absolue garantie.

SEULEMENT 30 CENTIMES LE MOT !

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Le Théâtre de Neuchâtel cherche à engager

un portier et des placeurs

(en principe, travail du soir).
Prière de faire des offres au gérant. Tél. 21 11 11, interne 245.

Mutuelle Vaudoise Accidents — Vaudoise Vie

JOHN MATTHYS AGENT GÉNÉRAL

Pour un poste indépendant demandant bonne formation commerciale, nous cherchons

JEUNE COLLABORATEUR

entreprenant et consciencieux, apte à recevoir et à traiter avec la clientèle.
Situation intéressante et stable.
Entrée à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de service à **John MATTHYS,** agent général, rue du Musée 5, 2001 Neuchâtel.

FAN icn

Pour notre service de comptabilité, nous cherchons

employé (e) qualifié (e)

ayant une bonne expérience de la comptabilité financière.

— Entrée selon convenance
— Place stable
— Ambiance jeune

Téléphoner au secrétaire de la FAN pour prendre rendez-vous No (038) 25 65 01.

Nous cherchons

femme de ménage

pour deux matins par semaine.

Tél. 24 31 60, rue de la Main 12.

ATELIER DE RÉGLAGES en pleine expansion engagerait tout de suite, ou pour date à convenir,

personnel féminin

pour travaux fins et soignés.
Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

HOTEL DE L'ÉTOILE, à Colombier, cherche

sommelier (ère)

Tél. 41 33 62.

FAN

Les occasions ne manquent pas, il suffit de les découvrir !

UNE PETITE ANNONCE

fera certainement votre affaire si vous l'insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Restaurant du Val-de-Ruz cherche

sommelière

DÉBUTANTE ACCEPTÉE

Bons gains.
Tél. (038) 53 28 45.

Nous cherchons

sommelier (ère)

connaissant les 2 services.

Garçon ou dame de buffet

Horaires de travail agréables. Congés réguliers. Chambre à disposition.
Cercle National, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 08 22.

Les meubles Reymond à Cornaux cherchent

une dactylo à la demi-journée

ou à temps partiel.
Téléphoner au 25 44 66, ou se présenter à Neuchâtel, 2me étage.

Café bar de la Poste

2000 Neuchâtel,

cherche

dame ou demoiselle

de buffet. Gain intéressant. Congé le dimanche. Chambre à disposition.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 05.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Entreprise de la place, en pleine expansion, cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

secrétaires

de langue maternelle française et allemande, mais ayant des connaissances approfondies de l'autre langue.

Aptitudes nécessaires :

— solide culture générale
— esprit d'initiative
— rapidité et précision dans le travail.

On offre :

— place stable, avantages sociaux
— conditions de travail agréables dans bureaux modernes et bien situés
— semaine de 5 jours
— horaire variable.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographies sous chiffres AS 2189 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune secrétaire

de la Suisse allemande, ayant diplôme de l'école de commerce, le diplôme de Cambridge et des notions en français, cherche place pour la correspondance allemande et anglaise et après mise au courant, aussi en français. Faire offres sous chiffres A 303399, Publicitas, 3001 Berne.

Dame, 49 ans, employée de commerce durant 32 ans, cherche

changement de situation

pour début novembre ou date à convenir. Adresser offres sous chiffres EN 2193 au bureau du journal.

Jeune fille (15 1/2 ans)

cherche place dans famille avec des enfants où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.
Entrée mi-octobre ou 1er novembre.
S'adresser à M. Jos. Roth, 6318 Walchwil.

Homme jeune

notions allemand, anglais, travaillant à la gestion des stocks, **CHERCHE PLACE** équivalente.

Faire offres sous chiffres 470.658, à Publicitas, 2900 Porrentruy.

Maçons

cherchent travaux auprès de particuliers.

Adresser offres écrites à FO 2194 au bureau du journal.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

L'étude de Me Jean Rais, à Delémont, est chargée de remettre à Delémont

LIBRAIRIE-PAPETERIE

bien située, dans centre commercial. Rentabilité assurée.

Entrée en jouissance : à convenir.

Pour traiter, prendre contact avec l'étude de Me Jean Rais, Delémont.

Prof. médicales

S. Bourquin

médecin dentiste

ABSENTE

jusqu'au 11 octobre.

Dem. à acheter

Piano

On demande à acheter, prix raisonnable, en bon état, piano brun, pour l'anniversaire d'une jeune écolière (du Locle). Indiquer prix et marque. Adresser les offres sous chiffres P 28-460225, à Publicitas, 2300 la Chaux-de-Fonds.

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHATEL

achète **CHIFFONS**

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs

AVIS DIVERS

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

URSINA-FRANCK S.A., BERNE

Appel aux créanciers conformément à l'art. 748 chiffre 1 CO.

Première publication

Les Assemblées générales des actionnaires d'**URSINA-FRANCK S.A.,** Berne, du 5 mai 1971 et de **NESTLÉ ALIMENTANA S.A.,** Cham et Vevey, du 6 mai 1971, ont décidé la fusion d'Ursina-Franck S.A. avec Nestlé Alimentana S.A. selon les dispositions de l'art 748 CO. Les actifs et passifs d'Ursina-Franck S.A. ont, par conséquent, été repris par Nestlé Alimentana S.A., selon les règles de la succession universelle, avec effet au 1er janvier 1971.

Les créanciers d'Ursina-Franck S.A. sont avisés par la présente que les dettes d'Ursina-Franck S.A. ont été reprises automatiquement par Nestlé Alimentana S.A., qui les réglera à leur échéance. Lesdits créanciers ont cependant la possibilité d'annoncer leurs créances, d'ici au 30 novembre 1971, à Nestlé Alimentana S.A., **1800 Vevey ;** toutefois, ces dernières seront réglées à leur échéance même, si leurs titulaires n'ont pas procédé à cette formalité.

Vevey, le 30 septembre 1971.

Nestlé Alimentana S.A.
Le Conseil d'administration

Lettres Arts Spectacles

NOTES DE LECTURE

Henri-Paul Eydoux. Saint Louis et son temps. (Larousse). Par-delà la biographie du souverain, émaillée d'anecdotes significatives, l'auteur, bien connu des amateurs d'histoire et d'archéologie, fait revivre une société, une époque qui vit surgir un foisonnement incomparable d'idées et de chefs-d'œuvre. La première partie est consacrée à la personne royale et à son gouvernement. Simplicité, majesté, un sens inné de la justice caractérisent le roi. Peu à peu, au fil des pages, son visage se dessine, jusqu'à cette fatale croisade au cours de laquelle il va mourir, après avoir connu les mirages de l'Orient. Parallèlement au renouveau du sentiment religieux, de la philosophie et des lettres, se produit une extraordinaire floraison architecturale; nous voyons surgir de merveilleuses cathédrales: Chartres, Notre-Dame de Paris, Amiens, Bourges, Saint-Denis, la Sainte-Chapelle, Beauvais. Sur le sol de France s'élèvent d'admirables châteaux, et en Terre sainte de grandioses forteresses. Une illustration somptueuse — plus de 500 documents en noir et en couleurs — nous restitue l'époque avec ses cathédrales et abbayes, châteaux, sculptures, enluminures, portraits, paysages et scènes de la vie quotidienne.

Saint-Louis, au cours de son séjour en Palestine a fait rendre aux chrétiens la ville de Nazareth. Les croisés y avaient élevé une cathédrale que le redoutable sultan Baybars fit détruire en 1263. Au cours des fouilles effectuées au siècle dernier, on a retrouvé de très belles sculptures, dont ces deux têtes.

Le « Beau Dieu » de la cathédrale d'Amiens.

Khariton Chavichvily. Thamar ou l'âge d'or de la Géorgie. (Perret-Gentil.) Comment la Géorgie connut-elle l'âge d'or? Sous l'influence d'une jeune reine qui, au douzième siècle, en pleine barbarie, sut adoucir les mœurs de son peuple.

Anaïs Nin. Journal 1939-1944. (Stock.) Durant cette période de guerre, Anaïs Nin vit à New-York où elle fréquente écrivains et poètes. A côté des anciens, Henry Miller et Lawrence Durrell, voici Robert Duncan, Salvador Dali, Richard Wright, etc. Mais à cette grande coquette le personnage qui plaît toujours le mieux, c'est elle-même et c'est d'elle qu'elle trace le portrait le plus séduisant.

Bluff ou génie?

Carabas par Jacques Chessex

La chronique des livres de P.-L. BOREL

POURQUOI cette ivresse en commençant le *Carabas (1)* de Jacques Chessex? Parce qu'il fait sauter les limites étroites de l'esprit romand. Vinet, Ramuz, Auberjonois, en dépit de leur très réelle grandeur, étaient étriqués. Chessex, lui, affirme de manière superbe le droit de l'écrivain romand à embrasser la terre entière et à planer bien haut dans les cieux. Il affirme son droit à l'universalité.

D'autre part, il reste et s'affirme vaudois, franchement et intégralement. Tant d'autres ont eu honte de leur pays! Vivant et travaillant à Paris, ayant pris la couleur de la capitale française, ils ont cherché à oublier et à faire oublier qu'ils étaient Suisses romands. Chessex, lui, croit à l'existence réelle de la Suisse romande et de l'esprit romand. Il en affirme avec une sorte de violence la présence, la valeur, l'originalité totale et irréductible. Pour retrouver une pareille conviction il faut remonter bien haut, peut-être même jusqu'à un certain Jean-Jacques Rousseau.

Cette libre et forte parole, elle a donc pour nous la valeur d'une résurrection. Pourquoi faut-il que Chessex, aussitôt après l'avoir découverte, l'ait à ce point gâtée et adultérée? Pour se faire agréer du public parisien, pour réussir à Paris, il ruse et manœuvre comme les autres. Ni l'honneur, ni la morale, ni la dignité n'ayant plus cours, il se noircit et s'avilit; il fait son petit François Nourissier. Il se dépeint comme un salaud, un ivrogne, un dégueulasse, un pauvre type qui trompe sa femme et qui court après les putains. Un triste sire. Et qui s'en glorifie.

Car le fin du fin, aujourd'hui, c'est de mettre dans cette douteuse entreprise tout un capital de glorieuse complaisance. Plus rien n'a de valeur? Tant mieux. C'est la grande aventure qui commence. Elle finira comme elle pourra, au ciel ou en enfer, mais plus volontiers en enfer, car l'enfer est infiniment plus grandiose. Chessex aurait-il donc réussi son coup? Non, il l'a manqué, car tout bêtement, et sans s'en apercevoir, il finit dans l'ennui, la banalité, la vulgarité. Etait-il nécessaire de viser si haut et de se donner tant de mal pour en arriver là?

ET LA POÉSIE

Cependant, pour juger équitablement un tel livre, il ne faut pas chercher à être juste. Il faut être hardiment injuste, non pas contre Chessex, mais en sa faveur, c'est-à-dire oublier tout ce qu'il y a de mauvais ou de médiocre dans son livre, pour s'en tenir aux meilleurs passages. En fait, ce volume est très habilement composé, à l'aide de petits chapitres pleins de verve, qui s'arrêtent en général juste au bon moment, quand ils commenceraient à devenir ennuyeux. Il y en a pour tous les goûts, mais ceci dit, nous voyons se profiler le portrait d'un homme violemment partagé entre le bas et le haut, réunissant dans son cœur et dans sa chair la boue céleste et les rayons de la pourriture. Et c'est quand il est le plus bas, avec quelque femme bien ignoble, qu'il voit surgir devant lui l'image du Dieu sauveur.

Il y a là du Baudelaire et du Dostoïevski, et bien sûr aussi, du Flaubert et du Breughel. Chessex possède la truculence flamande, le goût des puissantes cochonneries et des repas à trente-six plats, le cannibalisme joyeux des Indiens qui font claquer leur mâchoire. Rien ne l'arrête, rien ne l'effraye. Oserai-je écrire de telles énormités? se dit-il. Oui et pour se donner du courage, il les corse encore davantage, mais toujours sous le couvert du génie vaudois, puisque, dit-il, il est resté Jonas dans le ventre de la grosse baleine vaudoise.

Tout cela est bel et bon, mais le plus beau, malgré tout, ce sont les quelques passages intensément poétiques, qui surgissent ici et là. Ils sont le plus souvent imbibés d'une terrible mélancolie. C'est l'évocation de son père qui s'est tiré une balle dans le crâne, celle également de Crisinel que l'on a noyé, qui a souffert, qui a payé, si bien qu'après sa mort les justes se sont sentis encore plus justes. Qu'un Chappaz, dans son Valais, joue au renard et qu'il ourdisse ses multiples ruses, c'est bien, car Chappaz, c'est la joie et c'est le rire. Chessex, lui aussi, sait rire, mais son rire a un son de cloche fêlée. Au centre de son théâtre, jouant partout à la fois, il a tenu tous les rôles, prince toqué, roi pantois, et mendiant et vilain, et pendu mangé des corbeaux, et bourreau roux sous la cagoule. C'est un fou d'amour, un soldat perdu. Mais il échappera à ses ennemis, car il s'est tapi au fond du bois. « Vous en doutez? Poucet, Poucet, ne leur dis rien. La nuit tombe. La vraie nuit. Reviens, Poucet, du fond des fables. Moi aussi j'ai semé mes cailloux blancs. »

1) Grasset et Cahiers de la Renaissance vaudoise

P.L.B.

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

Micheline Meunier. Jean Cocteau et Nietzsche. Ou la philosophie du matin. (Grassin). Dénonçant la mystification qui a fait de l'art dit révolutionnaire un art officiel, Micheline Meunier affirme être la seule à avoir compris que Cocteau dans sa pensée et dans sa poésie relève directement de Nietzsche. Ainsi le mythe Heurtebise est celui de l'ange glacial qui perce tout le fatras de la connaissance.

Jean Duflot. Entretiens avec Alberto Moravia. (Editions Pierre Belfond.) Romancier célèbre dans le monde entier, Moravia est loin d'être un homme superbement heureux; il souffre d'être un artiste de la décadence. Si Dieu existe, dit-il, paraphrasant Dostoïevski, l'acte prend un sens; s'il n'existe pas, tout sombre dans le néant. C'est cette lente dégradation de toutes les valeurs, cette chute dans le néant à travers les vertiges de l'érotisme, qu'il a si savamment étudiée dans **Les Indifférents, La Belle Romaine, L'Ennui, Agostino,** etc. Mais l'homme en lui n'a pas donné sans peine son adhésion à cette philosophie nihiliste, car entre Flaubert et Balzac il n'hésite pas; le premier est le romancier de l'embaumement, qui momifie les êtres et les choses, alors que le second aime les hommes, au point que jamais il ne se désolidarise de ses pires créatures. Pour être un vrai romancier, il faut posséder cette générosité supérieure. Un livre brillant d'intelligence et de culture.

Philippe Sollers. L'Ecriture et l'expérience des limites. Collection Points. (Editions du Seuil). Une nouvelle manière de lire élaborée sur un certain nombre de textes limites: ceux de Dante, Sade, Lautréamont, Mallarmé, Artaud et Bataille.

Pierre Boulle. Les jeux de l'esprit. (René Julliard.) Par qui sera présidé un jour le gouvernement mondial? Par les savants. C'est à eux qu'il appartiendra d'organiser le progrès dans l'ordre qui assurera à l'humanité le bonheur. Mais si le fantôme de la Mélancolie réapparaît que faire alors? Créer des jeux. Un roman d'anticipation qui mêle le sérieux et la fantaisie.

Musée neuchâtelois. Juillet-septembre 1971. Deux études, l'une de Jean-Pierre Michaud sur les noms de lieux de Bôle, l'autre de Colin Martin sur la trouvaille monétaire de Dombresson. En 1824, 420 pièces romaines d'une grande valeur sont découvertes près de Dombresson, puis redisparu peu après dans les sous-sols du Musée d'histoire, ce trésor a été réexhumé en 1970 par Mme D. de Rougemont pour être exposé à la Chaux-de-Fonds.

Louis Chazai. Les Années maudites. Poèmes de la guerre et de la Résistance. (Perret-Gentil.) Des poèmes vengeurs où résonne un accent qui évoque par place les **Châtiments.**

Georges Darien. Le Voleur. Collection 10/18. (Christian Bourgois et Dominique de Roux). Un auteur de 1900, depuis longtemps oublié, ressuscite. C'est l'œuvre d'André Breton, qui hautement loue ce cœur révolté, trop grand et trop bien battant pour ne pas heurter en tout sens les parois de la cage.

Jardin des Arts. Septembre 1971. Une brève histoire de la peinture, admirablement illustrée; Giotto, Masaccio, Fra Angelico, Uccello, Piero della Francesca, Mantegna, Gauguin, le Douanier Rousseau. Chacun d'eux est caractérisé avec bonheur par Raymond Charmet.

P.L.B.

Fantastique: 1076 modèles de rideaux différents! 232

Grandeur originale! Les dessins les plus récents! En teintes splendides! Aux prix les plus avantageux!

3 possibilités de commande:

1. Si vous aimez coudre, ne commandez que l'étoffe.
2. Vous mesurez, et selon vos instructions, nous vous livrons rapidement les rideaux prêts à la pose.
3. Vous demandez conseils et échantillons gratuits à domicile.

Renseignements:
✆ **Service-rideaux:** voir les indications ci-dessous.
A l'avant-garde pour le rideaux
Pfister ameublements sa

Genève 022 - 34 86 00 | Lausanne 021 - 21 06 66 | Neuchâtel 038 - 25 79 14
Bienne 032 - 3 68 62 | Delémont 066 - 22 32 10 | Berne 031 - 25 30 75

Fabrique-exposition à SUHR Aarau

Café-Restaurant des Chavannes
«CHEZ BEAUJOLAIS»

Demain vendredi:
Pied de porc au Madère

Samedi 2 octobre:
Choucroute garnie

Tél. (038) 25 23 83

Pour recouvrir vos **MEUBLES styles et modernes** vous trouverez un très grand choix de **tissus en tout genre**
chez l'artisan
PHILIPPE AEBY
TAPISSIER - DÉCORATEUR
Magasin et atelier:
Evole 6 - 8
Tél. 24 08 16 et 24 24 17
NEUCHATEL

Chacun sait que le danger croît sur routes mouillées, doublant pratiquement le nombre des accidents. Une pellicule de pluie sur la chaussée provoque l'effet d'aquaplaning, soit un risque constant pour tout automobiliste.

Vous avez donc tout intérêt à opter pour un pneu spécifiquement conçu pour la pluie: le pneu-pluie UNIROYAL. Il a des surfaces de contact à rainures larges et profondes contre l'aquaplaning. Et des épaulements emboutis, qui assurent une excellente adhérence au sol dans les virages.

Le pneu pluie ne fait peut-être pas le beau temps. Mais sous la pluie, il est beaucoup plus rassurant. Ce qui ne vous dispense cependant pas de rouler prudemment et à distance plus grande sur routes mouillées.

UNIROYAL

Le pneu pluie

UNIROYAL (Suisse) Genève. AMAG 8107 Buchs ZH

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

1 MATELAS, largeur 108 cm, crin animal. Tél. (038) 53 32 43.

PETITE MACHINE A LAVER automatique, 1 ½ kg, très pratique (double emploi). Prix intéressant. Tél. 41 34 19.

TAPIS SMYRNE à nouer main. Prix avantageux. Tél. 25 15 85.

CARAVANE 4 places. Prix très intéressant. Tél. 55 16 51, heures de bureau.

PIANO en bon état, grand modèle. Téléphone 25 35 40, dès 19 heures.

VELO DAME, 30 fr. ; radiateur électrique, 30 fr. ; 2 fauteuils de jardin, 10 fr. ; 2 chaises, 30 fr. pièce ; 2 tapis, 20 fr. ; armoire à outils, 30 fr. ; 20 bouteilles à tomates. Téléphone (038) 31 62 74.

TAILLEUR, état neuf, flanelle anglaise gris foncé, col de vison, taille 42-44. Téléphone 24 53 57. Même adresse, jeté de divan et une courtepointe.

COSTUME LAINAGE, tissu mode, manteau tricot main, marine, taille 38. Tél. 41 13 46.

CUVE VENDANGES chêne, 1800 litres, 250 fr. et gerles 30 fr. pièce, en parfait état. Téléphone 31 22 33, dès 18 heures.

MAGNIFIQUE SALLE A MANGER en palissandre comprenant 1 table, 6 chaises, 1 buffet de service, 1 vitrine. Tél. (038) 67 11 15.

CANAPE + 2 FAUTEUILS carrés, modernes, gris, 800 fr. Tél. (038) 33 44 47.

CUISINIERE ELECTRIQUE à l'état de neuf, valeur 300 fr. Tél. 55 10 62, après 18 h 30.

CALORIFERE A MAZOUT, état de neuf. Téléphone 33 39 08.

1 CHAUDIERE A MAZOUT avec pompe électrique ; 1 appareil à nettoyer les tapis, Wirth, jamais employé (avec réduction) ; 2 sommiers garnis. Tél. 25 44 90.

ROBE DE MARIEE longue, taille 38-40, avec accessoires ; manteau daim, taille 38-40, le tout état impeccable. Tél. 31 26 82.

VOILIER VAURIEN remis à neuf, avec chariot et remorque. Tél. 33 26 92, heures des repas.

CUISINIERE A GAZ Le Rêve, 4 feux, couvercle, four et gril, très bon état. Téléphone 24 77 09.

TABLE DE SALLE A MANGER à rallonges, 4 chaises. Tél. 25 64 88, heures des repas.

TONNEAU pour fruits et deux brantes. Téléphone 41 12 10.

MAGNIFIQUES BAHUTS SCULPTES en arolle. Motifs neuchâtelois. Meubles exposés au magasin « Aux Gourmets » rue du Seyon. S'adresser au magasin. Autres modèles chez P. Ritz, Brandards 40. Tél. 24 11 73.

APPAREIL AUTOMATIQUE à boissons, 6 sélections, en parfait état. Prix avantageux. Tél. (038) 24 22 66.

SALLE A MANGER palissandre, 1 canapé + deux fauteuils, chambre à coucher, 1 lit avec matelas. Tél. 31 66 07.

OCCASIONS : 1 divan-couche ; 1 table, 1 grande glace ; 1 fauteuil rotin ; 1 lit d'enfant, bois. Tél. (038) 25 47 41.

2 LITS, 1 lavabo, 1 table de nuit. Téléphone 31 25 34, heures des repas.

ARMOIRE à glace 1 porte. Tél. 24 75 18, après 19 heures.

A VENDRE D'OCCASION différents meubles dont : chambre à coucher avec literie, dressoir, table et 6 chaises, lustre bois, etc., le jeudi 30 septembre 1971 exclusivement, de 10 h à 16 h. M. Brocard, Champ-Bougin 36, Neuchâtel (immeuble Garage Robert).

A louer

CHAMBRES MEUBLEES, bains, près du centre, à demoiselles. Tél. 24 34 40 de 12 à 14 heures.

CHAMBRE non indépendante à jeune homme sérieux, près du centre. Tél. 25 52 09.

POUR LE 1er OCTOBRE, chambre indépendante à jeune fille sérieuse. Tél. 25 61 14.

APPARTEMENT DE 4 ½ PIECES, tout confort, à Peseux, dès le 15 octobre 1971, 500 fr., charges comprises. Tél. 25 38 90.

PESEUX, PETIT APPARTEMENT meublé, tout confort, dans villa locative. Conviendrait à dame tranquille. Téléphoner après 19 h 30 au 31 38 36.

LOCAUX POUR HORLOGERIE ou petite industrie. Chauffage au mazout. Loyer avantageux. Tél. (038) 25 43 13.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, chauffée, à Cressier ; libre immédiatement. Téléphone 47 12 65.

PLACES DE PARC privées, rue des Carrels, Peseux. Tél. 31 42 36.

3 GRANDS LOCAUX, lumière, accès facile. Ecrire à W. Haag, Gare 9, Bôle.

169-970, appartement 3 pièces, loué, merci.

PESEUX : CHAMBRE ET CUISINE meublées, au sous-sol, 165 fr. Tél. 31 71 84, dès 19 heures.

BELLE CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, douche, à jeune homme sérieux et soigneux, dans villa à Saint-Blaise. Tél. (038) 33 20 26.

MAGNIFIQUE STUDIO avec vue sur le lac, à Bevaix, libre immédiatement ou pour le 15 octobre. Tél. 41 27 82.

MAGNIFIQUE STUDIO 2 pièces, confort, en ville, 400 fr. Libre immédiatement (pour cause de départ). Tél. 31 10 85, le matin.

CORCELLES, pour le 24 octobre, dans villa, logement meublé 2 ½ pièces, cuisine et salle de bains, tout confort, vue, tranquillité, jardin d'agrément. Adresser offres écrites à 309-990 au bureau du journal.

CERNIER, APPARTEMENT MEUBLE DE 3 CHAMBRES, mi-confort, pour 6 mois, libre dès le 1er novembre. Tél. (038) 53 25 84, après 18 heures.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, tranquillité et confort, à Saint-Blaise. Tél. 33 17 17.

JOLIE CHAMBRE meublée, pour le 1er octobre. Tél. 24 47 23.

A HAUTERIVE, CHAMBRE à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49 de 17 à 19 heures.

Perdus-Trouvés

PERDU TROUSSEAU de sept clés (avec écureuil). Le rapporter au poste de police. Récompense.

«Comme moi, découvrez un nouveau plaisir de coudre, découvrez la Magique à Coudre Singer»

«Grâce à elle, je fais maintenant toutes mes robes moi-même, car elle sait coudre le jersey, le tricot, les textiles indémaillables, en un mot, tous les tissus modernes. C'est si facile et amusant de s'en servir!»
«C'est aussi la seule machine au monde à être équipée de la fameuse touche magique qui remplit la canette toute seule!»
«Singer, une gamme complète de dix modèles à partir de Fr. 480.— »

La Magique à coudre SINGER 700

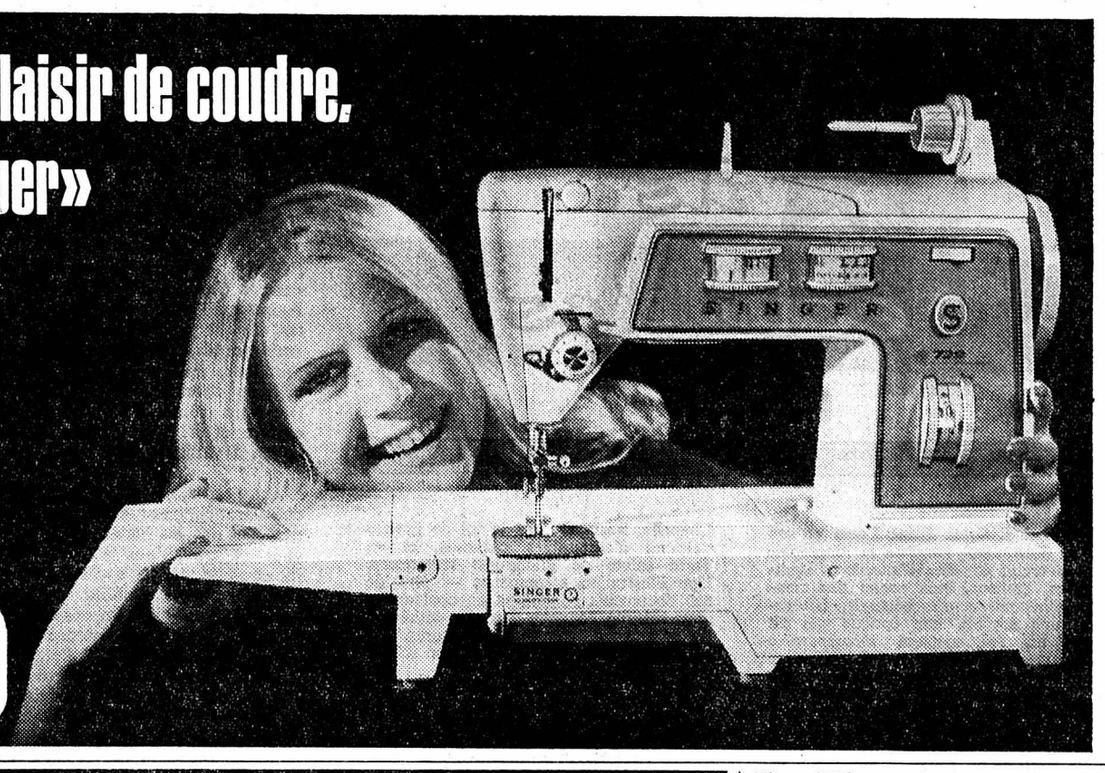

Représentation officielle Singer :
Mme J. Monnier, rue du Seyon 11, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 12 70.

Grand choix de manteaux

Wittwen VÊTEMENTS PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

IMPERMÉABLES 98.- 118.- 139.- 159.-
avec doublure chaude 159.- 178.- 188.-

Wittwen VÊTEMENTS PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

Demandes à louer

CHAMBRES indépendantes, meublées, région : Corcelles, Cormondrèche, Peseux. Tél. 25 15 46.

PETIT APPARTEMENT modeste et bon marché, pour 2 personnes, région NeuchâtelMarin. Tél. 31 16 78.

JEUNES MUSICIENS cherchent local ou appartement, dans ferme ou chalet, à Neuchâtel et environs. Tél. 25 34 31.

APPARTEMENT MEUBLE, 3 pièces, cuisine, bains, pour deux jeunes gens. Région est de Neuchâtel, si possible. Case postale 522 ou tél. 33 42 42, chambre 4 (M. Dotterer).

ON CHERCHE PLACE de parc, centre de ville ou à proximité. Tél. 24 37 91.

STUDIO NON MEUBLE, sans confort, pour 2 étudiantes. Tél. (032) 41 11 55.

CHAMBRE ET CUISINE à Bôle ou aux alentours. Ecrire à Leone Mateo, Pierres-Grises 17, Cernier.

Demandes d'emplois

ETUDIANT (permis A) cherche travail du 11 au 23 octobre. Tél. 25 14 45.

GENTILLE MAMAN PRENDRAIT BEBE à la semaine dans joli cadre de verdure, à 10 minutes de Neuchâtel ; très bons soins. Téléphone (032) 83 25 33.

DAME cherche travail facile à temps partiel. Tél. (038) 25 61 40.

DAME GARDERAIT DES ENFANTS, centre de la ville. Tél. 25 28 57.

DAME possédant machine à écrire de bureau cherche tout travail de dactylographie à domicile. Tél. (038) 24 69 54.

DAME GARDE BEBE à la journée ou à la semaine. Tél. 41 14 37.

PEINTURE, PAPIERS PEINTS, tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone 24 10 46.

DAME cherche à faire ménage 3 à 4 heures par jour, région Areuse-Cortaillod, éventuellement Boudry. Tél. 41 16 77.

Offres d'emplois

EBENISTE. Nous cherchons personne pour restauration de meubles anciens. Renseignement : Tél. 25 30 62.

PERSONNE SOIGNEUSE est cherchée pour lavage, repassage et entretien du linge de corps d'un jeune homme. Ecrire sous chiffres BK 2190 au bureau du journal.

PERSONNE pour la rôtisserie des marrons, depuis début octobre, l'après-midi. Conviendrait à retraité. Tél. 25 63 69, heures des repas.

ON DEMANDE UN BRANDARD. Tél. 42 17 01.

ON CHERCHE, AU MOIS, FEMME DE NETTOYAGES, quartier Vauseyon. Tél. 29 61 62.

DAME AGEE CHERCHE PERSONNE pour s'occuper du ménage, 2 heures par jour. Urgent. Tél. (038) 61 18 38.

FEMME DE MENAGE est demandée tous les matins, Brandards 34. Tél. 24 11 74, après 7 heures.

Demandes à acheter

D'OCCASION, PETIT FRIGO. Tél. 24 33 10.

PIERRES DE DEMOLITION. Tél. 33 39 08.

CANAPE VOLTAIRE. Tél. 25 64 47, heures des repas.

Divers

QUELLE PERSONNE, DISPOSANT D'UN BUS ou d'une voiture caravane, transporterait du matériel d'orchestre deux ou trois fois par mois ? Tél. (038) 24 29 59.

POUR VOS SOIREES DANSANTES, mariages, etc., notre orchestre (trois ou quatre musiciens) se tient à votre disposition. Tél. (038) 24 29 59.

D.O.M. Mariages. Renseignements et consultations sans engagements, Côte 50, Neuchâtel. Tél. 25 43 71.

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PHOTOS d'identité immédiates QUALITÉ professionnelle
Jean Schœpflin
Terreaux 2, Neuchâtel
Tél. 25 29 03

GODET VINS
Auvernier

Lucienne DALMAN

cantatrice, professeur diplômé, membre de la S.S.P.M.

Leçons de chant

tous degrés, pose de la voix, interprétation.

6, rue Léon-Berthoud, tél. 25 87 07.

Conception révolutionnaire: RO 80 moteur Wankel
1. Moteur rotatif Wankel au fonctionnement «feutré»
2. Pas de vidange d'huile (seulement rajouter)
3. Traction-Avant
4. Empattement long
5. 4 freins à disque
6. Forme parfaitement aérodynamique
7. Servo-Direction et Servo-Freins
8. Automatique sélectif avec convertisseur de couple
9. Compte-tours avec avertisseur acoustique

RO 80 La nouvelle conduite avec le maximum de confort et sécurité

RO 80

La technique est notre passion

Neuchâtel : **AUTO-SENN**, Pierre-à-Mazel 43 ; **GARAGE E. BUHLER**, Bellevaux. — Chézard-Saint-Martin : **GARAGE M. JAVET.** — Valangin : **GARAGE DE LA STATION**, M. Lautenbacher. — Fleurier : **GARAGE L. DUTHÉ ; GARAGE MODERNE**, W. Gattoliat. — Diesse : **GARAGE DE L'ÉTOILE**, W. Bourquin. — Saint-Aubin : **GARAGE ALFTER.**

Arrivage de
moules vivantes et huîtres
Lehnherr frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

Tourbe horticole

Un amendement de haute qualité, régularisateur d'eau dans le sol, poreux et perméable, retient les matières fertilisantes, favorise l'enracinement.
Tourbe avec engrais spécial gazons, rosiers, azalées, etc., ou sans engrais.
Vente en vrac, minimum 1 m3.
Dubied, Marin. Tél. 33 17 45.

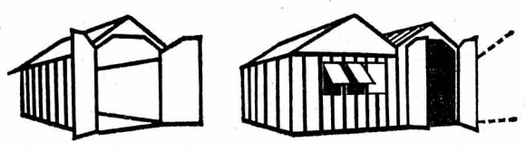

Constructions métalliques démontables FAURE en acier de 2 mm pour l'industrie et le chantier.

Nombreuses possibilités. Avec ou sans isolation.

Montage rapide.

DELBA S.A., 1315 LA SARRAZ - Tél. (021) 87 71 62.

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23.

CLOTURES J.-J. LUDI
Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
CORCELLES (NE)
Tél. (038) 31 76 78
ou (038) 41 26 15

AUTO-ÉCOLE
BAUMANN
Auvernier

Filets de perches sauce neuchâteloise
au Pavillon.
Tél. 25 84 98.

Fourrures
Agrémentez vos
COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en
fourrures
ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17.

DE DÉLICIEUX
RAVIOLIS
au
RESTAURANT de la GRAPPE
LA COUDRE - L. Marini

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT

504 INJECTION 1969, 10 CV, beige, 4 portes, intérieur drap, radio.

404 1964, 9 CV, beige, intérieur drap, accessoires.

404 1966, 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili, moteur neuf.

404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV, beige métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

404 GT 1969, 9 CV, blanche, intérieur drap rouge, radio.

LA QUALITÉ QU'ON NE DISCUTE PAS

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre
Fiat 124
1967
Fr. 3800.—
1er acompte
Fr. 1400.—

Ford Escort
1968, 55.000 km.
Fr. 4300.—
1er acompte
Fr. 1500.—
expertisées, exposées au Garage Fatton
Tombet 13
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50.

A vendre
Opel Record
1961, grise.
Tél. 36 11 30
Garage de la Station, Valangin.

A vendre
MINI 850
modèle 1966.
Limousine 4 places, expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 2600.—.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 16 28.

A vendre
FIAT 1500
blanche, 1962.
Expertisée.
Tél. 36 11 30
Garage de la Station, Valangin.

A vendre
2 CV
rouge, 1968, 63,000 km.
Tél. 36 11 30
Garage de la Station, Valangin.

A vendre
BMW
expertisée, excellent état de marche.
Bas prix.
Tél. 53 26 24.

A vendre, pour cause de départ,
VW 1200
année 1961.
Taxes et assurance payées jusqu'au 31 décembre 1971.
Tél. (038) 47 18 36, le soir après 19 heures.

Fiat 850 sport coupé
1969
Fiat 125 S
1970
Alfa Romeo 2600
cabriolet 1963
VW 1200
1962
VW 1500 F
1964
Simca 1000
1965
Simca 1300
1963
Opel Kadett
1966
Opel Rekord 1700
1968
Alfa Romeo Giulia super
1968
MG GT 1800
1966.

Garage du Lac
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 22 04.

A vendre
NSU 1200 TT
1969, 56,000 km, en parfait état. Facilités de paiement.
Garage Beau-Site, Cernier,
tél. (038) 53 23 36.

A vendre
Opel Kadett
1965
expertisée, en état impeccable,
Fr. 2200.—
1er acompte
Fr. 800.—
Garage F. Fatton
Tombet 13
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50.

A vendre
Ford Sunliner
cabriolet. Bas prix.
Tél. (038) 42 15 45.

A vendre
Fiat 850 Coupé
modèle 1965, rouge, expertisée, bas prix.
Tél. (038) 36 15 16.

A vendre
VW 1200
1966, 95.000 km.
Prix à discuter.
Tél. (038) 33 44 73.

A vendre
Alfa Romeo
Giulia Super, octobre 1969, très bon état.
Tél. 41 27 65.

Gros rabais
VOITURES EXPERTISÉES
Austin 1800 1965, brune, 96.000 km.
Opel Kadett combi, 1964, blanche, 100.000 km.
Opel Commodore 1968, blanche, 66.000 km.
Renault R 10 1966, rouge, 85.000 km.
Simca 1000 GLS 1970, bleue, 32.000 km.
VW 1500 L 1963 bleue, 96.000 km.
Datsun 1600 1970 jaune, 9000 km.
Audi 100 LS 1971, 9000 km, bleu clair.

Garage Mario Bardo
Sablons 47, Neuchâtel,
tél. 24 18 42.
Ouvert samedi toute la journée.

A vendre
Fiat 500
35.000 km, modèle 1967 ;
Citroën Ami 6 Break
30.000 km, modèle 1969, toutes les deux expertisées.
Tél. 25 62 62.

MORRIS MINI 1000, 1968, blanche, radio, pneus ZX, 35.000 km Fr. 4250.—
MORRIS MINI 1000, 1970, blanche, intérieur noir, 25.000 km. Fr. 4950.—
FORD ESCORT 1100, 1969, blanche, embrayage et freins neufs. Fr. 4750.—
CITROEN AMI 8, 1969, blanche, peinture neuve, pneus neufs, 28.000 km. Fr. 4850.—
PEUGEOT 204, grand luxe, 1969, rouge, radio, pneus neufs, 32.000 km. Fr. 5850.—
TOYOTA CORONA MK II 1900, 1970, rouge, radio, pneus Michelin ZX, 24.000 km. Fr. 8200.—
FORD TAUNUS 12 M, 1964, bleue, très soignée, 42.000 km, garantie. Fr. 2950.—
SIMCA 1301 Spéciale, 1970, gris métallisé, radio, 55.000 km. Fr. 6500.—
VW 1300, 1967, blanche, radio, pneus Michelin ZX, 55.000 km. Fr. 3500.—
AUDI 60 L, 1969, 35.000 km. Fr. 6500.—
CHRYSLER VALIANT SIGNET, 1967, 80.000 km, beige, radio, pneus clous, impeccable. Fr. 7000.—

Toutes expertisées
Facilités de paiement au
GARAGE HENRI KOLLER
Agence TOYOTA
1470 Lully-Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 63 12 77
OUVERT TOUT LE SAMEDI

OCCASION
Austin 1100
beige, expertisée.
1600.-
l'affaire d'aujourd'hui
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OSS 117 DÉLIRE EN IRAN

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Magda apprend à Hubert Bonisseur de la Bath que Josef Bradovici a quitté Téhéran.

Le vol 114

Hubert laissa échapper un juron entre ses dents. « J'ai demandé à la standardiste s'il était retourné en Roumanie, reprit Magda. Mais elle m'a dit qu'il était à Ispahan. » Hubert laissa échapper un soupir. « Qu'est-ce qu'on fait, maintenant ? » demanda Magda. « Je vous offre un voyage à Ispahan. » — « Chic ! vous vous chargez de prendre les billets d'avion ? » — « Vaut mieux pas. Je vais vous donner de l'argent. J'ai cru comprendre que vous en étiez démunie. — « Plutôt, oui ! » Hubert sortit de sa poche cinq coupures de vingt dollars. « Voilà pour les premiers frais. » Elle les mit promptement dans son sac à main : « Vous êtes gentil. Je vais les changer au marché noir. » — « Ne vous faites pas pincer. Demain matin à l'aéroport. »

Et à Ispahan, qu'est-ce que je fais ? » — « Vous irez comme moi au Charbah. » — « On se connaît, ou pas ? » — « Nous ferons connaissance dans l'avion. Vous êtes assez jolie pour justifier un début de flirt. » — « Un début, seulement ? » Il la dévisagea : « Je n'ai pas envie d'aller en prison pour détournement de mineure. » — « J'ai vingt ans ! » protesta-t-elle. « Dix-huit, rectifia-t-il. N'exagérons rien. » Ils se quittèrent à l'entrée des souks du Grand Bazar, éclairés par de grosses lampes à essence. Hubert se rendit à la police pour y faire viser son passeport. Il dut patienter un certain temps. Au moment où il venait de quitter le bureau chauffé par un poêle de fonte, il vit Magda Riva qui allait devant lui et passait sous le porche donnant sur la rue.

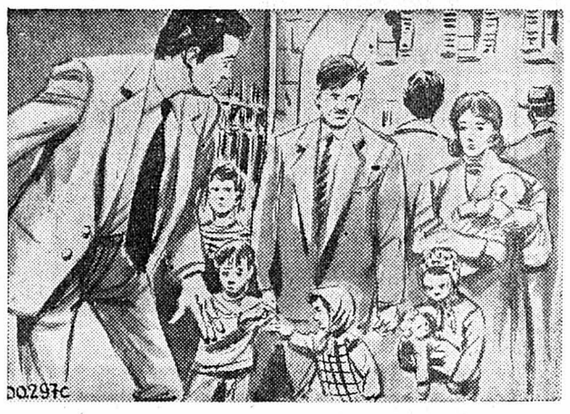

Stupéfait, il demeura figé sur place avant de courir vers la sortie de l'immeuble officiel. Un couple d'Iraniens, entouré d'enfants, lui barra le passage. L'homme lui demande un renseignement. dans sa langue. Le temps de lui faire comprendre qu'il ne savait pas l'iranien retint Hubert au point de lui faire perdre patience. Quand il arriva enfin au trottoir, Magda avait disparu. Il pensa avoir été le jouet d'une illusion : dans la situation où elle se trouvait, la jeune fille avait toutes les raisons de fuir la police comme la peste.

Le Teheran Travel Agency lui délivra un billet vert-blanc-rouge des Iranien Airways. « Vol 114, départ à 8 heures du matin, » lui dit-on. Il regagna l'hôtel Plaza. « Hello, Bruce ! » lança derrière lui une voix qu'il connaissait bien. « Hello, Dorothea, » répondit-il avant même de se retourner. « Bien dormi ? » demanda l'Anglaise. Il la dévisagea : « Savez-vous que si vous vous coiffiez et si vous vous habilliez comme tout le monde, vous seriez très présentable ? » Elle prit un air méfiant : « Je ne vous plais pas ? » — « Quel âge avez-vous ? » Elle fit semblant de se mettre en colère : « Vous êtes un insolent garçon. Venez plutôt m'offrir un scotch. C'est presque l'heure, et je meurs de soif ! »

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Le cinq et le six

L'annonce
reflet vivant du marché

POUR VOUS MADAME

Un menu

Pamplemousse
Carré de porc à la boulangère
Salade
Glace à la vanille

LE PLAT DU JOUR :

Carré de porc à la boulangère

1 carré de porc de 1 kilo, 700 g de pommes de terre, 300 g d'oignons, 150 grammes de beurre, un bouquet garni, sel, poivre, persil, un peu de bouillon. Mettre le carré de porc assaisonné dans un plat de terre ou de pyrex contenant un peu de beurre fondu, cuire au four avec le bouquet garni en arrosant de temps en temps (il faut environ 1 heure de cuisson). Au bout de 20 minutes, ajouter autour de la viande les pommes de terre crues coupées en morceaux de la grosseur d'une noix ainsi que les oignons émincés et revenus quelques minutes au beurre. Mouillez les légumes et la viande de quelques cuillerées de bouillon chaud, puis continuer la cuisson en arrosant plusieurs fois.
Pour servir, enlever le bouquet garni, dresser la viande sur un plat rond et l'entourer des pommes de terre et des oignons. Dégraisser la sauce et la servir en saucière.
Saupoudrer largement la viande de persil haché.

Conseils

Si l'on dispose de la viande quelques heures avant la cuisson, on pourra, dès ce moment, l'assaisonner de sel, de poivre, de thym, de laurier en poudre ou finement émietté. Elle sera ainsi parfumée et plus savoureus.e

Boire

Sachant qu'il n'est pas bon d'absorber trop de liquide en mangeant, beaucoup de personnes s'habituent à ne pas boire à table et oublient de boire entre les repas. Cette erreur est spécialement commise par les femmes qui croient avoir ainsi le moyen de rester ou de devenir minces.

L'insuffisance d'eau se manifeste par des troubles divers : le premier avertissement donné par la nature provient de l'asséchement des muqueuses du pharynx qui détermine la sensation de soif. Malheureusement on s'habitue à boire très peu et ceux dont la ration d'eau est inférieure à ce qu'elle devrait être ne s'en aperçoivent pas mais la souffrance de l'organisme n'en existe pas moins, et elle peut avoir de pénibles conséquences.
Les reins sont les premiers atteints : les toxines s'éliminent mal, le taux d'urée augmente.

Le fonctionnement de l'intestin est perturbé, la constipation n'a parfois pas d'autre cause qu'une réduction de boissons ; un grand verre d'eau le matin au réveil, peut, à lui seul, amener une amélioration sensible.

A méditer

De même que les fards ne donnent pas la beauté à une femme laide, l'instruction ne donne pas l'intelligence à un sot.

HOROSCOPE

La matinée favorisera les activités indépendantes. L'après-midi sera favorable pour les relations.

Naissances : Les enfants de ce jour seront d'un naturel gai, aimable et ils auront beaucoup d'amis.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Stimulez vos fonctions intestinales. **Amour :** Vos proches vous sont dévoués. **Affaires :** Attention aux paroles que vous prononcerez.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Crise de sinusite à redouter. **Amour :** L'être aimé est sensible aux attentions. **Affaires :** N'essayez pas de tout faire en même temps.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Vous fumez beaucoup trop. **Amour :** Soyez ferme dans vos décisions. **Affaires :** Montrez-vous conciliant.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Buvez plus dans la journée. **Amour :** Vous trouverez la compréhension recherchée. **Affaires :** Sachez présenter vos requêtes.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Elle est tributaire de votre moral. **Amour :** Vous demandez beaucoup trop. **Affaires :** Ne soyez pas dupe de certains collègues.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Soulagez vos digestions difficiles. **Amour :** Vous pourrez réaliser vos désirs. **Affaires :** Méfiez-vous d'un esprit de contradiction.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Suivez un régime pour maigrir. **Amour :** Vous recevrez des satisfactions morales. **Affaires :** Equilibrez votre budget.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vous avez besoin de détente. **Amour:** Ne rompez pas l'entente conjugale. **Affaires :** Entreprenez de nouvelles affaires.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Essayez un traitement oméopathique. **Amour :** Oubliez très vite une amourette. **Affaires :** Ne prenez pas d'initiative aujourd'hui.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Portez des chaussures confortables. **Amour :** Faites preuve de patience. **Affaires :** Vous recevrez un conseil judicieux.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Prenez vos repas à des heures régulières. **Amour :** Modifiez l'ambiance favorablement. **Affaires :** Vous êtes surcharge de travail.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Faites des massages pour votre circulation. **Amour :** Consacrez-vous à l'être aimé. **Affaires :** Vos efforts seront couronnés de succès.

MOTS CROISES

Problème No 518

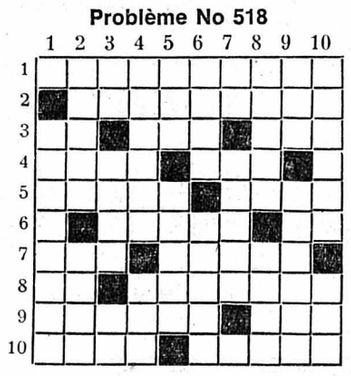

HORIZONTALEMENT

1. Plante au nom d'opérette. 2. Mouvement dans les artères. 3. Protecteur. — Tombe des nues. — Affluent de la Macta. 4. Division d'une addition. — Revers. 5. Religieuse. — Est porté par une danseuse. 6. Est refusé en cas d'urgence. — Appel. 7. Issue. — Joueur. 8. Se dit entre amis. — Mis entre des brancards. 9. Construire avec quelque solennité. — Méchante femme qui se noya. 10. Drogue purgative. — Instruments de rencontres.

VERTICALEMENT

1. Déconcertés. 2. Provoque des restitutions. — Se jette dans la Seine. 3. Pris. — Etait transparente pour le héron de la fable. — Préfixe. 4. Sur la Têt. — Bas pour des fillettes. 5. Vaste pays. — Fleur cultivée. 6. Favori de Charles Ier. — Abritait Cacus. 7. Lien grammatical. — Frappe l'oreille. 8. Il faut tramer pour le faire. — Elisée fut son disciple. 9. Pronom familier. — Lamentation funèbre. 10. Passionné. — Demande de secours.

Solution du No 517

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	T	A	C	T	I	C	I	E	N
2	D	I	N	A	I	■	H	O	T	E
3	I	N	■	P	R	A	O	■	O	C
4	O	T	T	O	■	J	U	L	I	E
5	P	O	I	T	O	U	■	I	L	S
6	T	■	M	E	S	S	E	■	E	S
7	R	I	O	■	A	T	O	S	S	A
8	I	G	N	Y	■	E	L	U	■	I
9	E	U	■	E	P	U	I	S	E	R
10	S	E	D	U	I	R	E	■	T	E

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Galerie des Amis des arts : Willy Rieser, aquarelles-huiles.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Jean Baier, peintures et sérigraphies.
Galerie-Club : Exposition La Suisse vue d'avion.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Arcades :** 15 h et 20 h 30, Mort à Venise. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, All together now. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Jouisseuse. 18 ans.
Bio : 18 h et 20 h 45, Jours tranquilles à Clichy. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Tous les vices du monde. 20 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Solo. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde de 22 h à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : K. Kreis, Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : W. Gauchat, docteur en pharmacie, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1) Peintures miniatures des Indes. 2) Ung-No Lee, peintre.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, La Femme infidèle.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Zabriskie Point.
Galerie 2016 : Riccardo Pagni, graveur.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

9.55 Cérémonie d'ouverture du synode des évêques à Rome
suivie de la messe célébrée par le pape Paul VI et les évêques. Au cours de la cérémonie, le pape lira son discours d'ouverture
Commentaire français de l'O.R.T.F.
11.15 Fin
18.30 Téléjournal
18.35 (C) Courrier romand
19.05 Cette semaine au parlement
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Elections fédérales
20.30 Temps présent
Deux sujets, l'un politique : la situation en Yougoslavie ; l'autre sociologique : un voyage de « contemporains ».
21.50 (C) U.F.O.
22.40 Téléjournal
22.50 Lauréat
23.25 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

15.45 Da capo
17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Tractandum de la semaine
20.00 Téléjournal
20.20 Elections au Conseil national 1971
20.25 (C) Que fait-il ?
21.10 (C) Contact
21.55 Téléjournal
22.05 (C) Prochainement

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
15.45 Emissions pour les jeunes
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir
20.15 Un rire par jour
20.30 Romulus le Grand
22.15 Volumes
23.05 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Aventures de Tom Sawyer
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 (C) Journal
20.30 (C) Les Jeudis de Madame Julia
21.30 (C) Match sur la II
22.30 (C) Jouez sur deux tableaux
23.15 (C) A propos
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Bilder auf deutsch
19.50 (C) 20 minuti con Gianpiero Boneschi e i suoi strumenti elettronici
20.20 Telegiornale
20.40 La battaglia per Israele
21.30 (C) Les Humphries Singers
22.25 Gli amici di Tobey
23.15 Oggi alle camere federali
23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, magazine olympique. 17.10, le secret du disque noir. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, la Citadelle. 22.05, l'antisémitisme en Autriche. 22.50, téléjournal, météo.
Allemagne 2me chaîne

ALLEMAGNE II

17.05, la petite maison. 17.30, informations, météo. 17.35, dans les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.40, les Globe-Trotters. 19.10, la fin du jeu. 19.45, informations, météo. 20.15, parade de vedettes. 21.45, bilan de la vie économique. 22.30, informations, météo. 22.45, critique théâtrale.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous. 6 h, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations et revue de presse. 9 h, informations. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h, informations. 10.05, cent mille note de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi. 12 h informations. 12.05, aujourd'hui, élections fédérales, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 13.30, échos du concours international d'exécution musicale Genève 1971. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. 16.05, feuilleton: Le Crime de Sylvestre Bonnard (4), d'après le roman d'A. France. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.05, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir. 18 h, informations. 18.05, sur les scènes de Suisse. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, faites fortune. 20.30, discanalyse. 21.20, confidence africaine de Roger Martin du Gard. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Gabriel Fauré. 10.15, radioscolaire: Le Moyen âge. 10.45, œuvres de Fauré. 11 h, Les chemins de la connaissance : le Sahara, désert vivant. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays fribourgeois. 20.15, légèrement vôtre. 20.30, Eugène Sue et les Mystères de Paris (fin). 21.20, carte blanche. 22 h, au pays du blues et du gospel. 22.30, démons et merveilles. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Sibérie d'aujourd'hui et Russie de demain. 9.30 concert sur demande. 11.05, pour votre plaisir. 12 h, orchestre récréatif de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton. 14.30, musique du monde à la fête des vendanges de Dijon. 15.05, « König», pièce en dialecte. 16.05, lecture. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, celui qui a entendu Caruso. 21.10, caprice italien, Tchaïkovski. 21.30, la nature, source de joie. 22.15, infomations, commentaires. 22.25, la semaine du jazz. 22.30, 1 h, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

La café ralentit la division cellulaire

A très fortes doses, la caféine paraît avoir un effet certain sur la division des cellules humaines. Cette division pourrait être ralentie dans des proportions considérables. d'après les travaux de J. Timson, du département de génétique de l'Université de Manchester. Mais curieusement, l'effet dépend du sexe de celui qui a consommé beaucoup de café. Chez l'homme, l'effet est très atténué, alors qu'il est important chez la femme. De toute manière, les doses nécessaires dépassent de très loin celles que l'on peut absorber en buvant du café. Même en grandes quantités.

SUBITO

SUPERMAN

Ded AMEUBLEMENTS

CE N'EST PAS TOUS LES JOURS QUE VOUS BÉNÉFICIEZ DE **15 à 20% de rabais liquidation partielle**

Autorisée par la Préfecture des Montagnes du **mardi 24 août au samedi 23 octobre 1971** pour cause de déménagement...

P. Guinand — Marché 2-4 — La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 22 37 77/78

Magasinage d'outils

Lista range des outils. Dans le magasin central ou à la place de travail. Toujours bien disposés, sous la main, adaptés au déroulement du travail. Et surtout avec soin.

Projetez l'emmagasinage de vos outils avec nous. Nous en avons l'expérience. Depuis 25 ans.

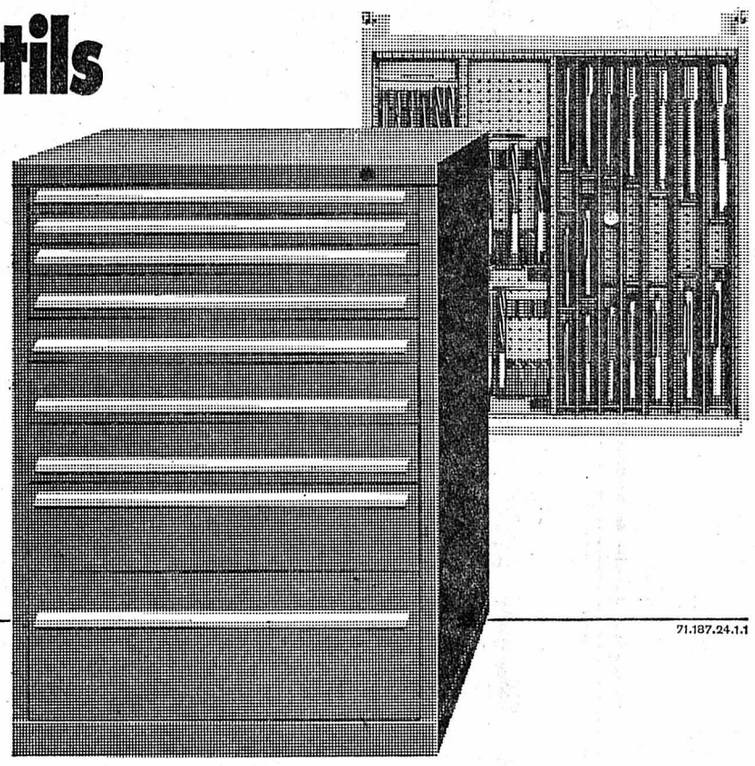

71.187.24.1.1

LISTA
la systématique de l'ordre

Visitez nos locaux d'exposition. Et faites-vous montrer toutes les possibilités offertes par nos éléments de rangement combinables. Livraison rapide de nos stocks.

Allemand frères
Agencements Industriels 2501 Bienne 032/41 30 44

FONDS IMMOBILIER ROMAND FIR

2, rue du Maupas, Lausanne

Paiement du coupon No 33

Les porteurs de parts

« ROMANDE IMMOBILIÈRE »

sont informés que le coupon semestriel No 33 sera payable dès et y compris le **30 septembre 1971** auprès des domiciles de souscription ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers, et de GEP S.A., aux conditions suivantes :

Répartition semestrielle	Fr. 30.—
30 % impôt anticipé	Fr. 9.—
Montant net par certificat d'une part	Fr. 21.—

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 30.—, soit Fr. 9.— par certificat d'une part.
Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

DOMICILES OFFICIELS DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES COUPONS :

Banque Cantonale Vaudoise	Lausanne
Banque Galland & Cie S.A.	Lausanne
Caisse d'Epargne et de Crédit	Lausanne
Crédit Foncier Vaudois	Lausanne
Hofstetter & Cie	Lausanne
Banque Vaudoise de Crédit	Lausanne
Handwerkerbank Basel	Bâle
Banque de l'Etat du canton du Tessin	Bellinzone
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne	Berne
Volksbank Beromünster	Beromünster
Crédit Agricole et Industriel de la Broye	Estavayer-le-Lac
Banque de l'Etat de Fribourg	Fribourg
Caisse d'Epargne de la République et canton de Genève	Genève
Lombard, Odier & Cie	Genève
Banque de Langenthal	Langenthal
Banque Cantonal Neuchâteloise	Neuchâtel
Banque de la Glâne et de la Gruyère	Romont
Crédit Saint-Gallois	Saint-Gall
Banque Cantonale du Valais	Sion
Société Privée de Banque et de Gérance	Zurich
Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.	Lausanne

Lausanne, le 30 septembre 1971.

La direction :
Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.

Les banques dépositaires :
Caisse d'Epargne et de Crédit
Banque Cantonale Vaudoise

Quel coup de maître!
Importé du Danemark par Zigarren-Dürr
ZIGARREN DÜRR

CFF

Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
ou 25 79 01

Nos beaux voyages

Dimanche 3 octobre 1971
ENGELBERG — TITLIS
train, funiculaire et téléphérique
Fr. 53.— avec abt. ½ billet Fr. 39.—

Samedi et dimanche 9 et 10 octobre 1971
LUGANO — LOCARNO CENTOVALLI
tout compris.
Fr. 115.— avec abt. ½ billet Fr. 104.—

Dimanche 10 octobre 1971
LUGANO
Fr. 39.— avec abt. ½ billet Fr. 30.—

LUGANO — LUINO
Fr. 45.— avec abt. ½ billet Fr. 34.—

CROISIÈRE SUR LE LAC DE LUGANO
Fr. 44.— avec abt. ½ billet Fr. 39.—

COMPTOIR DE MARTIGNY
du 2 au 10 octobre 1971.
Billets spéciaux à prix réduit au départ de Neuchâtel
2me cl. . . . . Fr. 24.—
1re cl. . . . . Fr. 35.—
Ces billets sont valables 2 jours. Aller et retour par n'importe quel train. Réductions supplémentaires pour familles.

COMPTOIR DE FRIBOURG
Du 1er au 10 octobre 1971
Billets spéciaux à prix réduit au départ de Neuchâtel.
2me cl. . . . . Fr. 10.—
1re cl. . . . . Fr. 15.—
Ces billets sont valables 2 jours. Aller et retour par n'importe quel train. Réductions supplémentaires pour familles.

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements CFF Neuchâtel (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

Jardin d'enfants

petit nombre.
Jeux, promenades (à proximité des Jeunes-Rives), encore quelques places.

Tél. 25 91 64.

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
Neuchâtel

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

A vendre
points Silva
Mondo-Avanti.
Ecrire à Lescy-FN case postale 281, 1401 Yverdon.

HARTMANN

Spécialiste pour
Stores à rouleaux
Portes de garages
Constr. métalliques

HARTMANN + CO SA
Service de réparations
NEUCHATEL 038 31 44 53

ROCHEFORT

Samedi 2 octobre dès 9 heures précises, grand

MARCHÉ AUX PUCES

Meubles de style et anciens, meubles d'occasion, et quantité d'objets hétéroclites

VOYAGES **WITTWER**

VACANCES AU TESSIN
LUGANO
6 jours, du 11 au 16 octobre, dès Fr. 230.—

Programmes et inscriptions : **AUTOCARS WITTWER**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

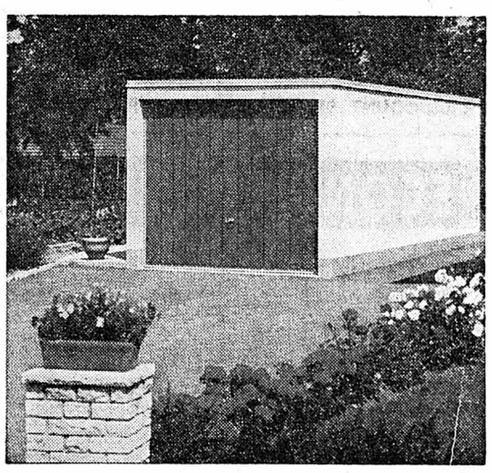

GARAGES PRÉFABRIQUÉS MONOBLOC

en béton armé, entièrement finis, avec fond, porte, étanchéité, peinture et ferblanterie. Posés chez vous dans les 3 semaines.

Demandez-nous une offre.

CIMENTA S.A., 2206 les Geneveys-sur-Coffrane.

Tél. (038) 57 16 33.

Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20 000.—

- **Pas de caution : Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express
Nom
Rue
Endroit

A l'occasion de la Fête des vendanges

Viande de premier choix :

Bœuf - Veau - Porc - Agneau
Poulets et lapins frais du pays
Langues de bœuf - Choucroute
Beau choix de salés et fumés
Civet de chevreuil,

et toujours notre spécialité de **CHARCUTERIE DE CAMPAGNE**

Boucherie Charcuterie C. Sudan
RÉGAL - PUR PORC

Avenue du Vignoble 27
Neuchâtel. Tél. 25 19 42

Reymond

HERMES

La machine à écrire suisse parfaite

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles, service d'entretien

Modèle 3000, la grande portative possédant tous les raffinements de la machine de bureau : tabulateur, margeurs éclairs visibles, etc. ; coffret.

Fr. 595.-

Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret.

Fr. 435.-

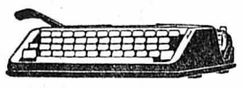

Modèle Baby superlégère et pourtant robuste, contenue dans un coffret.

Fr. 278.-

Reymond

Neuchâtel, faubourg du Lac 11 — 038/25 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 — 038/25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 — 039/23 82 82

SKIS TOSALLI invite à voir ses belles vitrines de skis
illuminées jusqu'à 21 h
Instructeur de ski, COLOMBIER - Tél. 41 23 12

SUPER DISCOUNT SERRIÈRES ● SUPER DISCOUNT SERRIÈRES ● SUPER DISCOUNT SERRIÈRES ● SUPER DISCOUNT

coop

Superdiscount Serrières

SUPER = FRUITS ET LÉGUMES
PRODUITS LAITIERS
BOULANGERIE
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Huile d'arachides,	10 kg estagnon	Fr. 39.50
Huile tournesol,	10 kg estagnon	Fr. 35.90
Suze,	le litre	Fr. 12.90 au lieu de 16.50
Côte-du-Rhône,	la bout. 7/10	Fr. 3.20 au lieu de 3.95
Filetti box	3,6 kg	Fr. 12.90 au lieu de 15.40
Contrexéville maxi,	1,5 litre	Fr. -.95

SUPER DISCOUNT SERRIÈRES ● SUPER DISCOUNT SERRIÈRES ● SUPER DISCOUNT SERRIÈRES ● SUPER DISCOUNT

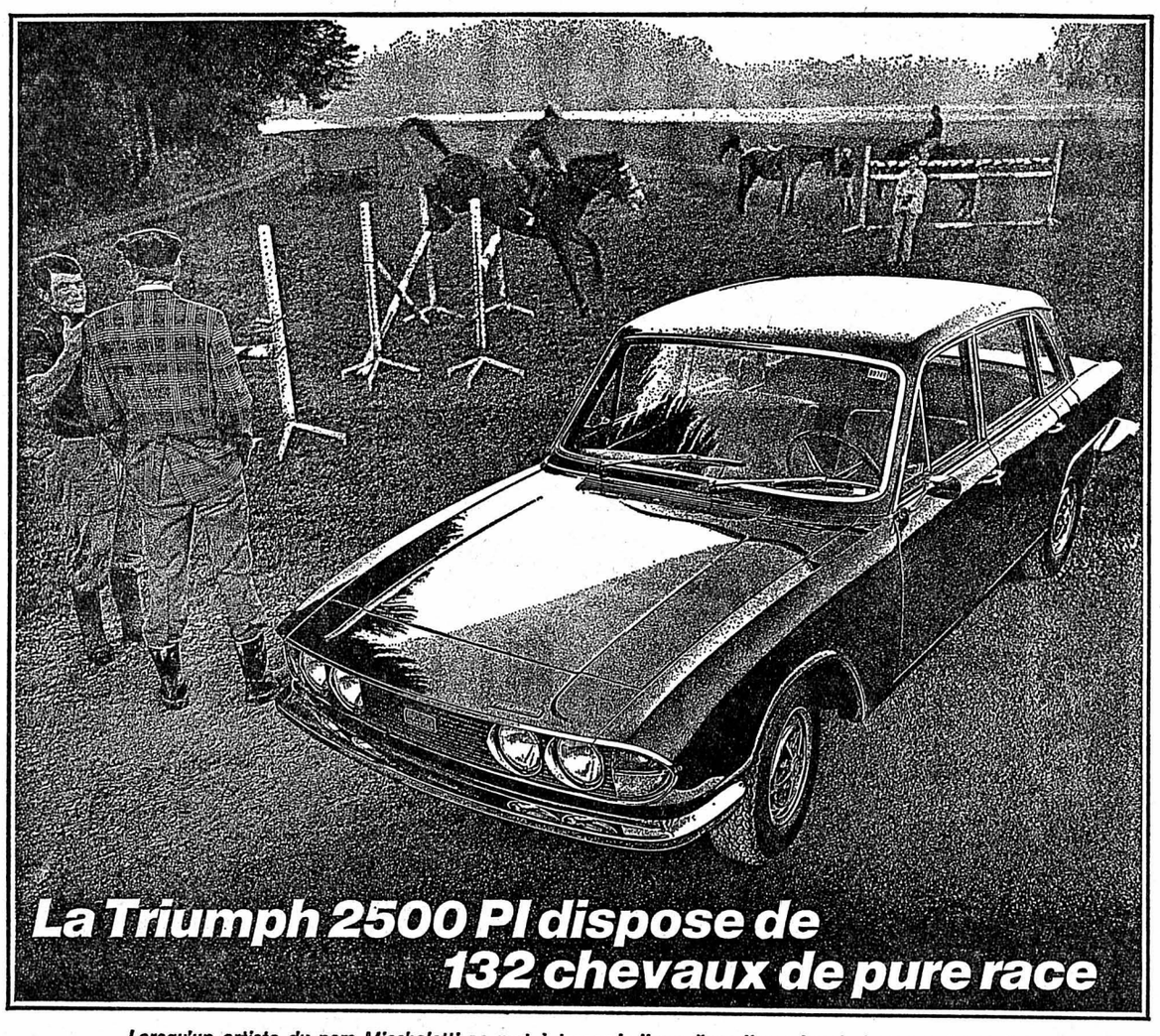

Lorsqu'un artiste du nom Micchelotti se met à tracer la ligne d'une limousine de luxe que les stylistes anglais se soucient de doter avec finesse du confort parfaitement britannique, l'ambition des techniciens s'en trouve émoustillée et ils developpent une voiture encore plus racée et plus robuste.

C'était la naissance de la mécanique moderne de la Triumph 2500 PI, à injection. L'énergie sans cesse alimentée accroît la puissance des chevaux. Le moteur obéit à la lettre, sans qu'il soit nécessaire de lui donner des coups d'éperon.

Quelle autre limousine à quatre portes arrive au grand galop aussi rapidement que la Triumph 2500 PI (de 0 à 100 km/h en 10,5 secondes)? et laquelle se laisse-t-elle pousser jusqu'à 185 km/h avec autant de souplesse?

Aucune crainte à avoir: les brides ne vous échapperont pas, malgré la valeur des performances. La direction à crémaillère, précise, réagit aussi vite que les grands disques de freins avant, servo-assistés. Et le châssis repose sur des roues sûres, à suspension indépendantes, placées en voie large. Facile à dominer, la Triumph 2500 PI est faite pour les sollicitations extrêmes.

T 49 f B&T

BRITISH LEYLAND TRIUMPH

British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zyrich, tél. 01/545600

Triumph Stag V8, cabriolet avec capote, 147 ch (DIN), 190 km/h, 25 000.-, avec hardtop 26 200.-.
Triumph TR 6 PI, cabriolet ou hardtop, moteur 6 cylindres à injection, 143 ch (DIN), pointes de 200 km/h, boite à 4 vitesses avec overdrive, à partir de 17 500.-.
Triumph GT 6 Mk III, coupé sport, moteur 6 cylindres de 2000 ccm, 98 ch (DIN), 185 km/h, 13 750.-.
Triumph Spitfire Mk IV, cabriolet avec hardtop sur demande, 1300 ccm, 64 ch (DIN), 160 km/h, 9980.-.
Triumph 2500 PI, berline de luxe à injection, 132 ch (DIN), 185 km/h, overdrive ou transmission automatique sur demande, à partir de 17 425.-.
Triumph 2000 Mk II, même modèle, moteur de 2 l, 90 ch (DIN), 160 km/h, 14 950.-. La 2500 PI et la 2000 existent aussi en break.
Triumph Toledo TC, berline, 67 ch (DIN), 150 km/h, 9980.-.

ECONOMIE ET FINANCES

La volonté d'épargne subsiste malgré la dévaluation

Le Suisse estime toujours qu'il est important d'épagner. 13,2 % seulement de notre population pense que l'AVS, l'assurance invalidité et la caisse de retraite suffisent à la prévoyance. Ce sont les résultats qui découlent d'une enquête faite par un établissement spécialisé sur demande du Crédit suisse. Les carnets d'épargne et les assurances-vie sont généralement considérés comme des moyens d'épargne pour les personnes peu aisées, tandis que les obligations, les actions et les fonds de placements sont tout désignés pour les personnes plus aisées. Environ 30 % des Suisses ont déjà acheté des obligations ou des actions, ou en ont possédé.

81,7 % des Suisses pensent que les terrains et les bâtiments sont le meilleur moyen de se préserver de la dévalorisation de l'argent ; 67,6 % optent pour l'or ou d'autres métaux précieux, suivis de près par 66,7 % qui s'en tiennent aux bijoux, aux antiquités et aux timbres-poste. En général, les femmes ont moins confiance envers l'argent que les hommes. Le sentiment que l'on peut mieux se protéger de la dévalorisation de l'argent par des bijoux, de l'or et des pierres précieuses est sensiblement plus prononcé en Suisse romande que chez nos voisins alémaniques.

Quant à la question concernant les personnes qui sollicitent des crédits, 54,8 % des interrogés pensent que les demandeurs se trouvent dans une situation financière difficile. Il y a plus de femmes que d'hommes à exprimer cette pensée, et cette opinion est plus répandue en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. En comparant les réponses des groupes d'âge, on observe que les personnes de 23 à 35 ans ne pensent presque pas que des difficultés financières expliquent ces crédits, tandis que l'opinion contraire prévaut dans le groupe d'âge de 50 à 65 ans. Un bon nombre de personnes ayant plus de 65 ans déclarent que la demande de crédit provient d'un usage inconsidéré de l'argent personnel. 7,5 % des Suisses seulement pensent que les gens qui demandent des crédits sont intelligents et savent calculer, tandis que 57,8 % trouvent que le crédit est devenu chose commune.

L'épargne dans le « bas de laine » a perdu beaucoup d'adeptes. 59,4 % de notre population pense que ceux qui gardent leur argent à la maison le font parce qu'ils sont trop « vieille mode » pour l'apporter à la banque.

Cette enquête du Crédit suisse a prouvé que tant les femmes que les hommes pratiquent l'épargne. Les hommes s'activent davantage autour des affaires de bourse et manient crédits et hypothèques. L'homme reste le client principal de la banque. (CPS)

Salaires et prix aux Etats-Unis

Dans son premier rapport sur les prix depuis les décisions économiques prises par le président Nixon, le gouvernement américain a fait savoir que le coût de la vie, comme les salaires, ont augmenté en août.

Les salaires de 45 millions de travailleurs ont augmenté de 1,43 dollar par semaine pour atteindre 129 dollars.

Le coût de la vie a subi une hausse de 0,3 pour cent, essentiellement en raison d'une nette augmentation du prix de l'essence, mais le pouvoir d'achat a augmenté de 1,1 pour cent par rapport à l'année dernière.

(AP)

Participation à une société financière immobilière et à des consortiums de construction en Suisse

Nous vous offrons d'intéressantes possibilités d'investissement dans le cadre d'une société financière groupant des spécialistes de l'immobilier et des organismes bancaires, soit en tant qu'actionnaire à l'occasion de l'augmentation du capital-action, soit en tant que copromoteur-associé.

En cas d'intérêt précis, écrire sous chiffres OFA 1612 Zk, à Orell Fussli Publicité S. A., 8022 Zurich.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	28 sept.	29 sept.
Banque nationale	510.— d	510.— d
Crédit foncier neuchât.	680.— d	680.— d
La Neuchâteloise as. g.	1375.— d	1375.— d
Gardy	125.— d	125.— d
Cortaillod	4800.— o	4800.— o
Cossonay	2000.— d	2025.— d
Chaux et ciments	595.— o	595.— o
Dubied	1550.— d	1550.— d
Ciment Portland	3000.— d	3000.— d
Interfood port.	5450.— d	5500.— d
Interfood nom.	1050.— o	1050.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	650.— d	650.— d
Paillard port.	305.— d	305.— d
Paillard nom.	100.— d	100.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1040.—	1050.—
Crédit foncier vaudois	775.—	775.— d
Innovation	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	560.—	550.— d
La Suisse-Vie ass.	2800.—	2800.— d
Zyma	2900.—	2900.— d

GENÈVE		
Grand Passage	481.—	490.—
Charmilles port.	1080.— d	1080.—
Charmilles nom.	180.— d	180.— d
Physique port.	515.—	520.—
Physique nom.	370.—	360.—
AKZO	80.25	83.25
Philips	39.50	42.—
Royal Dutch	146.—	149.50
Monte-Edison	4.— o	4.05
Olivetti priv.	11.35	11.—
Allumettes B	84.— d	83.— d
S. K. F. B	257.— d	260.— d

BALE		
Pirelli internat.	213.—	218.—
Bâloise-Holding	175.— d	175.— d
Ciba - Geigy port.	2490.—	2550.—
Ciba - Geigy nom.	1420.—	1445.—
Ciba - Geigy bon	2230.—	2270.—
Sandoz	3975.—	4000.—
Hoffmann-L. R. 1/10	17725.—	17825.—

ZURICH		
Swissair nom.	470.—	468.—
Swissair port.	510.—	515.—
Union banques suisses	3920.—	3955.—
Société banque suisse	3450.—	3540.—
Crédit suisse	3370.—	3440.—
Bque hyp. com., port.	1280.— d	1280.—
Bque hyp. com., nom.	1200.— d	1200.—
Banque pop. suisse	1960.—	1975.—
Bally	1090.—	1100.—
Electro Watt	2425.—	2455.—
Motor Colombus	1470.—	1470.—
Italo-Suisse	262.—	265.—
Réassurances Zurich	1940.—	1965.—
Winterthour ass. nom.	880.— d	880.—
Zurich ass.	4150.—	4150.—
Alu. Suisse port.	2070.—	2060.—
Alu. Suisse nom.	955.—	955.—
Brown Boveri	1000.—	1015.—
Saurer	1340.—	1370.—
Fischer	1200.—	1210.—
Landis & Gyr	1390.—	1410.—
Lonza	1990.—	1980.—
Nestlé port.	2910.—	3010.—
Nestlé nom.	1735.—	1745.—
Sulzer	3225.—	3275.—
Oursina port.	1430.—	1495.—
Oursina nom.	1430.—	1490.—
Alcan	69.50	68.75
Am. Tel. & Tél.	167.—	168.—
Canadian Pacific	260.—	257.—
Du Pont	602.—	605.—
Eastman Kodak	336.—	339.—
Ford Motor	277.—	278.— d
General Electric	237.—	238.—
General Motors	328.—	328.—
I. B. M.	1207.—	1206.—
International Nickel	123.50	123.—
Kennecott	118.50	118.—
Litton	102.50	103.50
Std Oil New-Jersey	270.—	275.—

	28 sept.	29 sept.
Union Carbide	181.50	180.50
U. S. Steel	116.—	116.50
Machines Bull	53.50	53.25
Italo-Argentina Cia	20.25	20.25
Sodec	120.—	121.—
A. E. G.	185.50	184.—
Farben. Bayer	154.—	153.—
Farbw. Hœchst	172.—	171.—
Mannesmann	173.—	173.50
Siemens	233.—	232.—

PARIS		
Air liquide	370.—	366.—
Aquitaine	587.—	586.—
Cim. Lafarge	201.50	200.—
Citroën	90.—	88.—
Fin. Paris Bas	220.50	220.10
Fr. des Pétr.	210.—	205.10
L'Oréal	1547.—	1510.—
Machines Bull	74.70	73.90
Michelin	1112.—	1125.—
Péchiney	148.80	147.80
Perrier	264.50	265.—
Peugeot	246.20	244.—
Rhône - Poulenc	182.10	179.—
Saint - Gobain	130.70	129.—

LONDRES		
Anglo American	270.50	268.50
Brit. & Am. Tobacco	319.50	312.50
Brit. Petroleum	613.50	617.50
De Beers	184.50	181.50
Electr. & Musical	142.—	142.—
Imp. Chemical	317.—	312.—
Imp. Tobacco	82.50	82.50
Rio Tinto	205.50	200.50
Roan C.M.	190.—	185.—
Shell Transp.	353.—	353.—
Western Hold.	762.50	760.—
Zam. Anglo-Am.	202.50	190.50

FRANCFORT		
A.E.G.	153.—	153.—
Audi NSU	144.—	141.50
Bad. Anilin	130.50	132.—
B.M.W.	160.—	163.—
Daimler	334.—	338.—
Deutsche Bank	303.10	305.50
Dresdner Bank	263.50	265.—
Farben. Bayer	128.30	131.—
Höchst. Farben	142.50	145.50
Karstadt	338.—	332.—
Kaufhof	244.—	244.—
Mannesmann	145.—	146.—
Siemens	193.—	195.50
Volkswagen	141.30	143.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	28 sept.	29 sept.
Allied Chemical	32-3/8	32-1/2
Allumin. Americ.	50	48
Am. Smelting	21-7/8	21-7/8
Am. Tel. & Tel.	42-1/2	42-3/8
Anaconda	15-1/8	15
Boeing	15-1/8	15-1/8
Bristol & Myers	65-3/8	64-1/2
Burroughs	132-3/4	132-7/8
Canadian Pacific	72-1/4	71-5/8
Caterp. Tractor	50-1/2	50-3/4
Chrysler	29-7/8	29-1/4
Coca-Cola	107	107-3/4
Colgate Palmolive	49-3/4	49-3/4
Control Data	47-3/4	45-1/2
C.P.C. int.	31-3/4	31-7/8
Dow Cheminal	69-7/8	70-3/4
Du Pont	153	152-5/8
Eastman Kodak	85-3/8	87-1/4
Ford Motors	70-1/2	69-5/8
General Electric	60	60-1/4
General Foods	34-3/4	34-1/2
General Motors	83-1/8	82-1/4
Gillette	41-1/4	41-1/4
Goodyear	33-5/8	33-3/8
Gulf Oil	27	27-1/8
I.B.M.	304-1/4	302-3/4
Int. Nickel	30-3/4	30-7/8

	28 sept.	29 sept.
Int. Paper	32	32-1/2
Int. Tel. & Tel.	55-5/8	55-5/8
Kennecott	29-3/4	29-1/2
Litton	25-7/8	26-1/8
Merck	111-1/4	111
Monsanto	50-1/4	50-3/8
Minnesota Mining	122	122
Mobil Oil	48-3/4	48-1/2
National Cash	33-3/8	33-1/2
Panam	10-3/8	10-1/4
Penn Central	6-1/8	6-1/8
Philip Morris	65	65-3/8
Polaroïd	103-3/4	103-1/8
Procter Gamble	71-1/8	71-5/8
R.C.A.	36-1/4	36-7/8
Royal Dutch	37-3/4	38-5/8
Std Oil Calif.	55-1/4	55-1/2
Std Oil New-Jersey	69-5/8	70-5/8
Texaco	31-7/8	31-3/4
T.W.A.	29-7/8	30-1/8
Union Carbide	45-1/4	44-5/8
United Aircraft	30-1/4	29-1/4
U.S. Steel	29-1/2	29-3/4
Westingh. Elec.	94-1/8	95-3/4
Woolworth	50	48
Xerox	115-7/8	115-3/8

Indice Dow Jones

industrielles	884.42	883.84
chemins de fer	235.—	235.68
services publics	109.37	109.28
volume	11.250.000	8.580.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S. A., Lausanne

Billets de banque étrangers

Cours du mercredi 29 septembre 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.70	10.—
U.S.A. (1 $)	3.87	4.02
Canada (1 $ can.)	3.85	4.—
Allemagne (100 DM)	118.—	121.—
Autriche (100 sch.)	16.10	16.60
Belgique (100 fr.)	8.25	8.60
Espagne (100 ptas)	5.55	5.90
France (100 fr.)	71.50	75.—
Danemark (100 cr. d.)	53.—	56.—
Hollande (100 fl.)	116.—	119.—
Italie (100 lit.)	—.63	—.66
Norvège (100 cr. n.)	56.—	59.—
Suède (100 cr. s.)	77.—	80.—

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	46.—	50.—
France (20 fr.)	43.—	47.—
Angleterre (1 £)	40.—	44.—
U.S.A. (20 $)	255.—	275.—
Lingots (1 kg)	5415.—	5515.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Indice suisse des actions

Moyenne 1966 = 100

	17 sept.	24 sept.
Industries	152,0	147,3
Banques	202,5	194,2
Sociétés financières	128,4	125,6
Sociétés d'assurances	123,8	119,6
Entreprises diverses	110,4	108,4
Indice total	155,7	150,7
Emprunts de la Confédération		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	97,31	97,70
Rendement (d'après l'échéance)	5,15	5,10

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a poursuivi son repli dans un marché très calme, toujours soumis aux incertitudes de la conjoncture économique.

Rapport de McNamara devant la Banque mondiale

Dans son rapport annuel au conseil des gouverneurs de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, président de la banque, a déclaré que les pays en voie de développement devaient accroître leurs exportations de façon considérable, et ne pouvaient compter sur un accroissement constant de l'aide étrangère.

Il a souligné d'autre part que le monde se trouvait actuellement dans une période difficile de rajustements fondamentaux des accords internationaux, dans les domaines monétaire et commercial.

Sans mettre directement en cause la surtaxe sur les importations américaines, M. McNamara a déclaré qu'un élément important de la politique économique des Etats-Unis était la proposition selon laquelle les pays développés doivent accorder un traitement préférentiel aux exportations de produits manufacturés par les pays moins développés.

« La Communauté européenne, a-t-il dit, les pays nordiques et le Japon ont déjà adopté ce plan.

» Mais, même si ces 18 pays fond ce qu'ils doivent, ces mesures seules permettront seulement aux pays en voie de développement d'accroître leurs échanges d'un milliard de dollars par an.

» Si l'on veut atteindre, pendant les années 70, les 20 milliards de dollars d'exportations supplémentaires par an, les pays en voie de développement devront modifier radicalement leur politique industrielle, en fabriquant non pas des produits de substitution aux importations, mais des produits destinés aux exportations.

» Les pays développés doivent fournir les marchés nécessaires en faisant de plus grands efforts pour supprimer les restrictions commerciales discriminatoires ».

M. McNamara a évoqué d'autre part la nécessité de poursuivre et d'intensifier les mesures de planification démographique, afin de réduire plus rapidement le taux d'expansion de la population.

Il a également préconisé que la Banque mondiale intensifie ses efforts, dans la campagne contre la malnutrition, ce qui aura pour effet d'accélérer le développement économique et de soulager la misère.

En ce qui concerne le chômage, M. Mc Namara a déclaré que la situation était mauvaise dans les zones urbaines, et pire encore dans presque toutes les régions rurales. En Amérique latine, a-t-il estimé, le sous-emploi affecte un tiers de la totalité des travailleurs agricoles.

Dans le meilleur des cas, a-t-il dit, l'augmentation des emplois agricoles ne suffira pas à absorber l'accroissement de la main-d'œuvre agricole dans les pays moins développés. En Inde, a souligné M. McNamara, la main-d'œuvre augmentera dans les années 70 de 50 millions de personnes, ce qui représente davantage que l'ensemble de la main-d'œuvre en Grande-Bretagne et en Allemagne de l'Ouest. (AP)

PALACE TÉL. 25 56 66

"le film le plus important de l'année" LA PRESSE UNANIME

SOLO JEAN-PIERRE MOCKY

Un film stupéfiant
La révélation d'un grand acteur
JEAN-PIERRE MOCKY
qui fracasse l'écran dans

SOLO

Le film de notre époque
Le film de la contestation
EN COULEURS

Tous les soirs à 20 h 30 | Jeudi, samedi, mercredi à 15 h Dimanche à 17 h | **16 ans**

- **inaltérable à l'humidité** l'idéal même dans la cuisine ou la salle de bain
- **beaucoup plus solide** résiste au pourrissement et dure par là plus longtemps
- **facile à nettoyer** les taches s'enlèvent aisément
- **indéformable** ne s'étire et ne se rétrécit pas, même en cas de températures extrêmes

NYLSUISSE qualité contrôlée — REICHENBURG

Masserey

Magasin d'exposition Portes-Rouges 133
8 VITRINES - 400 m2 - PARC - Tél. 25 59 12
Stock en magasin. Livraison à domicile

REX — *en V.O l'érotisme dans le monde*

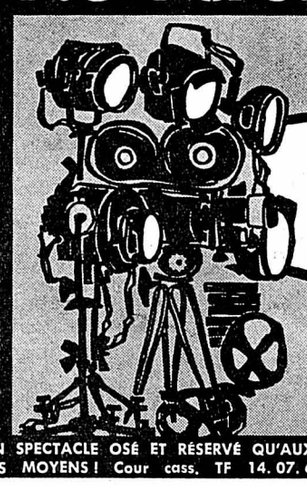

Dès aujourd'hui ★ Scopcolor ★, Titré franc.-All.-it. ★ 18 ans

ALL TOGETHER NOW

LA CONCUPISCENCE D'UNE JEUNE ET SENSUELLE NEW-YORKAISE

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'AUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, A L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour cass. TF 14. 07. 61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Valléllan vous achète vos **déchets industriels**
métaux - chiffons-papiers au prix du jour.
Chantier : quai Jeanrenaud (vis-à-vis de la Brunette)
Bureau : Gare 27, Boudry.
Tél. 41 17 49.

BIG BEN BAR

GODET VINS Auvernier

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

bio ★
27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45
Jeudi-vendredi 18 h 40
MATINÉE : Samedi 14 h

EN 1re VISION SUISSE
Version originale sous-titrée
20 ans

Un film de **JENS JORGEN THORSEN** d'après le roman de **HENRY MILLER**

Musique et chansons de **COUNTRY JOE**

Jours tranquilles à Clichy

La spontanéité, la joie de vivre, la poésie de l'œuvre font assez bien passer tout ce qu'elle a d'audacieux. Que ceux qui n'aiment pas cette vie de bohème n'aillent pas voir ce film qui les choquerait. Mais que les autres — et en particulier tous les amoureux du cinéma — ne le manquent pas, c'est un fort bel exemple d'art en liberté pour spectateurs libres (Robert Chazal dans France-Soir).

Entreprise de nettoyages Molliet
Tel. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

SERVICE ACOUSTIQUE **OVULATON**
O. VUILLE
diplômé du C. N. A. M. P.
Rue de la Dîme 80
case postale 193
Tél. 038 / 33 11 76 — 2002 NEUCHATEL

Durs d'oreilles ?

Pour les personnes sensibles au bruit, notre dernière nouveauté, l'appareil à compression dynamique incorporée.
Audiogramme et essais gratuits.
Trolleybus No 7
Veuillez prendre rendez-vous - Sur demande à domicile
Fournisseur conventionnel de l'ASSURANCE INVALIDITÉ, renseignements et démarches.

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR

VISITEZ A COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour
RIDEAUX et MEUBLES
TAPIS DE FOND

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - SAMEDI 15 h - DIMANCHE 17 h
16 ANS

PROLONGATION : 4 JOURS
du chef-d'œuvre de Luchino Visconti

LE PROGRAMME DÉBUTE PAR LE FILM

D'APRÈS LA NOUVELLE DE THOMAS MANN

MORT A VENISE

DIRK BOGARDE dans un rôle à la mesure de son talent, SILVANA MANGANO et le jeune BJORN ANDERSEN

Dès lundi : 20 h 30 - Un nouveau succès de LOUIS DE FUNÈS

SUR UN ARBRE PERCHÉ!

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI 14 h 45 - **DIMANCHE PAS DE MATINÉE**
18 ANS

Une fille victime de tous les clichés imbéciles de notre époque...

JACQUELINE BISSET

LA JOUISSEUSE

JIM BROWN (THE GRASSHOPPER) **JOSEPH COTTEN**

De Las Vegas à Los Angeles... la route des illusions ! Elle veut « vivre sa vie » et se retrouve dans le ruisseau...

Un film remarquablement construit. Cruellement mais sagement... (La Suisse).
Une leçon pour beaucoup de jeunes filles qui se veulent dans le vent...

Avec Becker votre voiture rapporte plus !

becker autoradio

Depuis 25 ans, Becker construit des récepteurs autos-radios aux avantages élevés et avec le maximum de précision.
Becker produit également des autos-téléphones, émetteurs radios ainsi que des émetteurs et appareils de navigation.

A partir de Fr. 199.-
Présentation chez votre commerçant ou à la représentation générale.

SPIESS & CO. 8048 ZÜRICH 051 62 88 77

Ecole des Arts et Métiers du Technicum Cantonal Bienne

Examens d'admission : Année scolaire 1972-1973.

Ecole d'horlogerie et de micromécanique

(Horlogers complets, rhabilleurs, micromécaniciens, dessinateurs-horlogers, candidats pour la formation future en microtechnique ETS).

Date des examens : 15 et 16 novembre 1971.
Délai d'inscription : 31 octobre 1971.

Formule d'inscription et renseignements :
Secrétariat du Technicum cantonal, Bienne,
rue de la Source 21, 2500 Bienne.

TECHNICUM CANTONAL BIENNE
Le directeur : C. Baour.

APOLLO ✆ 25 21 12

Le film qui ose vous montrer des choses fort curieuses de notre monde...

→ *20 ans* ←
CARTE INDISPENSABLE

APOLLO ✆ 25 21 12

TOUS LES VICES DU MONDE
EN COULEURS

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 ● Samedi 14 h 45 et 20 h 30 ● Dimanche 20 h 30

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 4000.– en 30 versements mensuels de fr. 156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

4000.– prêt comptant

Nom: 15 P
Adresse:
Je m'intéresse à un prêt comptant et désire recevoir la documentation par retour du courrier.

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Elections au National: 193 sièges pour 1690 candidats dont 268 femmes

BERNE (ATS). — 1690 candidats (contre 1251 en 1967) dont 268 femmes, inscrits sur 150 listes électorales (112 il y a quatre ans), vont se disputer, les 30 et 31 octobre prochains, les 193 sièges à repourvoir dans les 19 cantons où les élections au Conseil national ont lieu à la proportionnelle. Trente-deux (24) partis et groupes politiques divers prennent part à la consultation dans ces cantons. 145 membres du Conseil national actuel se représentent. Au demeurant, des modifications sont encore possibles d'ici à lundi prochain.

Dans le canton de Zoug, les deux conseillers nationaux en place, MM. A. Huerlimann (PDC) et A. Brunner (rad.), seront réélus tacitement, aucun autre candidat ne s'étant présenté. Dans les cinq cantons qui disposent d'un seul siège et où l'élection se déroule selon le système majoritaire — Uri, Obwald, Nidwald, Appenzell Rhodes-Intérieures et pour la première fois Glaris, du fait de la réduction de l'effectif de sa population — l'obligation de déposer des listes n'existe pas. Les sièges qui seront disputés le dernier dimanche d'octobre sont donc au nombre de 193 dans 19 cantons. En 1967, l'élection avait lieu tacitement dans les cantons de Schwytz, Glaris et Appenzell Rhodes-Extérieures.

Dans le détail des cantons, la situation se présente comme suit :

Canton	Sièges	Nombre de listes	Candidats	Femmes
Zurich	35	18	479	61
Berne	31 (— 2)	22	441	70
Lucerne	9	4	36	4
Uri	1		majoritaire	
Schwytz	3	4	6	1
Obwald	1		majoritaire	
Nidwald	1		majoritaire	
Glaris	1 (— 1)		majoritaire	
Zoug	2		élection tacite	
Fribourg	6	5	30	6
Soleure	7	5	30	4
Bâle-Ville	7 (— 1)	10	65	15
Bâle-Campagne	7 (+ 2)	6	40	5
Schaffhouse	2	5	9	2
Appenzell/E.	2	2	3	—
Appenzell/I.	1		majoritaire	
Saint-Gall	12 (— 1)	9	91	12
Grisons	5	4	20	3
Argovie	14 (+ 1)	12	136	33
Thurgovie	6	7	38	5
Tessin	8 (+ 1)	8	52	10
Vaud	16	9	120	23
Valais	7	6	27	3
Neuchâtel	5	6	27	5
Genève	11 (+ 1)	8	40	6

Durée du travail dans les entreprises publiques: bataille engagée au National

De notre correspondant de Berne par intérim :

Une loi revenait au Conseil national, celle sur la durée du travail dans les entreprises publiques, bien qu'elle concerne des dispositions ne traitant pas seulement de la durée.

Le Conseil des Etats, conscient des temps qui courent, avait eu la sagesse d'inclure clairement une clause disant que le Conseil des Etats, pour mettre en vigueur toutes ces améliorations destinées aux fonctionnaires fédéraux, devait considérer la situation sur le marché du travail. Cela pourrait donc avoir pour effet de retarder la mise en vigueur de certains avantages, telle, par exemple la durée des vacances.

Le conseiller national Deonna reprit cette proposition. au nom de la minorité de la commission. C'est lui qui avait déjà, lors du premier débat, planté un jalon repris par le Conseil des Etats.

TOUT N'EST PAS POSSIBLE

Il répéta ses motifs. En pleine période d'inflation, de pénurie de main-d'œuvre, on ne saurait prendre des mesures qui créeront une pénurie effective plus grande encore, qui obligeront maints secteurs privés à suivre le mouvement, accroissant l'inflation. On ne pourrait comprendre que le Conseil fédéral fasse le contraire de ce qu'il demande aux cantons et à l'économie privée. Et il s'interroge : on nous dit que les articles prévoyant des exceptions, cas par cas, sont suffisants, que le Conseil fédéral pourrait, au besoin, en généraliser la portée, mais, alors, pourquoi craindre l'amendement qui donnerait au Conseil fédéral, une compétence claire, affranchie de toute ambiguité pour ce qui est de cette mise en vigueur. A moins que l'on n'ait pas l'intention de s'occuper du tout de la situation conjoncturelle, et du marché de l'emploi.

C'est bien ce que craint le libéral genevois. Il rappelle que ces améliorations touchent quelque 100.000 personnes, et que rien que pour les CFF, la mise en vigueur intégrale signifierait l'engagement. dans un proche avenir, de 20 employés de plus.

Mais, pour d'autres, dont le démocrate-chrétien Mugny, il en va de la paix du travail, et les possibilités d'exception peuvent être jugées comme suffisantes.

CONTRE-OFFENSIVE

C'est surtout le syndicaliste des fonctionnaires fédéraux, le conseiller national socialiste Dueby qui viendra «contrer» M. Deonna.

Les possibilités d'exception suffiront, dit-il, et l'accord prévoit d'étaler sur 2 ans l'introduction complète de la semaine de 44 heures. Des secteurs trop touchés pourront trouver des accommodements exceptionnels. Mais, jusqu'ici M. Dueby ne convainquait guère et restait sur la défensive.

Soudain. ce fut un autre ton. La loi est le résultat d'un compromis difficile entre l'administration et les employés fédéraux. N'y touchez pas, ou alors je ne réponds plus de rien. Mes troupes ont attendu longtemps ces avantages. Si l'on veut pallier la pénurie, il faut engager des jeunes qui seront intéressés par les offres qu'on leur fera. Suivre la proposition de M. Deonna lui paraît devoir produire un effet psychologique catastrophique.

C'est aussi l'avis du socialiste Arnold. M. Chavanne vient joindre sa voix. Pour lui, il est inadmissible que l'on invoque l'inflation ici et qu'on ne l'invoque pas, par exemple, pour imposer un contrôle des loyers. Sans la justice sociale à l'égard de ceux qui les servent, c'est tout l'avenir de nos services publics, notamment les transports publics, qui serait menacé.

M. Deonna trouve cependant un soutien chez un radical alémanique. La bataille est lancée. Le résultat : aujourd'hui.

J.E.

L'AFFAIRE DES PÉAGES

(ATS) Péages ou pas péages ? La question a été longuement évoquée mercredi matin au Conseil national lors de la discussion sur le projet de construction, par un organisme privé, d'une route reliant Kandersteg à Loèche-les-Bains par le col de la Gemmi.

L'affaire des péages est la suivante. La « communauté d'action pro-Gemmi », pour financer la construction de la route Kandersteg-Loèche-les-Bains, a demandé l'autorisation de percevoir des taxes d'utilisation, ce que la constitution interdit. Le Conseil fédéral a proposé de refuser l'autorisation. Quant à la commission, elle a abouti à l'idée de renvoyer l'examen de la question jusqu'au moment où la route du Rawyl sera construite. L'un des commissaires, M. Glatthard (rad-BE) demande que l'autorisation soit accordée..

De nombreux avis se sont exprimés lors de la discussion en faveur de chacune des trois thèses en présence. Finalement, le conseiller fédéral Tschudi s'étant prononcé pour la proposition de la commission, celle-ci l'a emporté par 90 voix contre 34 à M. Glatthard. Au vote d'ensemble, l'arrêté a été adopté par 93 voix sans opposition et quelques abstentions.

LE CONSEIL DES ÉTATS AYANT ÉGALEMENT DIT OUI

Adoption définitive de l'arrêté fédéral urgent sur la monnaie

De notre correspondant de Berne par intérim :

Définitivement est une manière de dire, puisque l'arrêté est provisoire, limité à trois ans. Il s'agit, rappelons-le, de permettre au Conseil fédéral de conférer force obligatoire aux conventions entre la Banque nationale et les banques d'une part de permettre au gouvernement de prendre toutes autres mesures utiles d'autre part. Mais, il est spécifié que l'action découlant de cet arrêté ne doit porter ni sur la production, ni sur les prix, que ce n'est donc pas un biais par lequel pourrait entrer un dirigisme économique. Il s'agit de mesures ressortissant du domaine de la monnaie, s'attaquant éventuellement aux flux de capitaux indésirables, aux fonds étrangers en Suisse.

Comme ce fut le cas au Conseil national, on vit lors de l'examen de détails, une offensive se développer contre ces pleins pouvoirs. Elle émanait ici du radical soleurois Munz. L'idée était d'associer le Parlement aux décisions que l'on pourrait prendre en vertu de cet arrêté. Départager la responsabilité en somme. Au Conseil national M. Furgler avait été nettement battu en défendant cette idée. Il advint la même mésaventure à M. Munz qui n'obtint que 5 voix contre 35. M. Celio avait bien expliqué, auparavant, que le Conseil fédéral devait pouvoir agir vite, de nuit même, et qu'aucun espoir de rapporter les mesures qui seraient prises ainsi ne devait être laissé aux spéculateurs. Il ne convenait donc pas de diluer les compétences. Le gouvernement devait en prendre l'entière responsabilité.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement devra orienter deux fois l'an le Parlement sur la situation, et orienter en permanence les commissions des deux Conseils, qui seront formées spécialement.

J.E.

NAVIGATION AÉRIENNE

(ATS). — M. Stefani (pdc-TI) a rapporté ensuite sur la révision de la loi sur la navigation aérienne, déjà votée par le Conseil national. Il s'agit essentiellement de légiférer en matière de bruit (création de zones de silence), de protection de l'environnement, de lutte contre la piraterie aérienne, en concordance avec les nouvelles conventions internationales. La commission a apporté quelques modifications au texte approuvé par le Conseil national. Elle est notamment d'avis que la surveillance militaire des aéroports ne s'impose plus actuellement.

M. Wenk (soc-BS) constate que le but visé par son initiative personnelle demandant l'interdiction des vols civils supersoniques, est atteint.

M. Bonvin, conseiller fédéral, relève que la loi doit garder son caractère de loi-cadre, permettant de suivre l'évolution de la technique aéronautique. L'essentiel reste la protection de l'environnement pour réduire au minimum les nuisances et la pollution dues à la navigation aérienne. Il faut lutter contre le bruit à la source même, réduire les vols nocturnes entre 22 heures et six heures. Genève et Zurich ont voté des lois spécifiques à ce sujet. Une enquête fédérale est en cours pour déterminer les effets psycho-sociologiques du bruit d'avions.

Les autres dispositions de détails, notamment sur les mesures de prévention des attentats, sont adoptées sans formalité. Quant à la participation de la Confédération à des entreprises exploitant des aérodromes ou des entreprises de transports aériens d'intérêt général, M. Clerc (lib-NE) propose que seule la participation à des aérodromes publics soit prévue. Cette proposition est écartée par 22 voix contre 10. Les dispositions transitoires concernant les plans de zones et les indemnités prévues sont adoptées après discussion.

Le Conseil des Etats adopte l'ensemble de la loi modifiée par 33 voix sans opposition.

M. Bonvin, conseiller fédéral renseigne le Conseil sur les progrès accomplis en matière de sécurité aérienne par les conventions internationales signées au cours des derniers mois.

LA TV EN MONTAGNE

En fin de séance, M. Stucki (dém-GL) développe un postulat demandant des mesures pour améliorer la réception de la télévision dans les régions de montagne sans augmentation des charges financières pour les habitants. Il reconnaît qu'au cours de l'été 1971, des progrès notables ont été constatés, notamment par des antennes communes. M. Bonvin, conseiller fédéral, accepte le postulat, en soulignant que les trois chaînes internationales attribuées à la Suisse pour chacune de ses régions linguistiques permettent jusqu'en 1975-76 à 99 % de la population — aussi dans les régions de montagne — de recevoir un programme de TV, pour arriver à 98 % de bonne réception des trois chaînes dans les régions de montagne, il faut attendre jusqu'en 1980. La télédistribution par câble est une affaire privée. Les besoins de réception dans la région frontière sont doubles et concernent à la fois des réémetteurs à destination des vallées suisses et certaines vallées étrangères, (val d'Aoste).

Le Conseil des Etats élimine encore les dernières divergences dans la loi sur les crédits d'investissements dans l'agriculture, en adhérant aux décisions du Conseil national.

SUISSE ALEMANIQUE

Affaire de drogue à Lucerne: nouvelles et graves révélations

(c) La police cantonale lucernoise avait révélé vendredi passé que 50 jeunes gens avaient été arrêtés, interrogés, puis remis en liberté, après avoir été trouvés porteurs de « drogues fortes », telles que de l'héroïne et de l'opium. Entre temps ce nombre de 50 personnes interrogées a déjà passé à 80 ou 90. Les autorités se sont demandées avec angoisse pour quelle raison les jeunes Lucernois avaient soudain recours à des produits comme l'opium, alors qu'ils se contentaient, jusqu'à maintenant, de cigarettes de haschisch.

Un responsable du service médico-social de la ville de Lucerne s'est occupé de cette affaire, faisant une constatation étonnante, après avoir questionné des dizaines de consommateurs. René Muller, chef du service médico-social de la ville de Lucerne devait nous déclarer : « Il n'y a pour ainsi dire plus de haschisch sur le marché de la drogue à Lucerne. De graves difficultés ont surgi, car la chasse aux trafiquants s'est intensifiée à l'étranger. Les jeunes gens, qui ne peuvent plus se passer de drogues, ont donc recours à ce qui se trouve sur le marché, c'est-à-dire l'opium et l'héroïne, dont les prix de vente ont même baissé ». Les consommateurs lucernois, qui devaient encore aller s'approvisionner à Zurich il y a quelques mois, disposent maintenant d'un marché local de la drogue.

Lucerne: un cosmonaute russe et un Américain dans la voiture lunaire

De notre correspondant :

Décidément les deux astronautes James A. Lovell et Vitali Ivantovitch Sevastianov continuent à étonner même les spécialistes. Après les accolades amicales de lundi après-midi, où les deux astronautes reçurent des mains du conseiller fédéral Roger Bonvin les médailles d'or pour le « mérite spatial », les deux « chasseurs de l'espace » se sont à nouveau distingués mardi matin, en prenant tous deux place dans la voiture lunaire, le « lunar roving vehicle » exposée jusqu'au 3 octobre au Musée des transports à Lucerne.

Sans se soucier du protocole, les deux cosmonautes, qui sont devenus d'excellents amis — comme devait nous le déclarer James A. Lovell — ont été plus que décontractés au cours de la conférence de presse précédant la grande réception officielle, à laquelle participaient de nombreux hôtes d'honneur, dont les ambassadeurs américain et soviétique. Répondant à une question d'un journaliste, James A. Lovell devait préciser que le profit, que l'humanité retirait de la course à l'espace, n'étaient pas seulement d'ordre technique, mais que le problème purement humain était à l'avant-garde, car « nous devons profiter de l'occasion pour nous faire de nouveaux amis ». Quant à l'astronaute soviétique Sevastianov, il devait préciser, répondant à la même question : « Nous allons dans le cosmos pour le conquérir, mais nous voulons aussi conquérir la Terre par l'intermédiaire du cosmos. Nous accomplissons nos recherches pour le bien de toute l'humanité ».

ENSEMBLE, POURQUOI PAS ?

Le problème d'une conquête du cosmos en étroite collaboration entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a également été évoqué au cours de la conférence de presse. Sevastianov, un plaisantin, devait déclarer par l'intermédiaire de son traducteur : « Pourquoi pas ensemble ? Le seul problème serait celui de la langue. De nombreux exemples d'expéditions en commun nous sont livrés par l'histoire navale par exemple. Nous n'avons qu'à nous entendre, les problèmes sont les mêmes. Nous avons une tâche commune : celle de servir l'humanité ».

Mais au centre de cette réception officielle aura incontestablement été la voiture lunaire. Celle-ci avait déjà fait parler d'elle il y a quelques jours, car lors de son arrivée à Lucerne, les responsables, chargés du déballage, avaient sué sang et eau avant de pouvoir la sortir de la caisse dans laquelle elle se trouvait. Après les vœux de bienvenue adressés par Alfred Waldis, directeur de la Maison suisse des transports, aux nombreux hôtes, H. M. Austin, le grand patron de la General Motors, devait préciser les buts de cette voiture lunaire, construite par GM et Boeing sur commande de la NASA.

Une autre attraction de cette journée officielle, qui ne pèse que 16,2 grammes, aura été la pierre lunaire, que l'équipage d'Apollo 11 avait emportée de leur promenade sur la Lune.

Jean D'Estrées
PARIS
PRODUITS DE SOINS
PRODUITS DE MAQUILLAGE
Une grande marque en exclusivité à la
pharmacie bornand
Tél. (038) 25 34 44
Rues Saint-Maurice - Concert NEUCHATEL

GENÈVE

Gauchistes contre xénophobes

(c) Le représentant genevois de « l'Action nationale », qui prône l'élimination de Suisse d'un certain nombre d'étrangers, organisait mardi soir une réunion publique à laquelle participaient... une trentaine de personnes tout au plus.

Celle-ci serait passée inaperçue si, dehors (le meeting avait lieu salle du faubourg) ne s'étaient rassemblés une centaine de gauchistes ravis de l'aubaine et bien déterminés à « chercher la bagarre ».

Celle-ci ne fut évitée que grâce à l'action neutre des policiers, venus en force pour calmer les esprits.

Celle-ci ne fut évitée que grâce à l'action neutre des policiers, venus en force pour calmer les esprits.

Il y eut pourtant des horions, des coups échangés ; des insultes voltigèrent. Les gendarmes furent injuriés des deux bords, mais tout se termina finalement sans grave incident. Aucune arrestation n'a été opérée et on ne déplore pas de blessés.

Nouvel incendie criminel en pleine nuit

(c) Un pyromane sévit à Genève et se manifeste épisodiquement. Ce fut le cas dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit. Le maniaque a bouté le feu en deux endroits différents dans les sous-sols d'un immeuble locatif de l'avenue Krieg, à Champel. Deux caves furent ainsi détruites avec leur contenu et la fumée était si dense que les pompiers durent actionner un ventilateur spécial pour la dissiper. Ils restèrent plus d'une heure sur le lieu du sinistre, qui a donc provoqué de gros dégâts.

L'enquête de police a conclu a un acte de malveillance. Signalons par ailleurs que le feu a été mis à... une poussette, mercredi matin à 11 h 30, à la rue des Savoises, dans le quartier de Plainpalais. Les sapeurs n'eurent pas à intervenir, des témoins ayant pu éteindre les flammes, mais là encore il s'est agi de « l'exploit » d'un incendiaire.

Nouvelles financières

Collaboration dans la brasserie

ZURICH (ATS). — Les brasseries Hurlimann de Zurich, Loewenbrau de Zurich, Schutzengarten de Saint-Gall, Falken de Schaffhouse, Baumberger de Langenthal, Loewengarten de Rorschach, Bartenstein d'Uster et Sonnenbrau de Rebstein ont fondé une société anonyme dont la raison sociale sera « Interbeva A.G. » et dont le siège sera à Zurich. Dotée d'un capital-actions d'un million de francs, cette société rationalisera la production et la vente de l'ensemble des brasseries, qui conservent toutes leur entière autonomie.

SUITE SÉISME

Rappelons à ce sujet, que c'est le canton d'Obwald qui est en quelque sorte, « l'épicentre de Suisse centrale ».

Au cours de ces dernières années des tremblements de terre avaient eu lieu régulièrement à Sarnen et à Kerns. Les tremblements de terre de mercredi, qui ont été ressentis entre 8 h 10 et 8 h 27, ont épargné les cantons de Nidwald et d'Obwald. Il semble donc que l'épicentre se soit trouvé dans les Alpes glaronnaises et uranaises.

NEUCHATEL ET GRISONS

Ce tremblement de terre a également été enregistré à l'observatoire météorologique de Neuchâtel. Selon un porte-parole, l'épicentre se trouvait en Suisse centrale dans la région du col du Klausen. Le tremblement a été ressenti partout en Suisse (Lausanne, Locarno). Il a également été ressenti dans les Grisons où les habitants ont eu l'impression d'une secousse comparable à celle que provoque le bang d'un avion qui passe le mur du son.

« Renseignements pris à Zurich, où des sismographes enregistrent les mouvements du sol, il s'agirait d'une secousse tellurique particulièrement forte. Les responsables n'ont pas encore pu en indiquer l'intensité exacte.

SUITE GRÈVE

● » Dans la joie de la décision éminemment humaine prise par Paul Vallotton, secrétaire général de la « Chaîne du bonheur », d'envoyer en Inde des avions de nourriture qui pourraient rentrer en Suisse chargés de réfugiés ;

» J'interromps une grève de la faim qui, entreprise le 16 septembre, me paraît désormais moins utile que de travailler à sortir de leurs camps le plus grand nombre possible de malheureux, afin de les rendre à la vie, parallèlement à l'aide sur place à laquelle participe « Terre des hommes ».

TESSIN

Affaire Egon Zylla: deuxième arrestation

LOCARNO, (ATS). — Le quotidien tessinois « Giornale del Popolo » annonce que la police a procédé à une deuxième arrestation à la suite de l'assassinat du milliardaire hambourgeois Egon Zylla. Il s'agirait d'un conseiller communal d'Ascona. D'autre part, ajoute le journal, une femme a téléphoné à la rédaction de Locarno, proférant des menaces et demandant au journal de ne plus s'occuper de cette sombre affaire. De son côté, la police se refuse à tout commentaire.

Oui à la vie, non à l'avortement

A Lausanne, 200 personnes environ des milieux protestants évangéliques et catholiques ont, le dimanche le 26 septembre 1971, lancé une pétition dans toute la Suisse et qui est adressée aux Chambres fédérales : Oui à la vie, non à l'avortement.

Cette pétition appelle le peuple et les magistrats à reprendre les prescriptions légales afin de préserver l'enfant à naître (art. 116 à 121 du C.P.S.) et les bonnes mœurs publiques (art. 204 et 212 du C.P.S.)

Ils réclament la dignité et le respect de l'être humain.

La pétition est signée par des parents, des juristes et des médecins dont M. Antoine Favre, ancien juge fédéral et M. Fritz König, ancien président de la Fédération des médecins suisses.

Le National a adopté la loi sur la protection des eaux

De notre correspondant de Berne par intérim :

La loi sur la protection des eaux, ou loi contre la pollution revenait au Conseil national. Curieusement, si l'on songe aux attaques fréquentes contre le Conseil des Etats, celui-ci avait voté une définition assez lourde en ce qui concerne la responsabilité causale, c'est-à-dire la responsabilité que l'on encourt du seul fait de son activité. Cela touche naturellement les entreprises au premier chef. Il est vrai que le Conseil national avait créé, auparavant, une véritable présomption, quasi irréversible, de responsabilité à leur égard. Cette fois-ci, la majorité de la commission proposait au Conseil national de se rallier au Conseil des Etats, pour l'article en suspens, en adoptant la formule suivante :

« Celui dont l'entreprise ou les installations polluent les eaux, ou qui les pollue par ses actes ou ses omissions, est responsable du dommage qui en résulte. L'auteur du dommage est libéré de la responsabilité qui lui incombe s'il prouve que le dommage est dû à la force majeure ou à la faute grave du lésé ou d'un tiers. »

UNE THÈSE

Mais, même ainsi, on voit qu'il est difficile à une entreprise de fournir un motif suffisant d'exception. Le libéral vaudois, Georges Jaccottet, essaya d'atténuer la portée du texte du Conseil des Etats. Bien que la trouvant déjà trop grave, il admit pourtant de laisser subsister cette responsabilité causale pour les entreprises. Mais, il mit en garde contre un engrenage qui ferait admettre la responsabilité causale pour toute chose, qu'il s'agisse de l'air, de la protection de l'environnement, et ainsi de suite.

Bref, il voit le danger de faire suspendre une épée de Damoclès insupportable au-dessus de tous les actes accomplis par les hommes. C'est pourquoi, il proposait de faire au moins une distinction, et d'ajouter la formule suivante : si l'auteur de la pollution n'est pas une entreprise, il sera libéré, s'il prouve qu'il avait pris toutes les précautions commandées par les circonstances. Voilà qui n'a peut-être l'air de rien mais qui était bien propre, en effet, à fixer de manière claire la limite de cette responsabilité causale vis-à-vis du simple particulier.

POUR EN FINIR

Mais, le Conseil national ne suivit pas cet avis. Le poids de M. Tschudi, pressé d'en finir après une navette parlementaire qui fut déjà longue, emporta peut-être l'adhésion au texte issu des délibérations du Conseil des Etats.

La loi est donc définitivement adoptée. Notons qu'elle prévoit que le Conseil fédéral puisse prendre des dispositions strictes concernant les produits de nettoyage, l'élimination de produits actifs, leur transformation.

La fabrication de certains produits pourra être interdite. Ce renforcement aussi fut l'œuvre du Conseil des Etats, et permit au conseiller national Martin, radical vaudois, d'estimer que le but d'une motion qu'il venait de déposer était ainsi atteint.

La chambre du peuple, avec les mêmes rapporteurs, s'occupa encore de l'initiative du canton de Neuchâtel sur l'amélioration de la protection des eaux contre la pollution. La proposition de classer cette initiative, ses objectifs étant atteints par la nouvelle loi, est acceptée sans opposition, comme cela a été le cas au Conseil des Etats.

J.E.

Le comité de l'Union syndicale dit non aux récentes propositions du Vorort

BERNE (ATS). — Le comité de l'Union syndicale, réuni mercredi en séance ordinaire, s'est félicité de la prompte réaction de son bureau aux propositions du président du Vorort. Il tient un blocage des salaires assorti d'une augmentation de la durée du travail pour un défi lancé aux travailleurs. Le communiqué du comité de l'Union syndicale a la teneur suivante :

« Les syndicats, défenseurs authentiques des salariés, veulent modifier une répartition des revenus qu'ils jugent inéquitable. On ne peut raisonnablement attendre d'eux qu'ils y renoncent. Ces derniers temps, prix et bénéfices ont enflé de manière démesurée. Maintenant que les salaires sont en voie d'ajustement, on propose de les stabiliser. Certes, on précise qu'ils pourront être adaptés dans les limites de l'accroissement de la productivité. Aujourd'hui, cela ne serait pas même suffisant pour compenser intégralement et partout le renchérissement, de sorte que les travailleurs subiraient une baisse de leurs revenus réels.

« COINCIDENCE »

Simultanément, les bénéfices de nombre d'entreprises pourraient continuer à augmenter parce que les prix à l'exportation échapperaient à la stabilisation. En outre, de légères modifications des produits et emballages permettraient de tourner sans peine le blocage des prix intérieurs. A elle seule, l'annonce de cette mesure inciterait nombre de producteurs à majorer leurs prix à titre préventif.

Par une coïncidence à tout le moins bizarre, on constate que la branche des produits pharmaceutiques, où M. Junod — qui est directeur général de Hoffmann-La Roche — joue un rôle de premier plan, a procédé cette année, et jusqu'au moment où le pétard du Vorort a éclaté, à des majorations de prix, pour une bonne part massives. Ce n'est probablement pas un effet du hasard si ce directeur général a choisi pour rendre publiques ses propositions l'intervalle qui s'est écoulé entre la fin fixée à l'opération : « augmentation des prix » (15 septembre) et le début (24 septembre) des nouvelles négociations salariales dans l'industrie chimique et pharmaceutique.

Il est incontestable que la manœuvre Junod vise également à torpiller le 13me mois de traitement du personnel fédéral. Notons enfin que les milieux du Vorort n'entendent pas arrêter l'amélioration des salaires seulement : ils visent aussi à freiner celle de toutes les prestations sociales.

Quant à l'arrêt des dividendes qui est préconisé, il est sans poids. Ce sont les bénéfices qui sont déterminants. Dans la mesure où la stabilisation des dividendes contribuera à augmenter les bénéfices non distribués, la valeur vénale des actions montera et l'opération sera en fin de compte bénéfique pour leurs détenteurs. Enfin, le blocage des dividendes peut être tourné par des augmentations du capital impliquant la remise, à des conditions avantageuses, de nouveaux titres aux actionnaires. Le capital jouera donc à tous les coups gagnant tandis que les travailleurs joueront perdants.

DÉFI

La proposition de prolonger la durée du travail de 2 à 4 heures par semaine est également un défi lancé aux travailleurs. Sous le régime de la semaine de 5 jours, la journée moyenne de travail étant de 9 heures dans l'industrie, cette mesure est hors de question. Il est d'ailleurs plus que douteux qu'elle contribue à accroître la productivité.

Il convient aussi de rappeler que les milieux qui proposent une stabilisation de plein gré des salaires et des prix se sont opposés, au moment décisif, à donner à l'Etat les pouvoirs nécessaires pour combattre efficacement le renchérissement. Les accords privés ne sauraient se substituer à une politique conjoncturelle digne de ce nom. Cette politique est d'ailleurs avant tout l'affaire de l'Etat.

PROPOSITIONS INADÉQUATES

Les syndicats tiennent donc les propositions du Vorort pour inadéquates et trompeuses. Ils les repoussent. L'Union syndicale continuera à agir pour un renforcement des instruments conjoncturels, en particulier pour un meilleur aménagement de la politique fiscale. Des mesures systématiques en matière de loyers et de logements sont de nature à combattre le renchérissement. Aussi, l'Union syndicale les tient-elle pour urgentes. Elle appuie pleinement l'effort poursuivi par les fédérations affiliées pour une plus juste répartition des revenus et fortunes, pour de nouvelles améliorations des salaires et des conditions de travail. »

VALAIS

Première neige

SION (ATS). — Au terme d'une saison dont l'ensoleillement n'eut point son pareil, paraît-il, tout au long des trente dernières années, la neige vient de faire son apparition sur les hauteurs valaisannes. Il est tombé quelques centimètres à 2700 mètres environ et au-dessus.

Le temps s'est rapidement refroidi dans la plaine. Déjà dans les stations les responsables du tourisme préparent la grande saison d'hiver.

Sur le marché des fruits et légumes

(c) Il ressort de l'inventaire remis à la presse par l'Office central que le canton a expédié jusqu'à ce jour en chiffre rond 2,3 millions de kilos de pommes, 5,6 millions de kilos de poires, 8 millions de kilos de tomates, 1 million de kilos de choux-fleurs et un demi-million de kilos de carottes.

Les premières expéditions de pommes d'automne ont eu lieu. Etant donné le tonnage en frigo, il sera possible de ravitailler la Suisse en poires durant de longs mois encore.

Quant aux tomates, précise l'Office central, les quantités sont en baisse mais la récolte n'est pas encore terminée.

Les agents soviétiques auraient tenté de faire échouer les pourparlers Londres-CEE

LONDRES (ATS-AFP). — Le « Sunday Telegraph », dans un article consacré aux mesures d'expulsion prises par le gouvernement britannique à l'encontre de 90 fonctionnaires soviétiques et interdisant à 15 autres de revenir au pays écrit qu'il est établi qu'une partie de ces agents et d'autres provenant des pays de l'Est ont déployé une grande activité dans le dessein de créer dans le pays une atmosphère hostile à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne.

Les espions venus de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Bulgarie et de Hongrie sont conscients du fait que l'Union soviétique accorde une priorité absolue à la mise en échec des plans du gouvernement de Londres relatifs à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Moscou aurait donné pour instructions à ses agents de concentrer tous leurs efforts sur les hommes politiques. les secrétaires de syndicats et les journalistes.

L'« Observer » fait remarquer, pour sa part, que le nombre des fonctionnaires occupés dans les ambassades des pays de l'Est à Londres — Soviétiques non compris — s'élève à 400.

UN COMBLE !

La « Pravda », qui commente une nouvelle fois l'affaire de l'expulsion de Grande-Bretagne de diplomates et fonctionnaires soviétiques, accuse les services de renseignements britanniques de se livrer à l'espionnage en URSS.

L'organe du P.C. soviétique, cité par Tass, écrit dans un article de son observateur M. Mayevsky : « Dans la campagne antisoviétique déchaînée en ce moment par la presse réactionnaire britannique qui exécute les ordres de ses patrons, de grands efforts sont tentés pour cacher à l'opinion publique le rôle peu attrayant des services britanniques de renseignements, leurs activités de sape dans les pays de la communauté socialiste.

Quoi qu'il en soit les hommes d'affaires britanniques se rendant en URSS ont été invités par le Foreign office à observer la plus grande prudence. On craint, en effet, à Whitehall que dans les semaines à venir les autorités soviétiques cherchent à exploiter la moindre erreur que pourraient commettre les ressortissants britanniques se trouvant temporairement ou non en URSS.

Selon certaines informations recueillies auprès des milieux diplomatiques à Moscou, les Soviétiques auraient déjà dressé une liste assez complète de Britanniques qui pourraient faire l'objet de mesures d'expulsion en guise de rprésailles contre le rappel des 105 fonctionnaires soviétiques.

LE VOILE SE LÈVE

Bien que les autorités britanniques n'aient pas toujours révélé la liste des personnes visées par la mesure d'expulsion, on commence à connaître par certaines indiscrétions les noms de certaines d'entre elles.

Parmi eux figureraient le chef des services d'information de l'ambassade, M. Kouznetsov, le premier secrétaire chargé de l'information, M. Semenenko, et plusieurs personnes de ses services.

Le général et Mme Franco ont voté. (Téléphoto AP)

Elections et amnistie en Espagne

MADRID (AFP). — Les élections pour le renouvellement des 104 députés du « tiers familial » aux Cortès ont commencé mercredi matin dans toute l'Espagne.

Ne participent à ces élections que les chefs de famille et les femmes mariées, soit plus de 17 millions d'électeurs qui doivent choisir entre 233 candidats.

Le généarl Franco accordera une amnistie générale le 1er octobre à l'occasion du 35me anniversaire de son accession au pouvoir, apprend-on à Madrid de source sûre. La mesure affectera la quasi-totalité des 15.000 prisonniers formant la population pénitentiaire espagnole (dont 600 prisonniers politiques environ).

Scandale immobilier : un ex-conseiller de M. Pompidou inculpé d'escroquerie

PARIS, (AP). — M. André Roulland, ancien député UDR et ancien conseiller technique au cabinet du premier ministre qui était alors M. Pompidou, a été inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance par le juge d'instruction, M. Gondré, qui, l'a laissé en liberté.

Il avait été le gérant, puis il était devenu le président-directeur général de la C.O.G.I.M. (société de commercialisation et de gestion immobilière) chargée de la gérance d'une société civile de placements immobiliers « Le Patrimoine foncier », à Paris.

Une perquisition a eu lieu mardi à son domicile en présence de son défenseur.

« Le Patrimoine foncier » créé en 1968 sur les mêmes bases que la Garantie foncière, promettait 10,40 % d'intérêt à quelque 6000 associés. Une information contre X pour publicité mensongère avait été ouverte contre la société au parquet de Paris en janvier dernier.

M. Pompidou avait déclaré au sujet de M. Roulland au cours de sa conférence de presse, le 23 septembre : « M. Roulland a, il est vrai, quitté mon cabinet avec éclat et même rompu avec moi il y a près de cinq ans parce que je n'ai pas voulu l'investir comme candidat à la députation à Boulogne-sur-Seine et que je lui ai préféré M. Georges Gorse.

Je ne l'ai pas vu depuis mais, enfin, je m'en souviens, et plusieurs d'entre vous doivent s'en souvenir, puisque à mon cabinet, il était chargé de ce qu'on appelle « faire les couloirs de l'assemblée ».

J'ai gardé de lui le souvenir d'un homme sympathique, au caractère un peu ombrageux, impulsif, comme il l'a prouvé d'ailleurs comme je vous le disais tout à l'heure. Mais si j'avais eu à l'époque, à le placer obligatoirement soit dans la catégorie des naïfs, soit dans celle des escrocs, eh bien, je l'aurais placé dans la catégorie des naïfs ».

Par ailleurs, un promoteur immobilier demeurant à Marseille, M. Jacques Brunet, 37 ans, a été inculpé, mercredi, de publicité mensongère en sa qualité de P.D.G. de la « S.O.G.E.F.I.M.O. », société de gérance de la « Finanpar » (financière de participation) dont le siège social est à Paris.

Cette société, créée en novembre 1970, promettait 14,10 % d'intérêt aux souscripteurs et elle a collecté près de 3 millions de francs français en quelques mois.

F.M.I. : le projet de résolution

WASHINGTON (AFP). — Le projet de ràsolution présenté à l'assemblée générale du Fonds monétaire international (FMI) est encore beaucoup plus vague que le communiqué que les Dix (pays les plus riches du monde) ont publié dimanche dernier.

Il appelle les 118 pays membres du Fonds, sans leur faire aucune proposition précise, à remettte de l'ordre dans le système monétaire international et à éviter le protectionnisme, et demande aux vingt administrateurs d'étudier quels seraient les moyens, à plus long terme, de réformer ce système.

Ce projet de résolution sera voté vendredi au cours de la séance de clôture. Etant donné qu'il a déjà été adopté par les vingt administrateurs du Fonds, qui représentent l'ensemble des pays membres, il sera adopté automatiquement.

Pour les observateurs, ce projet a avant tout l'avantage de ne pas laisser les Dix décider souverainement d'une crise monétaire qui touche tous les pays du monde occidental en y associant les pays du tiers monde.

De son côté, M. Klasen, gouverneur de la Banque fédérale d'Allemagne, a prédit mercredi, au cours d'une conférence de presse, que les Américains accepteront de dévaluer le dollar par rapport à l'or.

« Il n'y a pas d'engagement spécifique mais s'il y a un accord, ceci ne sera pas un obstacle. »

Comme on lui faisait remarquer que la Maison-Blanche déclare que la position américaine n'a pas varié, le banquier a dit que son opinion se fondait sur des impressions personnelles concernant le climat de la réunion du F.M.I.

Mgr Mindszenty concélébrera aujourd'hui la messe du synode mondial des évêques

CITÉ-DU-VATICAN (AP-AFP). — Le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, concélébrera jeudi à la chapelle Sixtine la messe d'ouverture du troisième synode mondial des évêques avec le pape Paul VI.

Les autres célébrants seront Mgr Rubin (Pologne), chef du secrétariat du synode, le cardinal Wright (Etats-Unis), chef de la congrégation du clergé, le cardinal Duval, archevêque d'Alger, et le cardinal Varga, archevêque de Quito.

Radio-Vatican a annoncé que le cardinal hongrois est très fatigué parce qu'il n'a pas été habitué à se déplacer beaucoup pendant 15 ans.

VIENNE

Le cardinal passera vraisemblablement le reste de ses jours à Vienne, apprend-on, en haut lieu au Vatican.

De même source, on déclare que le cardinal — âgé de 79 ans — demeurera l'hôte du pape Paul VI et occupera un appartement spécial dans la tour de Saint-Jean au Vatican jusqu'au jour de son départ pour la capitale autrichienne.

Des rumeurs avaient couru, selon lesquelles le primat de Hongrie se verrait prié de rester en permanence à Rome, son implacable opposition au régime communiste de son pays pouvant autrement gêner le Vatican dans ses relations avec le gouvernement hongrois.

Mais, par la suite, on démentait ces rumeurs précisant que le cardinal Mindszenty était entièrement libre de ses déplacements et pouvait aller vivre où il le désirait.

ECHO EN POLOGNE

Fait symptomatique le journal « Zycie Warszawy », qui reflète l'opinion du gouvernement polonais exprime l'espoir que la deuxième phase des entretiens entre l'Etat polonais et le Vatican, qui va s'ouvrir prochainement « raccourcira la distance entre Varsovie et Rome et accélérera la pleine normalisation des relations » entre l'Eglise et l'Etat.

« La normalisation pourrait fort bien être aidée par le cours des événements au cours du synode », ajoute le journal qui se félicite « de la grande hauteur de vue » du pape.

«AMNISTIÉ »

Le cardinal a été « amnistié en raison de son âge et de son état de santé précaire », annonce l'agence catholique autrichienne « Kathpress » citant la « Feuille d'avis de la République populaire hongroise» (journal officiel du gouvernement hongrois).

Cette amnistie semble constituer la « solution honorable » que le Pape Paul VI avait demandé au prélat d'accepter afin de pouvoir quitter enfin l'ambassade des Etats-Unis à Budapest où il vivait en reclus depuis 15 ans.

Le décret, dont le texte sera publié dans le journal officiel, est daté du 29 septembre 1971 et porte les signatures du président Losonczi et du secrétaire du conseil présidentiel M. Cseterki.

Le pape remet son anneau au cardinal Mindszenty à l'arrivée du prélat. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Le cardinal

Au moment où certains commentateurs voyaient déjà le pape Paul VI démissionnaire, le souverain pontife ne pouvait donner plus sérieux démenti qu'en accueillant à Rome, le reclus de Budapest.

Cette journée, qui sera peut-être un jour considérée comme historique, prouve qu'en dépit de ses souffrances, le pape n'a cessé, durant tous ces mois, de suivre sa longue route de pèlerin infatigable. Pour qui essaie de comprendre, pour qui s'applique à lire en toute objectivité, le texte de ses discours, il semble hors de doute que le pape Paul VI poursuivra son œuvre tant qu'il en aura la force.

L'arrivée en Italie du cardinal Mindszenty prouve que Paul VI a beaucoup travaillé, lutté, et sans doute d'une certaine manière, fini par convaincre.

Car, pour que le prélat hongrois ait accepté de se libérer lui-même, il a fallu qu'il se passe plusieurs choses. Il a fallu que le gouvernement de Budapest renonce, officiellement, aux accusations infamantes jadis portées contre le cardinal. Il est hors de doute que, sur un tel sujet, M. Kadar, l'homme qui est arrivé dans les fourgons des Russes, ne pouvait pas prendre, seul, des décisions aux dimensions véritablement européennes.

Car, aujourd'hui, des milliers de regards, n'ayant jamais perdu leur foi, mais qui ont, désormais, retrouvé un regain d'espérance, vont se tourner vers le Vatican, et tenter d'y trouver la preuve qui fera se lever les derniers doutes. Dans tous ces pays, où gémit, depuis si longtemps, l'Eglise du silence, serait-il possible que sonne bientôt l'alleluia ? L'arrivée de Mgr Mindszenty à Rome, ne peut manquer d'avoir des conséquences encore incalculables dans ces pays éminemment chrétiens que sont la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, et même jusqu'en Russie, dans la mesure où le peuple en sera informé.

La libération du primat de Hongrie n'a pu être mise au point sans l'accord du Kremlin qui aurait ainsi ouvert les portes d'un autre Berlin : celui de la foi. Et le Kremlin, ayant donné son accord, ne pouvait manquer de discerner les conséquences qu'un tel geste aurait sans doute sur tant de populations depuis si longtemps asservies.

Il est bien évident, aussi, que le cardinal de fer n'a quitté Budapest que dans le but d'aider un pape qui n'avait cessé de travailler à rendre possible un départ sans peur et sans reproche. Venant à Rome, le cardinal savait qu'il aidait ainsi le pape à poursuivre son œuvre, celle à laquelle, il semble de plus en plus attaché : sans aucune concession doctrinale, forcer les portes du communisme, arracher aux gardiens quelques-unes de leurs clés. L'Est, pour les chrétiens, est le tiers monde de l'Europe. Et le tiers monde, aussi, bat très fort dans le cœur du pape.

L'heure est peut-être venue de rappeler que des personnalités catholiques de premier plan ont, ces derniers temps, séjourné plus ou moins longtemps en URSS, et qu'après tout, bien des portes donnent sur le Kremlin. Pourtant, Brejnev et ses amis n'ont aucune illusion à se faire. S'ils arrivent à faire preuve d'un certain libéralisme sur le plan des croyances, c'est parce qu'ils y seront contraints par les exigences d'une détente dont ils ont besoin, et qui leur est nécessaire.

La libération du cardinal ne saurait faire oublier, que Paul VI, respectueux de l'autorité des Etats, ceux-ci fussent-ils communistes, n'en est pas moins un impitoyable censeur de la doctrine marxiste. Et aux fidèles qui commencent peut-être à croire au lever d'un nouveau jour, le pape a répondu par avance qu'ils n'avaient pas à plier le genou.

A la mi-mai, dans une lettre adressée au cardinal Roy à l'occasion du 80me anniversaire de l'encyclique «Rerum Novarum », le pape écrivait : « Le chrétien qui veut vivre sa foi ne peut sans se contredire adhérer à des systèmes idéologiques qui s'opposent radicalement ou sur des points substantiels à sa foi et à sa conception de l'homme : à l'idéologie marxiste, à son matérialisme athée, à sa dialectique de violence ». Aux chrétiens, le pape rappelait qu'ils « n'avaient pas à ignorer les contraintes des mouvements restant conditionnés par leurs idéologies d'origine ».

La leçon de Budapest est que Kadar a lâché sa proie, en acceptant d'être condamné.

L. GRANGER

LE MERCURE TUE AU JAPON

NIIGATA (Reuter). — Une entreprise japonaise de produits chimiques de Niigata a été condamnée, au paiement d'une forte amende — 270 millions de yens (environ 3 millions de francs suisses) — le tribunal la jugeant responsable de la pollution de la région par le mercure.

Accusée d'avoir jeté des résidus contenant du mercure organique dans une rivière en 1964 et 1965, la fabrique affirmait que la pollution avait été causée, en réalité, par des produits chimiques pour l'agriculture provenant d'un entrepôt endommagé par un tremblement de terre en 1964.

Les 77 plaignants, victimes d'empoisonnement au mercure — qui cause des paralysies — et les parents de personnes mortes des suites de cet empoisonnement. avaient réclamé 520 millions de yens de dommages et intérêts.

Il s'agit-là du second de quatre procès pour pollution intentés au Japon. Dans la première affaire, le tribunal de Toyama a accordé de gros dommages et intérêts à des personnes souffrant de « itai-itai », maladie provoquée par le cadmium. Les deux autres affaires en instance portent sur d'autres empoisonnements au mercure et des cas de pollution de l'air provoquant de l'asthme.

UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE CHINOISE EST ARRIVÉE POUR DIX JOURS EN FRANCE

PARIS (AFP). — Le chef de la délégation gouvernementale de Chine populaire arrivée mercredi matin en France, M. Pai Hsiang-kuo, ministre du commerce extérieur, a exprimé lors de son arrivée sa conviction que cette visite servira à renforcer les relations franco-chinoises.

La délégation qui restera en France jusqu'au 10 octobre, sera reçue à déjeuner à l'Elysée par le président Pompidou. Des entretiens avec M. Chaban-Delmas, premier ministre, et avec plusieurs autres ministres, doivent avoir lieu.

Les problèmes mondiaux et bilatéraux figureront naturellement à l'ordre du jour de ces conversations. A ce sujet, on souligne à Paris que les relations franco-chinoises sont bonnes. Malgré la différence des idéologies, il y a certains points de convergence, car les deux pays ont une grande estime réciproque pour la politique d'indépendance qu'ils maintiennent tous deux. La France considère qu'il y a de grands problèmes, tels que ceux de l'Asie du sud-est ou du désarmement, qui ne peuvent être réglés sans une participation de la Chine populaire et c'est pourquoi elle a plaidé pour le rétablissement des droits de Pékin aux Nations unies.

Sur le plan bilatéral, les contacts qui ont été fréquents, dès avant l'établissement des relations diplomatiques, en janvier 1964, se sont ralentis pendant la révolution culturelle, mais ont repris depuis le 9me congrès du PC en 1970. On se souvient, d'autre part, que, lors de la mort du général De Gaulle, les drapeaux ont été mis en berne sur les monuments publics chinois.

COMMERCE

Enfin, sur le plan économique, la Chine est le deuxième partenaire commercial de la France en Asie, après le Japon. Pour les septs premiers mois de 1971, les échanges dans les deux sens se sont élevés à 570 millions de francs, contre 502 millions pour la même période en 197. La progression a été particulièrement spectaculaire pour les ventes d'automobiles, camions et tracteurs.

Le ministre français Ortoli accueille les envoyés de Mao. (Téléphoto AP)

IL Y A NEUF MILLIONS DE RÉFUGIÉS BENGALIS EN INDE

MOSCOU (AP). — L'Inde et l'Union soviétique ont lancé mercredi un appel commu«n en faveur de « mesures urgentes » pour trouver une solution politique au problème du Pakistan oriental, qui protégerait les « droits inaliénables » des Bengalis de l'Est.

Les deux pays considèrent cette région comme un des « foyers de tension et de conflit militaire » en Asie. Ils s'engagent à entretenir des « contacts mutuels... sur les questions relatives à cette affaire ».

Cet appel est contenu dans un communiqué commun soviéto-indien publié à l'issue de la visite officielle à Moscou de Mme Gandhi.

Le communiqué indique clairement que pendant les conversations, une attention particulière a été accordée aux développements de la situation en Asie.

En venant à Moscou, Mme Gandhi cherchait apparemment à obtenir des Soviétiques qu'ils prennent la tête d'une campagne aux Nations unies pour soutenir la position de l'Inde à propos de l'affaire pakistanaise. Le communiqué ne dit pas si les Soviétiques se sont rendus aux vues de Mme Gandhi. Il évoque seulement l'inquiétude des deux parties à ce sujet et « leur détermination de poursuivre les efforts en vue de la préservation de la paix dans cette région ».

Le communiqué note que Mme Gandhi a informé les dirigeants soviétiques au sujet de la présence de « plus de neuf millions de réfugiés du Bengale oriental » en Inde.

Nuages sur la police anglaise

LONDRES (ATS). — Sous de grosses manchettes, le « Daily Mail » annonce que pas moins de 15 policiers britanniques seront traduits prochainement devant les tribunaux où ils auront à répondre de divers chefs d'accusation. Cinquante autres gardiens à l'ordre ont été en outre suspendus de leurs fonctions pendant la durée de l'instruction.

Les autorités se montrent préoccupées par le nombre croissant de plaintes accusant des policiers de corruption, faux témoignages, de conspiration dans le but de nuire à la justice et de voies de fait.

L'année dernière, 88 policiers furent reconnus coupables en Angleterre et dans le Pays-de-Galles, et des peines de prison infligées à 32 d'entre eux.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

AMÉRIQUE

Proposition française à l'ONU

NATIONS UNIES (AP). — M. Maurice Schumann a proposé mercredi qu'un secrétaire général de l'ONU par intérim soit désigné pour remplacer M. Thant en attendant que la Chine populaire puisse être consultée sur le choix de son successeur.

Fondue à la new-yorkaise

Cela se passe dans le quartier des affaires de New-York, près de Wall-Street, et ils étaient cinquante hommes et femmes à participer à ce festin, qui avait un arrière-goût politique car cette fondue bourguignonne était organisée en l'honneur du bœuf américain et pour protester contre une éventuelle suppression des droits de douane frappant les bœufs, qui servent d'ordinaire aux fondues... étrangères. (Téléphoto AP).

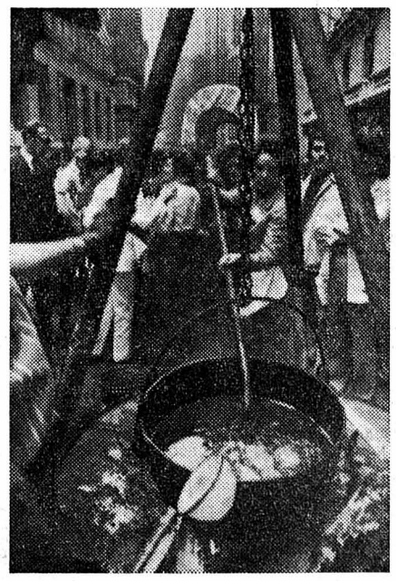

EUROPE

Débat sur l'Ulster au parlement de Dublin

DUBLIN (AP). — M. Jack Lynch, premier ministre, a décidé mercredi de rappeler le parlement irlandais une semaine plus tôt que prévu afin d'organiser un débat sur la crise irlandaise à la suite de ses conversations avec les chefs de gouvernement de Grande-Bretagne et d'Ulster. Le débat aura lieu le 20 octobre.

Nouveau cas de choléra en Suède

SUNDSVALL (Suède), (AP). — Un nouveau cas de choléra — le quatrième en deux mois — a été signalé en Suède.

Une jeune femme de 24 ans qui avait passé ses vacances à Benidorm en Espagne, a été hospitalisée avec cette maladie.

« Apparemment, il s'agit d'une forme bénigne de choléra. L'état de santé de la femme est satisfaisant », ont précisé les autorités médicales.

Les autres Suédois, frappés par la maladie, avaient passé des vacances à Majorque et à Benidorm.

Schrœder candidat chancelier

BONN (DPA). — Cinq jours avant l'ouverture du Congrès du parti chrétien-démocrate (CDU), M. Schrœder, vice-président de l'opposition ouest-allemande, a formellement déclaré qu'il avait l'intention de présenter sa candidature pour le poste de chancelier de la République fédérale.

M. Schrœder a fait cette déclaration lors d'une interview donnée au périodique catholique « Publik ». C'est la première fois que l'ancien ministre du cabinet de M. Kiesinger fait part publiquement de son intention. M. Barzel, chef de l'opposition au parlement de Bonn, a déjà annoncé qu'il briguerait également cette fonction.

De l'anti-matière est isolée par des savants soviétiques

MOSCOU (AP). — La commisison gouvernementale soviétique des découvertes et inventions a enregistré la découverte d'anti-hélium 3 et de plus de 50.000 anti-neutrons par une équipe de physiciens dirigée par le professeur Prokochkine, a annoncé l'agence Tass.

Cette équipe travaille au proton synchroton de 70 milliards d'électrovolts de Serpoukhov, près de Moscou. Il semble que l'enregistrement par la commission intervienne longtemps après la découverte proprement dite, car des savants soviétiques avaient écrit il y a plus d'un an que l'anti-hélium 3 avait été découvert à Serpoukhov.

— « L'existence d'anti-matière dans la nature a été prédite en théorie il y a longtemps, a déclaré l'agence Tass dans son commentaire. Avec le développement de puissants accélérateurs l'étude des anti-particules a progressé considérablement ».

Dans la même dépêche, Tass a annoncé sans donner de détails des découvertes dans le domaine de l'excitonique. L'excition, comme l'a expliqué l'agence, est un système constitué d'un électron et d'une charge positive « qui peut évoluer dans une structure de cristal et amasser une somme considérable d'énergie ».

Le professeur Cross, l'un des découvreurs de l'exciton, a déclaré à l'agence que ce domaine de la physique « trouvera maintes utilisations dans l'étude de la photosynthèse et de multiples phénomènes attachés à l'optique, à la chimie biologique, etc. ».